

SILENCE

ÉCOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N°229
MARS 1998

25 FF - 150 FB - 6 FS

MONDIALISATION :
UN AMI QUI VOUS
VEUT DU MAL

URGENCE :
PAYSANS SAGES
CONTRE MAÏS FOU

COOPÉRATIVE FRANÇAISE
CREDIT COOPÉRATIF

NEF

BPF 5521,00

Lyon
S. 298

le 27

6772503

35

Nouvelle Economie Fraternelle

6772503#

UNITED STATES OF AMERICA

WE TRUST

FINANCES SOLIDAIRES

VIVRE ENSEMBLE
ÉCOURRÉS

Sommaire

Des Finances solidaires

de Michel Bernard page 4

Alternatives page 10

- Vivre ensemble
- Contre Mac Donald's
- SEL Ariège : cent inculpés ?

Vivre ensemble :

Le village d'Eourres

de Michel Bernard page 12

Energies page 15

- ADEME : nomination de Pierre Radanne

Nucléaire page 16

- Allemagne : nouveau Castor
- Superphénix : la question sociale
- Golfech : où est le crime ?

Mondialisation :

Un AMI

qui vous veut du mal

de Syb Bouma page 18

Politique page 20

- Gde-Bretagne : censure de la presse radicale

Kanaky :

vers l'indépendance ?

de Combat Vert page 21

Société page 22

- 35 H et emplois
- Ecart de salaire
- Coupe du monde de la publicité

Paix page 24

- Viols en Somalie

Femmes page 25

- Palabres

Santé page 26

- 65 925 substances chimiques
- Maïs transgénique : campagne de cartes

Urgence !

Paysans sages contre maïs fou

de Francis Vergier page 27

Environnement page 28

- Animaux
- Transports

Nord-Sud page 30

- De l'éthique sur l'étiquette

Nord-Sud :

Démocratie et environnement

d' Anil Agarwal page 31

Annonces page 32

Livres page 33

Courrier page 36

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 8 février 1998.

Vu de l'intérieur...

ENVELOPPE TIMBRÉE

Vous nous écrivez nombreux pour nous demander des adresses sur tel ou tel sujet (plus de 50 lettres par mois). Cela nous prend pas mal de temps pour y répondre. Pour nous simplifier le travail, nous ne répondons qu'aux personnes mettant une enveloppe timbrée pour la réponse.

PROCHAINEMENT SUR VOS ECRANS

En octobre, on cherche à faire un dossier contre la "Macdonaldisation" et nous lançons un appel à ceux et celles qui veulent participer à une semaine d'action vers la mi-octobre.

Nous stockons certaines idées de dossiers dans nos cartons et ceux-ci ne valent pas le jour faute d'un coordinateur du dossier. Nous lançons donc un appel aux militants, associations sur les sujets suivants :

- **Résistance à la publicité.** Ce dossier avait été proposé au groupe Résistance à la publicité en 1994. Ils n'ont pas répondu favorablement à notre demande de superviser ce dossier.
- **La convivialité.** L'idée de départ vient de la réception du texte de François Schneider paru dans Silence n°223 "Apologie de l'action conviviale". On souhaiterait publier des textes de réflexions et des présentations d'initiatives à ce sujet... Qu'est-ce qui se fait de part chez vous ?
- **Pourquoi, comment faire un groupe écolo.** Des lecteurs nous interrogent régulièrement sur ce sujet. Articles pressentis : Se changer soi-même : vivre le plus possible en cohérence, collecter de l'information, échanger, développer un réseau de convivialité (bouffes, débats, fêtes, sorties...). Agir dans son milieu : mettre en commun ce qui peut permettre d'éviter le pillage de la planète (coopérative de bouffe, prêt de matériel, SEL, co-volturnage...). Changer la société : placer son épargne dans des projets alternatifs, mener des actions en direction du grand public (information, campagnes, boycott de produits, manif...)
- **Ecologisme et Etat.** A la suite du dossier "Ecologisme et Etat" (Silence n°212), il est apparu que l'on était très loin d'avoir fait le tour du sujet. Les textes passés critiquaient fortement la "violence" de l'Etat, mais faisaient peu de propositions. La seconde question serait donc : peut-on se passer des tares de l'Etat ("raison d'Etat") sans se passer des avantages de l'Etat (notion de services publics, différentes formes de solidarité). Bref, comment critiquer l'Etat-providence sans tomber dans le libéralisme. En décembre 1996, un courrier dans ce sens a été adressé à différentes personnes et un appel passé dans la revue. Nous avons eu quelques réponses mais pas assez pour faire un dossier.
- **Mouvance, mouvements, fédérations, réseaux, partis...** Ceci devrait être le troisième volet du débat sur l'écologisme et l'Etat. Si nous remettons en cause les structures pyramidales de l'Etat, il faut aussi le faire dans nos pratiques de tous les jours. Donc comment se structurer.
- **Eau pure en voie de disparition.** Beaucoup de demandes sur la question de l'eau. Y-a-t-il une association qui pourrait nous proposer un dossier sur le sujet.

- **Faut-il éduquer à la nature ?** Le réseau Education et Environnement nous a proposé un article sur eux. Dans la discussion est apparue la question : faut-il éduquer à la nature ? Question centrale des livres de François Terrasson par exemple. De la même manière que nous avons animé un débat sur la question des SEL, on pourrait animer un débat sur le sujet. Il faudrait une personne ou un groupe qui gère les relations avec des personnes susceptibles de faire des textes sur le sujet.

- **Immigration, racisme, tolérance, etc...** L'actuel appauvrissement du débat politique contribue à opposer les bons contre les méchants (le FN). La méthode du bouc émissaire est un moyen facile d'éviter d'aborder les questions de fonds. Pourtant le débat sur le racisme est loin d'être évident. Là-aussi, il serait possible d'initier un débat non pas sur la question du FN mais sur les initiatives qui contribuent à développer la tolérance et celles qui contribuent à alimenter la haine. Débat complémentaire : la question de l'Europe forteresse qui continue à exploiter les pays du Sud : comment est-il possible de faire cesser cette exploitation.
- **Voyage ou tourisme.** Cela fait longtemps que l'on discute dans le vague autour de ce thème (disons chaque année avant l'été). Articles pressentis : Comment est-on passé des vacances (gratuites) aux loisirs (payants) ? Pourquoi faut-il prendre des vacances, parce que l'on travaille ? Pourquoi ressent-on le besoin d'aller loin : recherche d'autres cultures (les voyages forment la jeunesse) ou fuite de la société actuelle (après moi le déluge) ? D'où vient la vague du tourisme vert, peur de perdre la nature ? Sur place, le tourisme est-il un échange ou une prédation ?

- **Avions et environnement.** Nous disposons d'un bon texte de Greenpeace Allemagne sur les avions et le climat. Il faudrait compléter par deux autres sujets : la pollution par le bruit, les risques des rayonnements cosmiques.
- **Happenings : 1000 et 1 moyens d'actions.** Un recensement des actions non-violentes originales de ces dernières années, ce qui suppose de se pencher dans des collections de journaux (Non-Violence Actualité, Alternatives non-violentes, Peace News, WISE... et Silence) et retrouver des photos. Un long travail de recherche, mais qui peut être passionnant.
- **Moins vite :** la vitesse est un facteur d'inégalité dans la société. Comment lutter contre l'accélération de la société ? Voir livres de Paul Virilio.
- **Chômage et chantage :** jusqu'où faut-il accepter de faire n'importe quoi ? De la politique des emplois précaires, des emplois intermédiaires, des emplois de service... des emplois dangereux (nucléaire, armes...), au lieu de se poser la question du partage des richesses.
- **L'utopie et la technique des grains de sable :** comment concilier les exigences d'une revendication radicale avec les possibilités du quotidien. Comment penser globalement, agir localement ? Si ça vous inspire, écrivez-nous !

- **Avions et environnement.** Nous disposons d'un bon texte de Greenpeace Allemagne sur les avions et le climat. Il faudrait compléter par deux autres sujets : la pollution par le bruit, les risques des rayonnements cosmiques.
- **Happenings : 1000 et 1 moyens d'actions.** Un recensement des actions non-violentes originales de ces dernières années, ce qui suppose de se pencher dans des collections de journaux (Non-Violence Actualité, Alternatives non-violentes, Peace News, WISE... et Silence) et retrouver des photos. Un long travail de recherche, mais qui peut être passionnant.
- **Moins vite :** la vitesse est un facteur d'inégalité dans la société. Comment lutter contre l'accélération de la société ? Voir livres de Paul Virilio.
- **Chômage et chantage :** jusqu'où faut-il accepter de faire n'importe quoi ? De la politique des emplois précaires, des emplois intermédiaires, des emplois de service... des emplois dangereux (nucléaire, armes...), au lieu de se poser la question du partage des richesses.
- **L'utopie et la technique des grains de sable :** comment concilier les exigences d'une revendication radicale avec les possibilités du quotidien. Comment penser globalement, agir localement ? Si ça vous inspire, écrivez-nous !

- **Avions et environnement.** Nous disposons d'un bon texte de Greenpeace Allemagne sur les avions et le climat. Il faudrait compléter par deux autres sujets : la pollution par le bruit, les risques des rayonnements cosmiques.
- **Happenings : 1000 et 1 moyens d'actions.** Un recensement des actions non-violentes originales de ces dernières années, ce qui suppose de se pencher dans des collections de journaux (Non-Violence Actualité, Alternatives non-violentes, Peace News, WISE... et Silence) et retrouver des photos. Un long travail de recherche, mais qui peut être passionnant.
- **Moins vite :** la vitesse est un facteur d'inégalité dans la société. Comment lutter contre l'accélération de la société ? Voir livres de Paul Virilio.
- **Chômage et chantage :** jusqu'où faut-il accepter de faire n'importe quoi ? De la politique des emplois précaires, des emplois intermédiaires, des emplois de service... des emplois dangereux (nucléaire, armes...), au lieu de se poser la question du partage des richesses.
- **L'utopie et la technique des grains de sable :** comment concilier les exigences d'une revendication radicale avec les possibilités du quotidien. Comment penser globalement, agir localement ? Si ça vous inspire, écrivez-nous !

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas de nous retourner le questionnaire paru dans le numéro de février. On sait qu'il faut un peu de temps pour le remplir, mais c'est important pour nous comme pour vous.

SILENCE

Ecologie, alternatives et non-violence
9 rue Dumenge, F 69004 LYON
Tél : 04 78 39 65 33, le Jeudi
CCP 550 39 Y LYON

Distribution en Belgique
Brabant Ecologie
Route de Rénipont, 33
B 1380 CHAIN

Imprimé sur papier 100% recyclé blanc sans
choix par Atelier 26 - Lorain - Tél : 04 75 65 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs
auteurs. La reproduction des textes est autorisée
sous réserve d'en indiquer la source et le nom des
auteurs (photos et dessins compris)

N° de commission paritaire : 64946
N°ISSN 0756-2640
Date de parution : 1er trimestre 1998
Tirage : 4200 ex

Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda
Trésorière : Myriam Cognard
Vice-trésorière : Jacques Caclin

Réalisation de la revue

Directeur de publication : Dominique Zanda
Secrétaires de rédaction : Michel Bernard

Publicité et abonnements : Michel Jaru
Relations commerciales : Eve Malafosse
Rédaction : René Hamm

Sylviane Poulenard
Francis Vergier
Roger Bernard
Richard Granham
Jacques Grinevald
Henri Paisot
André Picot

Conseillers scientifiques :
Dessinateurs : Altho
Cyril
Lassepe
Mulo

Iconographie : Déborah Gaudin
Loïc Gaudin
Madelaine Nutchay
Xavier Sérédine
Myriam Travostino

Chantal Grosmondard
Raymond Vignat
Christiane Chapon
Claude Crétel

Elise Dumont
Christian Hublis
Molain
Vincent Martin
Olivier Manmagnon
Bernard Perez
Christian Kony
Suzanne Vignat
Georges David

Correspondants : Alain-Claude Gallié
José Oria
Mireille Oria
Pateline
Jean-Luc Thierry
Anil Agarwal

Syb Bouma
Vincent Cheynet
Combat Vert
Fabienne Kung
Patrick Soullignac
Slop-Golfech
Jean-Pierre Travers

Couverture + page 4 : © Ibrahim Carbonare

Venez nous voir !

N°230 - Avril

Comité de clôture des articles
samedi 21 février à 14 h

(clôture brèves : vendredi 6 mars à 12 h)
Expédition
vendredi 20 mars à 18 h

N°231 - Mai

Comité de clôture des articles
samedi 28 mars à 14 h

(clôture brèves : vendredi 3 avril à 12 h)
Expédition
vendredi 17 avril à 18 h

Cette revue est réalisée en grande
partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci sont suivies d'un repas à 21h30 offert par Silence.

Bulletin d'abonnement page 39

Finances, méfiances...

A la lecture du dossier qui suit, on découvre qu'il est bien rare que l'argent n'ait pas d'odeur (1). Même s'il semble utopique de promouvoir une société sans épargne, nous pouvons nous interroger sur ce qui nous pousse tant à mettre de côté : santé, retraite, logement... Ce besoin de "sécurité financière" est récupéré de multiples manières, le summum étant l'assurance-vie... qui lie un capital à notre mort. Pourquoi faut-il que cette "sécurité" se fasse en terme d'argent ?

La multiplication des policiers comme "agents de sécurité" n'a jamais cimenté la solidarité entre les gens : nous avons un médicament contre la douleur, mais le mal est toujours là. Les *finances solidaires* ne sont-elles pas, de même, un baume à notre mauvaise conscience ? Avoir de l'argent *propre* quand tant de monde n'en a pas.

Des solutions alternatives — holistiques ? — existent : vivre ensemble dans un groupe solidaire, développer des réseaux d'échanges comme les SEL (2), favoriser la communication, l'amitié, la convivialité, l'empathie, l'entraide... Ces pratiques aujourd'hui amoindries par le marché dominant peuvent-elles s'accompagner de "placements éthiques" ?

Face à la mondialisation, le don serait-il une forme de subversion ?

Francis VERGIER

(1) Voir l'édito du n°152 "L'odeur de l'argent".

(2) Voir le nouveau hors-série de Silence : "SEL : pour changer, échangeons".





ALTERNATIVES DES FINANCES SOLIDAIRES

L'association Finansol vient de se créer pour essayer de promouvoir au mieux les différentes possibilités de finances solidaires mises en place par des associations... ou des organismes bancaires. L'occasion de refaire le point sur les moyens de placer son épargne autrement.

les présenter, même si vous pourrez le constater, la "solidarité" est parfois extrêmement limitée...

Des placements "solidaires" à courte vue

La SICAV **Eurco Solidarité** est un placement financier à vocation humanitaire proposé par le **Crédit Lyonnais**, avec le soutien de la Caisse des dépôts, du **Crédit Coopératif** et de la **BIMP**. Cette SICAV n'annonce pas de critère éthique particulier : l'argent est placé n'importe où. Par contre, la moitié des intérêts est reversé au **CCFD**, comité catholique contre la faim et pour le développement. Depuis sa création en mai 1992, elle a permis de collecter 19 millions de francs pour le **CCFD**. Lequel **CCFD** en a ensuite aidé le **Fonds France Active** et à l'**ADIE**, association pour le droit à l'initiative économique.

Les **Fonds France Active**, **FFA**, a été créé en 1990 par la **Fondation de France**, la **Caisse des dépôts**, l'**ANCE**, le **CCFD**, la **Cimade**, le **crédit coopératif** et la **fondation MACIF**. Sous forme d'association, elle a pour objectif de "lutter contre le chômage et l'exclusion en soutenant les projets économiques créateurs d'emplois". Elle s'adresse aux chômeurs ou **RMistes** créateurs de leurs activités, les entreprises spécialisées dans l'insertion, les petites entreprises créatrices d'emploi pour les per-

A lors que certains manquent d'argent et essaient de résoudre la question en créant des **SEL** — systèmes d'échanges locaux, d'autres s'interrogent sur le sens de leur épargne. Laisser son argent sur un compte bancaire classique ou le placer n'importe où c'est laisser au système financier actuel la possibilité de financer des projets que nous dénonçons (ventes d'armes, nucléaire, exploitation du Sud, exploitation des femmes...).

Finansol

Depuis la fin des années 70, plusieurs initiatives ont été prises pour développer des modes de gestion de l'épargne qui puissent permettre de contrôler la destination de celle-ci. Le

sujet n'est pas nouveau (1) mais a franchi une étape supplémentaire avec la mise en place en France de l'association **Finansol** (comme finances solidaires) et d'un label attribué par cette association.

Au départ de cette association, on retrouve des organismes responsables de systèmes de placements éthiques. En cours de route, des contacts ont été pris avec des établissements bancaires classiques dont cinq gèrent aujourd'hui des produits financiers ayant une fonction de partage. Le 12 mai 1997, lors d'un colloque au Sénat, l'association **Finansol** faisait sa première apparition publique et décernait son label à 7 produits d'épargne solidaire et à 7 organismes financiers de proximité. Nous vous les présentons ci-après. Nous avons choisi de tous vous

(1) Silence a déjà fait un dossier sur les Cigales, club d'investissement alternatif dans son numéro 42. Nous avons fait un nouveau dossier sur les finances alternatives dans le numéro 151 de mars 1992, présenté **Autonomie et Solidarité** dans le numéro 153 de mai 1992.

sonnes en situation précaire. Elle accorde des garanties bancaires. Elle aide à la constitution de projets. Elle revendique depuis sa création une aide à la création de plus de 10 000 emplois. Elle bénéficie, outre des versements du CCFD, de subventions des collectivités locales, d'aides des milieux bancaires, et d'autres moyens d'épargne solidaire (FCP insertion emplois).

L'ADIE s'est constituée en 1990 pour "financer et accompagner des projets de création d'entreprises individuelles et des micro-entreprises créées par des personnes en difficulté n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel". Elle a été créée avec le soutien de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, des aides du Ministère des affaires sociales et du programme européen de pauvreté. Elle s'adresse aux RMistes, aux chômeurs et personnes en difficulté créant leur propre emploi. Elle garantit des prêts auprès de banques, d'un montant maximum de 30 000 F, à un taux de 6,5 % et d'une durée de 2 ans maximum. Elle assure un suivi et une formation pour les porteurs de projets. Elle compte à ce jour 13 délégations régionales et de nombreux relais locaux. Elle est financée en grande partie par l'Etat (1/3), les collectivités locales (1/3) et l'Europe. Elle bénéficie d'une partie des revenus obtenus par les intérêts de la SICAV Euroco Solidarité gérée par le CCFD.

Pour nous, il s'agit typiquement du genre de démarche qu'il faut éviter. Il n'y a rien de solidaire là-dedans. Il faudrait mieux parler de "charité". En effet, l'argent placé va servir par exemple aux délocalisations des grandes entreprises, aux initiatives provoquant l'exclusion... et les miettes sont accordées à deux associations qui sont là pour panser les plaies les plus urgentes. Le niveau éthique est donc proche de zéro. Il n'y a aucune responsabilisation des détenteurs d'épargne. De tels placements ne changeront en rien le système financier actuel. Pendant qu'on aide d'un côté avec des moyens limités (la moitié des intérêts), la capital et l'autre moitié des intérêts œuvrent dans l'autre sens.

Un FCP est un fonds commun de placement. Il s'agit d'un mode de placement plus risqué que les SICAV. Le **FCP Epargne solidaire** a été mis en place en 1987 par le *Crédit Coopératif* avec comme objectif d'"allier performance financière et partage". Comme dans la SICAV précédente, la moitié des revenus de ce FCP est reversée aux 15 associations partenaires, ce qui représente à ce jour un pactole de 4,5 millions. Il y a actuellement 450 souscripteurs pour un encours — le ca-



pital investi — de 42 millions de francs soit des placements de l'ordre de 100 000 F par souscripteurs.

Parmi les bénéficiaires de ce "partage", on retrouve la FFA, la Fondation de France et Rennes Emploi Solidaire. Mêmes remarques que ci-dessus : tout aussi peu intéressant.

Le FCP Epargne Solidarité Habitat a été créé en 1991 par le *Crédit Lyonnais* au bénéfice de l'association *Habitat et Humanisme*, 25 % des intérêts sont reversés à cette association pour l'aider à financer la réhabilitation de logements sociaux. Depuis sa création, elle a ainsi permis de reverser 3 millions de francs. Son encours est de l'ordre de 56 millions de francs provenant essentiellement de particuliers.

Si le travail de l'association est remarquable (relogement des habitants dans leur ancien logement après réhabilitation), il n'y a aucun critère éthique dans le placement de l'argent et l'on se retrouve dans le domaine de la charité comme dans les deux exemples précédents.

La FFA a son propre fonds de placement : le **FCP France Emploi** qui lui reverse 50 % de ses intérêts apparemment sans critère éthique de placement. Ce FCP a été créé en 1994 par le *Crédit Mutuel* et a permis de reverser

602 000 F à l'association. Une majorité des souscripteurs sont des personnes physiques et l'encours actuel est de 23 millions de francs. Même critique que pour les FCP précédents.

Le FCP

Faim et développement

Créé en 1983 à l'initiative du CCFD et du *Crédit Coopératif*, ce FCP bénéficie au SIDI, société d'investissement et de développement international, société contrôlée par le CCFD, la Cimade, Frères des Hommes... 50 % des intérêts sont reversés au SIDI. Depuis sa création, elle a rapporté 82 millions de francs grâce aux apports de 4000 souscripteurs, dont environ 250 personnes morales (associations, comités d'entreprises...) et l'encours s'élève à 255 millions de francs.

Si les critères éthiques de placements ne sont pas mis en avant dans la présentation au public, ils existent pourtant. Le SIDI et le CCFD sont en effet en contact avec les fonds éthiques développés aux Etats-Unis et qui sont beaucoup plus avancés que chez nous. Ces fonds éthiques ont vu le jour lorsqu'ont été lancées des campagnes de boycott des firmes investissant en Afrique du Sud du temps de l'Apar-

theid. Les investisseurs américains ont alors été obligés de mettre en place ce qu'ils appellent le "filtrage" et ceci s'est ensuite développé par la suite dans d'autres domaines : en particulier le nucléaire, les ventes d'armes, les droits de l'homme... Une véritable banque de données est disponible qui intègre de plus en plus d'éléments sur les entreprises : on y trouve aujourd'hui des critères sur les possibilités d'expression du personnel, sur la discrimination sexuelle dans l'entreprise, sur les sous-traitants utilisés... Ces fonds "filtrés" représentent déjà aux USA une somme énorme : 800 milliards de dollars actuellement.

Une SICAV a été mise en place aux USA : le *Domeni Social Equity Fund* qui gère un capital de 200 à 300 millions de dollars. C'est dans cette SICAV qu'est principalement placé l'argent du FCP Faim et développement. Il s'y retrouve aux côtés d'argent collecté par d'autres associations chrétiennes, mais aussi des milieux plus alternatifs comme des fondations pour les énergies alternatives.

Il s'agit donc là d'une démarche déjà beaucoup plus intéressante. On s'étonnera seulement que le SIDI ne mette pas plus en avant la démarche éthique de ses placements financiers.

Le FCP Insertion Emploi

Ce FCP a été créé en 1994 à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations et de la CFDT. Avec la volonté d'investir prioritairement dans des entreprises françaises mais aussi dans des *entreprises créant des emplois pour des personnes en difficulté* (ce qui rend le risque financier évidemment plus grand). Nous changeons donc de domaine : là ce ne sont pas les *intérêts* qui sont solidaires mais une partie du *capital* : au moins 10 % des placements sont liés à la réinsertion. Par contre les intérêts sont reversés aux souscripteurs. Parmi ceux-ci on trouve surtout des personnes morales dont la *NEF, Autonomie et Solidarité, la SIFA...* Malgré les risques pris, le rendement a été de plus de 13 % en 1996.

Le Livret NEF

La *NEF* (nouvelle économie fraternelle) est une société financière coopérative qui a vu le jour sous sa forme actuelle en 1989. Auparavant, elle a bénéficié d'une longue préparation par la réflexion menée par une association du même nom créée en 1978.

La *NEF* a différentes activités financières dont la gestion d'un *Livret*

NEF mis en place en 1994 en collaboration avec le *Crédit Coopératif*. Il fonctionne comme un livret B traditionnel. Comme dans le cas précédent, ce ne sont pas les intérêts qui sont d'abord solidaires mais le *capital*. Mais alors que dans le cas précédent, seul 10 % du capital étaient vraiment solidaire, la *NEF* s'engage à placer *tout l'argent* dans des initiatives cohérentes avec les souhaits du titulaire du livret (qui peut proposer ses choix : environnement, emploi, énergies renouvelables, agriculture biologique, écoles différentes, etc...). Mieux même : les *intérêts* peuvent être aussi solidaires puisque le titulaire d'un livret peut renoncer à ses intérêts et les laisser aux bénéficiaires du domaine qu'il a choisi, la *NEF* s'engageant à en faire bénéficier les emprunteurs en baissant le taux du prêt.

Autre différence fondamentale avec les autres cas précédents : chaque titulaire d'un livret devient obligatoirement *coopérateur* de la *NEF* selon le principe *une personne = une voix* et l'action est fixée à 200 F. C'est-à-dire qu'en prenant une part à 200 F vous disposez d'autant de pouvoir que celui qui placerait des millions !

600 comptes ont été ouverts ce qui représentait en 1997 un encours de 32 millions de francs.

La *NEF* n'ayant pas encore le statut de banque, elle n'est malheureusement pas totalement indépendante du milieu traditionnel et elle doit partager la gestion du livret avec le *Crédit Coopératif* : seuls 75 % des sommes collectées sont effectivement gérées par la *NEF...* mais cela ne laisse toutefois aucun doute sur le classement éthique : le livret *NEF* est de loin le placement financier le plus efficace. A côté de ce livret épargne, la *NEF* propose également un livret d'épargne à terme (argent bloqué sur deux ans). Celui-ci a l'avantage d'être intégralement géré par la *NEF*. Il est possible de laisser les intérêts à la bonne cause de son choix et donc cette fois-ci nous obtenons *100 % du capital et des intérêts gérés de manière éthique*. Ce livret d'épargne à terme est donc actuellement le "premier de la classe".

Compte Epargne Caisse Solidaire

La *Caisse Solidaire Nord-Pas de Calais* s'est créée en 1997 et ne figure pas encore dans les papiers de *Finansol* même si à son origine on trouve *Autonomie et Solidarité* dont on reparlera plus loin dans l'article. Sur le même principe que le compte à terme *NEF*, cette caisse propose l'ouverture d'un *livret épargne à terme* qui s'adresse à

tout le monde en France même si au départ, l'idée est née dans une seule région.

La différence avec la *NEF* se trouve dans la composition des fondateurs de la Caisse. Alors que pour la *NEF*, les coopérateurs ont su préserver une totale indépendance de la part du milieu bancaire et des institutions, la Caisse Solidaire, qui est également une société anonyme coopérative à capital variable, n'a que 51 % des son capital contrôlé par les utilisateurs. Il existe une deuxième source de financement : un collège de fondateurs qui contrôlent 49 % et dans lequel on retrouve le conseil régional Nord-Pas de Calais (qui a amené 5 millions de francs suite à un vote à l'unanimité moins l'abstention des élus FN) le *Crédit coopératif* qui a amené 2,5 millions et de multiples partenaires solidaires comme *Autonomie et solidarité*, le réseau pour une économie alternative et solidaire, la fédération des Cigales, la *CFDT*, etc... Le collège des utilisateurs est accessible à tous et est toujours majoritaire : il est possible de prendre des parts de capital par tranche de 100 F. La caisse solidaire est animée par un comité d'éthique dans laquelle on retrouve des personnalités du social venant soit du milieu patronal, soit syndical, soit associatif, soit universitaire, soit bancaire. Ce sont eux qui en principe fixent les limites des prêts et l'on y relève plus un souci de *création d'emplois* que dans le cas de la *NEF*. Fin 1997, la Caisse solidaire disposait d'un encours de 5,2 millions de francs provenant de 158 personnes physiques et 12 personnes morales. Si 60 % des personnes physiques font cadeau des intérêts, seuls 40 % des personnes morales le font.

Un compte-courant éthique à la NEF

Jusqu'à maintenant, nous vous avons présenté les différents moyens de placer votre épargne, mais ce n'est pas le seul moyen d'agir. En effet, une partie des ressources des banques se fait sur l'argent qui circule sur les comptes courants. Il est donc intéressant d'envisager également d'ouvrir un compte courant dans une banque qui s'engagerait à une certaine éthique. Malheureusement, ce scénario qui existe en Suisse (*Banque Alternative Suisse*) ou en Belgique (*Triodos*) n'existe pas encore dans l'hexagone... mais la *NEF* n'en est pas loin.

Celle-ci a négocié avec le *Crédit coopératif* une solution de "portage". Comme la *NEF* n'a pas encore un capital suffisant pour être banque, le *Crédit coopératif* a apporté la différence, ce

qui permet à la NEF de proposer des comptes-chèques classiques qui sont gérés en fait par le Crédit Coopératif pour ce qui concerne la gestion, les relevés, l'impression des chèquiers et les agences... mais dont 75 % de l'encours courant moyen est mis à la disposition de la NEF pour augmenter ses capacités de prêts.

Fin 1997, la NEF compte 1779 sociétaires qui gèrent un capital de 16,5 millions de francs. Entre 1989 et 1996, elle a accordé 560 prêts pour environ 90 millions de francs. Le nombre d'emplois créés ou consolidés depuis 1989 est estimé à 1500.

Cigales et Garrigue

Autre moyen d'être solidaire et de contrôler le devenir de son épargne : placer soi-même ou avec des amis directement de l'argent dans les entreprises de son choix.

En 1981, se crée l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative, l'ALDEA (2). Cette association se donne pour but de promouvoir une nouvelle pratique de l'économie à partir d'entreprises alternatives tournées vers le développement local, mettant en place des formes de solidarité, en particulier par le partage du travail ou la pluriactivité, répondant à des besoins socialement utiles et respectueux de l'environnement. L'idée de base est de développer un nouveau rapport à l'argent : celui-ci n'est plus une finalité mais redevient ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un moyen. L'idée, à plus long terme, est d'espérer que les micro-projets ainsi développés dans les "îlots" du système puissent permettre d'élaborer un macro-projet économique alternatif au système actuel.

L'ALDEA étudie des moyens pour intégrer la population aux projets économiques. Elle en arrive ainsi à proposer en 1983 la création des CIGALES, Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne. Ces clubs permettent aux populations en contact avec un projet d'investir financièrement dans ce projet. Ces CIGALES constituent le lieu de rencontres entre petits épargnants et jeunes entrepreneurs. Une CIGALE réunit de 15 à 20 personnes qui alimentent une cagnotte collective en recueillant des cotisations mensuelles dont le niveau est fixé librement par chaque adhérent. Le capital ainsi constitué est ensuite placé sous forme de capital-risque dans des entreprises à hauteur limite de 25 % dans la même entreprise. Chaque CIGALE choisit son mode d'aide. Il n'est pas obligatoire que ces prêts soient faits dans un

souci de rentabilité. Les CIGALE dont la taille financière reste limitée sont surtout un choix éthique de l'épargnant en fonction de critères politiques. Ils permettent à des sympathisants de placer leur argent dans une entreprise qui leur plaît sous une forme légale. Comme c'est un capital-risque, il y a toujours la possibilité de perdre son argent.

En 1986, l'ALDEA crée un outil financier de plus grande envergure, les GARRIGUES, dont le fonctionnement est plus complexe. Il s'agit toujours d'un placement de capital-risque mais le capital est variable, c'est-à-dire que le prélèvement chez les souscripteurs n'est pas fixe et que ceux-ci peuvent se retirer ou revendre leurs parts. A la différence des CIGALES, les souscripteurs peuvent être des personnes morales (associations, entreprises...). Chaque part est d'un montant fixe de 1000 F. 75 % des capitaux ainsi recueillis sont investis dans des entreprises de moins de trois ans répondant à des critères fixés par une charte.

Entre 1983 et 1996, environ 11 millions de francs ont été investis par 200 CIGALES dans environ 300 petites entreprises. La fédération des CIGALES bénéficie d'aides financières publiques ou territoriales.



Autonomie et solidarité

Autonomie et Solidarité est également une société de capital-risque sous forme de coopérative spécialisée dans les placements à risque dans la région Nord-Pas de Calais. Elle cherche à aider à la création d'entreprise dont la production est *socialement utile*, respecte une *démocratie dans le travail*, respecte *l'environnement*. Elle a été créée en 1990 et ses résultats ont dépassé ses espérances. Elle s'est investie dans la naissance de la Caisse Solidaire mais poursuit par ailleurs ses activités.

Pour la sélection des dossiers, des critères économiques objectifs sont d'abord retenus : le projet ou l'entreprise doit être viable et avoir un réel besoin d'argent. La moitié des entreprises sont créées ex nihilo et l'autre moitié ont moins de 3 ans et souhaitent se développer en créant ou en pérennisant des emplois. Il faut que l'entreprise soit capable de payer l'inflation aux actionnaires. Les effectifs des entreprises se situent en général entre 10 et 60 personnes (en complémentarité avec les CIGALES). Fin 1997, son capital était de 9,2 millions de francs. Elle a depuis

(2) ALDEA s'est transformée dans les années 90 en REAS, réseau pour une économie alternative et solidaire, 61 rue Victor Hugo, 93500 Panin, tél : 01 49 15 04 03 que nous avons présenté la dernière fois dans le n°202.

Des placements totalement bidons !

Il existe de multiples SICAV ou FCP présentés par les banques comme "différentes" notamment dans le domaine de l'environnement et qui se voudraient plus ou moins écolos. Quand on rentre dans le détail, l'éthique consiste à placer l'argent dans les stations d'épuration des grandes compagnies de la gestion de l'eau pour lutter contre la pollution de ces mêmes compagnies, ou dans les laboratoires médicaux qui nous préparent des vaccins pour — c'est bien connu — lutter contre la maladie. Certains titres servent dans le tiers-monde... aux banques locales qui n'ont aucune démarche sociale ou environnementale précise. En cherchant bien, on devrait pouvoir trouver dans ce maquis de "bonnes" Sicav, des actions qui luttent contre l'effet de serre en prêtant à l'industrie nucléaire ou qui font beaucoup pour la paix en favorisant l'armement. Fuyez ces placements !

1990 investit 8,5 millions de francs dans une soixantaine d'entreprises, ce qui a contribué à créer environ 700 emplois dont la moitié sont occupés par des personnes à l'origine en difficulté.

Une solidarité à plus long terme

Si les initiatives présentées ci-dessus vont plus ou moins dans le bon sens, nous ne devrions pas nous arrêter là dans notre réflexion : en effet, la capitalisation, même avec les meilleures intentions du monde ne résout pas les problèmes d'inégalités. L'essentiel de l'argent qui se brasse dans le monde échappe à ces mécanismes solidaires, et y échapperont toujours du fait même du fonctionnement du milieu bancaire français.

En effet, pour ouvrir une activité financière, il faut une autorisation de la Banque de France. Or celle-ci demande pour cela le dépôt d'un capital. Prenons le cas de la NEF. Nous avons vu ci-dessus que c'était la structure financière qui va le plus loin dans la "pureté" de l'argent. Son capital de 16,5 millions de francs est déposé à la Banque de France. Cela lui permet de faire des prêts avec une garantie auprès des épargnants. Mais alors que la NEF prête d'un côté de manière éthique et transparente, la Banque de France peut utiliser le capital déposé à sa guise sans aucun contrôle de notre part. Le premier client de la Banque de France étant l'Etat, les parts sociales de la NEF peuvent très bien servir à combler les dettes du nucléaire français, à garantir des exportations d'armes ou à combler le déficit du Crédit Lyonnais.

Pour échapper à cela, il faut devenir acteur de sa propre épargne et donc éviter, autant que possible, de passer par un organisme financier. C'est possible et ceci à de multiples niveaux.

Le niveau le plus évident est ce que la loi appelle le "prêt familial", c'est-à-dire un prêt qui se fait soit entre membres d'une même famille, soit entre amis. Cela passe généralement par la signature d'une simple reconnaissance de dette. Seule limite légale : l'interdiction de pratiquer des prêts à intérêt. La capacité pour une personne porteuse de projet à collecter des prêts familiaux est souvent un des critères des organismes financiers pour accorder un prêt qui complètera le capital nécessaire au lancement du projet (3).

Un deuxième niveau de placement est la prise de participation directe dans le capital d'une société. Cela peut se faire de plusieurs façons. Prenons l'exemple de l'INESTENE, un institut d'évaluation sur les rapports entre l'énergie et l'économie. Cet institut travaille essentiellement avec des institutions. Les contrats de recherche portent sur des périodes longues (parfois jusqu'à deux ans) et la plupart du temps le travail n'est payé qu'à réception. Comme entre temps, il faut payer les salariés qui font les études, l'INESTENE a besoin d'une énorme avance de trésorerie. Les banques, sur la foi des bons de commandes des institutions, sont d'accord pour avancer cette trésorerie mais

(3) La NEF propose une alternative à ce procédé : si vos amis sont fauchés, la NEF ne demande pas un capital, mais seulement une caution solidaire : vos amis ne seront sollicités qu'en cas d'empêchement à rembourser le prêt. Ceci permet à la NEF de voir si les proches estiment le projet lié à l'emprunt comme viable.

Placements possible de votre épargne

Nom	Date	Promoteur	Montant	Encours	Ethique ?	Classement
FCP Epargne Solidaire	1987	Crédit coopératif	5000 F	44 millions	intérêt	*
SICAV Eurco Solidarité	1992	Crédit Lyonnais	1500 F	160 millions	intérêt	*
FCP Epargne Solidarité habitat	1991	Crédit Lyonnais	1100 F	61 millions	intérêt	*
FCP France Emploi	1994	Crédit Mutuel	5000 F	30 millions	intérêt	*
FCP Insertion Emploi	1994	Caisse des Dépôts			capital en partie éthique	**
FCP Faim et développement	1983	Crédit coopératif	5000 F	255 millions	intérêt	***
Livret NEF	1994	Crédit Coopératif	500 F	42 millions	+ placement filtré capital (+intérêt)	****
Compte épargne à terme	1997	Caisse Solidaire	100 F	5 millions	capital (+intérêt)	*****
Compte épargne à terme	1989	NEF	200 F	18 millions	capital (+intérêt)	*****
Cigales	1983	Féd. Cigales	au choix		capital (+ intérêt)	*****
Garrigue	1986	Féd. Garrigues	1000 F		capital (+ intérêt)	*****
Autonomie et solidarité	1990	A & S.		9 millions	capital (+intérêt)	*****

* : seul l'intérêt ou une part de l'intérêt est éthique. Le capital peut être placé n'importe où.

** : une partie du capital est placé de manière éthique.

*** : l'intérêt est tout ou partiellement éthique mais en plus le capital est placé de manière filtré.

**** : le capital est éthique, l'intérêt peut l'être aussi, la gestion est transparente, l'utilisateur a le droit de vote... sauf 25 % du capital qui échappe pour le moment à la NEF. Votre argent est récupérable en quinze jours.

***** : le capital est éthique, l'intérêt peut l'être aussi, la gestion est transparente, l'utilisateur a le droit de vote... les critères éthiques sont un cran en-dessous de ceux de la NEF : priorité est donné à l'emploi local. Votre argent est bloqué deux ans.

***** : le capital est éthique, l'intérêt peut l'être aussi, la gestion est transparente, l'utilisateur a le droit de vote... C'est le meilleur placement garanti, mais votre argent reste bloqué deux ans.

***** : vous gérez vous-même votre capital, avec l'aide d'une fédération : cela prend du temps, mais vous êtes totalement libre de le placer où vous voulez. Le rendement n'est pas garanti.

avec des intérêts de l'ordre de 18 %. C'est pourquoi l'INESTENE a choisi d'émettre des obligations qui rapportent 8 % par an. Un particulier peut prendre des obligations... ce qui fait économiser 10 % à la société. Il peut également entrer dans le capital en achetant des parts sociales et l'intérêt est alors calculé en fonction des résultats de l'entreprise. Il s'agit là de deux moyens de placer votre argent à long terme.

Donnons quelques autres exemples : pour acheter de l'immobilier, les associations n'ont généralement pas les fonds suffisants. La solution peut alors passer par la création d'une SCI, société civile immobilière, qui sera propriétaire des lieux et qui louera avec un bénéfice moindre ou nul aux associations occupantes, lesquelles peuvent se regrouper en fédération. L'intérêt est alors dans la différence entre le coût réel d'entretien des locaux et la location perçue des occupants. L'équivalent existe en milieu agricole : de jeunes exploitants n'ont souvent pas les moyens d'acheter la terre. Une solution est alors de constituer un GFA, groupement foncier agricole, qui sera propriétaire des terres et qui les louera à l'association des jeunes exploitants — regroupés par exemple sous forme d'un GAEC, groupement agricole d'exploitation en commun. La plupart des groupes présentés dans le dossier "Vivre ensemble" (4) ont adopté une telle répartition du capital.

Dans ces cas là, l'argent peut être totalement éthique : il s'agit de placements longs (dans les SCI et les GFA les parts sont transmissibles par héritage), qui n'ont souvent guère d'intérêt pécuniaire mais un grand intérêt humain en aidant concrètement un projet à exister. Par contre, il est parfois difficile de récupérer ses parts en cas de besoin (il faut compter souvent plus de 6 mois dans la théorie, mais cela peut aller plus vite si les actionnaires se connaissent entre eux).

On remarquera dans l'évolution des placements présentés que plus le placement est fait sur une longue durée, plus il est facile d'avoir une solidarité importante et de mettre la barre éthique le plus haut possible. A l'inverse, plus vous pouvez placer de l'argent à long terme et plus cela prouve que vous n'en avez pas vraiment besoin et donc plus vous pouvez vous lancer dans de telles initiatives...

Il existe encore d'autres moyens d'être solidaires : diminuer son temps de travail de manière à diminuer ses ressources financières au strict minimum... et disposer alors de temps libre : plutôt que de prêter de l'argent, vous pouvez alors prêter du temps. Nous ne

Devenez actionnaire dans une société

Il existe de multiples placements dans le milieu écolo qui n'ont aucun intérêt... financier, mais un grand intérêt humain. Deux exemples.

1 - La SC Un Toit pour l'écologie

Pour pouvoir s'agrandir, des associations parmi lesquelles Silence, se sont regroupées en 1994 afin de constituer une double structure : la SC *Un Toit pour l'Écologie* qui a acheté les locaux du 9 rue Dumenge et qui est donc propriétaire ; une fédération *Les Ateliers* qui regroupe actuellement neuf associations utilisatrices des locaux et qui a le statut de locataire. Le choix qui a été fait pour la société est de ne pas faire de bénéfice : il n'y a donc aucun intérêt... sinon celui de soutenir les associations présentes. Il est convenu entre la SC et la Fédération d'un "bail d'usage" qui fait que la fédération paie l'intégralité des frais du local, y compris ceux du propriétaire... en échange de l'absence de loyer. La société est donc une structure "inerte" qui n'intervient que lorsque des aménagements sont nécessaires, aménagements qui augmentent la valeur du local. Actuellement, la SC cherche de nouveaux investisseurs pour pouvoir constituer le capital nécessaire à l'achat du local d'à côté qui permettrait d'accueillir de nouvelles associations. Les parts sont de 2500 F.

Dossier sur demande à : SC *Un toit pour l'Écologie*, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon.

2 - Le Cun du Larzac

Le Cun du Larzac est un centre de formation sur la non-violence qui développe un aspect communautaire (voir Silence n°226-227). L'ensemble des bâtiments appartient à une SCI qui les loue symboliquement à prix coûtant au Cun du Larzac qui est une association. Là aussi les parts de capital ne rapportent rien si ce n'est le plaisir de voir se développer ce centre qui existe depuis plus de 20 ans. Les parts sont de 500 F.

Dossier sur demande à : Le Cun du Larzac, 12100 Millau.



(4) Depuis le numéro 226-227.

sommes alors pas loin d'avoir réinventé les SEL qui finalement ne devraient pas se contenter de permettre les échanges seulement entre ceux et celles qui n'ont pas assez d'argent.

Enfin, le stade de solidarité le plus complet est le renoncement à ses biens propres au bénéfice de la collectivité à laquelle on veut participer. C'est le choix de la pauvreté individuelle au bénéfice de la richesse collective. Cela se pratique dans les milieux religieux ou plus près de nous dans les Communautés de l'Arche, d'inspiration gandhienne. Cette étape qui demande un long cheminement spirituel permet de se détacher de la valeur accordée à l'argent et de découvrir que la vraie richesse est souvent dans le regard de l'autre.

Michel BERNARD

Contacts :

- *Finansol*, 4 rue Jean Lantier, 75001 Paris, tél : 01 44 82 80 12.
- *ADIE*, 111, rue Saint Maur, 75011 Paris, tél : 01 43 55 98 94.
- *Autonomie et Solidarité*, 81 bis, rue Gantois, 59000 Lille, tél : 03 20 14 30 62.
- *Fédération des Cigales*, 61, rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 01 49 91 90 91.
- *Fédération Habitat et Humanisme*, 69, chemin de Vassieux, 69300 Caluire, tél : 04 72 27 42 50.
- *France Active*, 201, rue du Temple, 75003 Paris, tél : 01 44 61 88 50.
- *SIDI*, 47, quai des Grands Augustins, 75006 Paris, tél : 01 40 46 70 00.
- *NEF*, 46 rue de la Burge, 03160 Bourbon l'Archambault, tél : 04 70 67 18 50.
- *NEF*, 35 rue de Lyon, 75012 Paris, tél : 01 44 87 97 00.
- *Caisse solidaire*, 15, Grand'Rue, 59100 Roubaix, tél : 03 20 81 99 70.



MINI-GUIDE ESPÉRANTO

Un petit dictionnaire des mots courants espéranto-français et français-espéranto, faisant 92 pages, est diffusé à prix coûtant par *Richard Forget*, 16 rue du Pont du Moulin, 25200 Montbéliard au prix de 9 F l'exemplaire (+8 F de port) ou 25 FF pour l'étranger.

AGRICULTURE BIO-DYNAMIQUE : FORMATION

L'agriculture bio-dynamique est une forme d'agriculture biologique qui tient compte de l'influence des astres, des paysages, des hommes... et qui débouche sur une manière rigoureuse de produire

bio (mention Demeter). Le Centre de formation permanent pour adulte d'Obernal organise, pour la cinquième fois, un Brevet professionnel agricole spécialisé en agriculture bio-dynamique. Cette formation unique en France se déroule sur 24 mois avec en alternance des stages pratiques à la ferme et une formation en groupe

(10 semaines par an). La prochaine promotion débutera en février 1999 mais pour y être candidat, il faut auparavant avoir fait six mois de stage dans une ferme en bio-dynamie... donc il faut s'y prendre dès maintenant. Autres conditions : avoir au moins 20 ans, avoir une année d'expérience professionnelle dont au moins six mois dans l'agriculture, une forte motivation et passer un entretien d'entrée.

Programme complet : *Enseignement et formation en bio-dynamie*, 5 place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 03 89 71 35 62.

LOZERE : ECLAT DE RIZ

L'association "Biosmose" vient de mettre en place une coopérative de produits biologiques à Florac.

Contact : *Eclat de Riz*, 63 av. Jean Monestier, 48400 Florac.

BRETAGNE : ECOLES DIWAN

Les 8, 9 et 10 mai prochains, les Ecoles Diwan, qui enseignent en breton et en français, fêteront leur vingtième anniversaire à Morlaix. La première école s'est créée à la rentrée 1977 à Quimper avec 7 élèves de cinq familles. En 1982, cette école compte 25 élèves. En 1993, elle en compte 74. A la rentrée 1997, on compte 53 élèves au collège de Quimper, 146 à celui de Relecq-Kerhuon, 69 à celui de Plésidy. Entre temps, une école publique à Dournenez a ouvert une classe bilingue qui compte 6 élèves. Au total, on compte aujourd'hui 24 écoles maternelles, 26 écoles primaires, 3 collèges et un lycée. Cela représente 1700 élèves et 125 salariés.

Pour en savoir plus : *Kuzul Skoazell Diwan Kemper*, 25 alez Kermoger, 29000 Kemper, tél : 02 98 95 82 47.

TOULOUSE : GROUPE HOMMES

Hommes, n'avons-nous rien à nous dire ? Dans le cadre des Réseaux Hommes France initialisés par Guy Corneau, après ceux du Québec, se crée un groupe sur Toulouse. Autogéré, il est soutenu par un "cahier des charges" élaboré par l'auteur de "N'y a-t-il pas d'amour heureux" et "Père manquant, fils manqué". Si vous êtes intéressé et très motivé, contactez *Jean-Claude Alglehoux*, "L'épicier", 31570 Vallesvilles, tél : 05 61 83 97 37.

VIVRE ENSEMBLE

CREER UN POLE VEGETARIEN

Lionel et Marie Reislér, animateurs de l'association Alliance Végétarienne, rencontrent souvent des personnes qui ont envie de faire "autre chose" et qui ne savent où s'installer. C'est de là qu'est née l'idée de créer un "pôle végétarien" dans le sud de la Vendée, à Coulonges sur l'Autize, autour d'activités déjà existantes. Situé à 22 km de Niort (gare TGV), 70 km de la plage (La Rochelle), ce village de 2200 habitants est très commerçant (une quarantaine de magasins et un marché très actif), relativement touristique (château Renaissance, piscine et camping municipaux). Il existe déjà sur place une Blocoop végétarienne "Le Plantivore", une association de rencontres "Univert" et "Alliance végétarienne". Cette dernière dispose d'un centre de documentation et d'une bibliothèque de prêt, une salle de réunion, une table d'hôtes végétarienne et végétalienne. Un médecin naturothérapeute est installé à une quinzaine de kilomètres.

Le projet s'adresse à des personnes autonomes financièrement qui peuvent soit par la location, soit par l'achat, s'installer sur la commune (le prix des maisons commence autour de 200 000 F). Le "pôle végétarien" serait constitué sous forme d'une SCI qui dans un premier temps permettrait l'ouverture d'un restaurant végétarien, lequel servirait

de salle de rencontres et d'activités (conférences, dîners-débats, ateliers). Le pôle aurait également pour fonction de mettre en place un réseau d'entraide (sous forme d'un SEL) et permettrait l'accueil de personnes de passage (chambres d'hôtes). Actuellement, un couple de retraités et cinq "actifs" sont déjà installés sur place et d'autres arrivées sont souhaitées.

Pour en savoir plus : *Lionel et Marie Reislér*, Beauregard, 85240 Saint-Hilaire des Loges, tél : (avant 20 h) 05 49 06 03 87.

LA VALENSOLETTTE

Dans la région de Manosque, vient de démarrer une "Oasis" selon le modèle proposé par l'association "Oasis en tous lieux". Elle travaille en liaison avec Emmaüs et les communautés de ce réseau. Elle se veut "bio, écolo, non-violente", favorisera la cuisine végétarienne et cherchera à développer des projets autour de l'idée d'une alternative solidaire démonstrative. Trois couples sont à l'origine du projet et — ce qui est rarement le cas dans ce genre de projets — trois générations sont représentées. Ce projet communautaire vise à essayer une nouvelle démarche par rapport aux traditionnelles communautés d'Emmaüs : faire en sorte que les personnes qui y viennent ne soit pas assistées mais retrouvent leur autonomie.

On peut en savoir plus en prenant contact avec : *Ass. La Valensolette*, 04410 Pulmoisson, tél : 04 92 74 72 76.

VILLAGES SANS FRONTIERES

Guy et Greet Barthélémy animent depuis de nombreuses années l'association "Villages sans frontières" qui essaie de favoriser des projets de coopération entre le Nord et le Sud, notamment par l'envoi de volontaires auprès d'associations du Sud.

L'association dispose d'une grande ferme paysanne pour le moment en grande partie inutilisée. Intéressés par la démarche des éco-villages, ils cherchent des personnes sensibilisées par la question des rapports Nord-Sud pour essayer de développer un projet de vie collective autour de cette ferme.

Contact : *Guy et Greet Barthélémy*, Villages sans Frontières, relais Dufourcq, 64270 Ramous, tél : 05 59 65 20 71.

LA GOUTTE D'EAU

La lutte contre le tunnel de la Vallée d'Aspe et contre l'autoroute aujourd'hui a fait se rencontrer de multiples personnes à La Goutte d'Eau, le gîte d'Eric Péte-tin. Aujourd'hui, une dizaine d'ex-chômeurs ont fait le saut pour venir s'installer dans la maison et le défrichage a permis de mettre en place des jardins. La création d'un éco-village libertaire est aujourd'hui à l'ordre du jour dans ce lieu magnifique.

Contact : *La Goutte d'Eau*, 64490 Cette-Eygun, tél : 05 59 34 78 83.

CONTRE MAC DONALD'S

La lutte contre Mac Donald's semble vouloir prendre tout doucement son envol en France. Après les groupes Chiche I qui ont organisé des distributions de tracts en octobre dernier (au moins à Lyon, Grenoble et Paris), la CNT de Toulouse, syndicat anarchiste, nous informe que plusieurs actions ont été menées ailleurs : distribution de tracts à Périgueux et à Rouen, édition d'auto-collants à Marseille (merci de nous en envoyer à Silence si vous nous lisez !), action devant le Mac Do de Toulouse.

A Auch, pour l'inauguration d'un nouveau magasin, la CNT et la Confédération Paysanne ont organisé un buffet campagnard avec des produits locaux.

A Lorient, à l'occasion du jour de l'an, le FLMB (foutre la merde et le bordel !) a organisé une opération peinture sur un Mac Do avec un produit facile à trouver : le contenu d'une fosse septique. Le tout accompagné d'affiches qui disaient : "notre merde est meilleur que la tienne" "Mac Do : ça pue", "Navré pour le nettoyage : Mac Do ne vous donne pas le choix, en plus d'être mal payé pour vendre de la merde, vous l'êtes pour la nettoyer".

Une semaine d'action mondiale est prévue autour du 16 octobre prochain... N'oubliez pas d'informer Silence si vous organisez quelque chose chez vous. Contact : CNT, Combat Syndicaliste, 7 rue Saint Remesy, 31000 Toulouse.

PARIS : VIVEZ NATURE

La 8ème édition de "Vivez Nature", salon de l'agriculture biologique et des produits naturels se tiendra à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à la Villette, du 2 au 16 avril. Au programme, outre les stands : des ateliers permanents sur l'habitat sain, des conférences sur la beauté, les méthodes de santé, les techniques corporelles, des ateliers sur le jardinage bio.

Programme complet : *Vivez Nature*, 105 rue des Moines, 75017 Paris, tél : 01 40 25 47 28.

CAMBRAI : FORUM BIO

L'édition 98 de "Forum Bio" se tiendra au Palais des Grottes, les 21 et 22 mars prochain à Cambrai. Le thème central sera l'eau avec également des interventions autour de la nutrition (par l'alimentation biologique) et le respect de l'environnement au quotidien. L'entrée est gratuite.

Programme complet : *Nature et Progrès*, 17 rue de Bohain, 59400 Cambrai, tél : 03 27 79 54 33 ou 03 28 68 68 15.

AIN : ZOOP !

"Zoop !" se veut un carrefour d'informations radicales et de diffusion de matériel alternatif. Animé par un ancien Genevois qui officiait sur Radio-Zone, on peut y trouver des infos sur de multiples domaines : lutte contre l'armée, contre la prison, mais surtout distribution de labels de musique alternatifs...

Pour en savoir plus : *Zoop ! Distrozine*, 43, rue Mal-Foch, 01000 Bourg-en-Bresse, tél : 04 74 22 62 52.

RHONE : FOIRE AU MIEL

La 9ème foire au miel et aux produits biologiques se tiendra le dimanche 22 mars de 10 h à 19 h à la salle polyvalente de Chazay d'Azergues. Elle est organisée par l'association Altern'Info avec le soutien de Nature et Progrès. Outre les produits biologiques, on peut également y rencontrer de nombreuses associations locales.

Programme complet : *Altern'Info*, André Abellon, 2 allée de Chiel, 69380 Chazay d'Azergues, tél : 04 78 43 02 19.

LYON : CREVE-LUNE

Le "Crève-lune" est un espace associatif qui entend développer par les activités qu'il met en place, un réseau d'entraide et de solidarité. Il a été mis en place le 14 juillet 1997 dans des locaux déjà squattés depuis le printemps. Ses premières activités consistent en un restaurant végétarien et végétalien, le plus possible biologique, qui fonctionne les lundis et les samedis à 20h30 et d'un salon de thé qui fonctionne les jeudis et samedis à 16h. Particularité : les prix y sont libres afin de permettre à quiconque de participer librement et spontanément, de façon ponctuelle le plus souvent, à la cuisine, à la vaisselle, au nettoyage. Nous voulons que les participants se responsabilisent et prennent part du mieux possible à la vie du lieu.

ARIEGE : CENT INCULPES ?

Après le jugement du tribunal estimant l'entraide de au sein d'un SEL comme illégale (voir numéro précédent), les adhérents du SEL de l'Ariège ont répondu positivement : une centaine d'entre eux se sont retrouvés le 31 janvier chez Sara, la personne inculpée pour avoir fait refaire sa charpente. Tout au long de la journée, ils ont débroussaillé un champ (photo 2), planté des arbres, taillé les haies (photo 3), refait le crépi des murs, remis en état une fosse septique (photo 1)... Et ceci sous les yeux des médias. De nombreux autres SEL ont annoncé être prêts à envoyer du monde s'il fallait encore amplifier le mouvement.

Alors, maintenant au gouvernement de répondre : la loi devant être la même pour tous, on inculpe tout le monde ou on change la loi ?

(photos Ibrahim Carbonare)



Après neuf mois de fonctionnement, cette politique de prix libres a montré qu'il était possible de faire confiance aux gens. La présence de 40 à 50 personnes chaque fois a même permis de dégager de l'argent pour aménager les lieux et le rendre plus convivial.

Contrairement aux squats classiques, dès son installation, le "Crève-lune" est entré en contact avec le propriétaire — la société immobilière de la ville de Lyon, la SERL — pour demander une régularisation de la situation. En vain. La ville a tout de suite envoyé un huissier et une procédure d'expulsion est en cours. La ville a racheté l'immeuble en question parce qu'il fait partie d'un lots de logements qui doivent être remis en état, dans une

rue actuellement en réhabilitation. Le projet reste donc fragile.

Contact : Le Crève-lune, 59 montée de la Grande-Côte, 69001 Lyon, tél : 04 72 07 66 28.

Pour découvrir la
LANGUE INTERNATIONALE
ESPERANTO
Lisez le bulletin trimestriel



en français
abonnement simple 25 F
abonnement de soutien 35 F

ESPERANTO - info
Hortensias II - 121 bis Bd Napoléon III
06200 NICE - Tél. 04 93 83 08 73
CCP Marseille 11 901 46 B

VIVRE ENSEMBLE

LE VILLAGE D'EOURRES

L'histoire commence en 1975 quand des jeunes d'inspiration écolo-libertaire décident de créer une communauté. Ils achètent une ferme sur la commune d'Eourres, dans les Hautes-Alpes, à la limite du département de la Drôme, une commune située en bout de route, à 1000 mètres d'altitude et qui, comme beaucoup de villages de montagne, connaît le déclin depuis la guerre de 14-18 : les femmes qui se marient ailleurs, les hommes qui restent célibataires et sans descendance. En

ment". Avec sa femme et un autre couple, ils envisagent alors le retour à la terre et veulent élever des chèvres et des abeilles. Il découvre Eourres après plusieurs mois de recherche. Ils lancent alors la communauté "Terre nouvelle".

D'autres personnes s'installent. Une salle de méditation s'ouvre qui n'intéresse pas grand monde au début. Mais les journées passées dans les montagnes à surveiller les chèvres éveillent les consciences et le côté spirituel prend une plus grande importance.

Autour des années 90, le projet communautaire va se dissoudre en douceur et finira par complètement disparaître. C'est principalement par l'arrivée des enfants que le village va prendre de l'importance : les familles ressentant plus le besoin d'autonomie. Pendant ce temps, le village reprend vie et de plus en plus de gens viennent s'installer, notamment un fort noyau ayant pris connaissance du lieu par le milieu *écologie spirituelle*.

Autre facteur de dilution de la communauté : les ressources économiques. De fait, la communauté était liée avec un mode de vie extrêmement simple. Avec des enfants, certains ont ressenti le besoin d'avoir plus de revenus. En l'absence de ressources importantes dans le village, il a fallu chercher du travail à l'extérieur.

Les premières familles apparaissent en 1982... et la fin officielle de la communauté sera prononcée seulement en 1992. A cette époque, elle se transforme en une association "Terre nouvelle" qui continue à jouer un rôle d'animation dans le village en proposant pendant l'été des stages de développement personnel et d'ouverture spirituelle. Le président de l'association est Gilles Roy.

Les familles développent des activités économiques diverses... dont certaines réussissent si bien qu'elles provoquent des départs du village : une fabrique de pâte de fruits s'est développée jusqu'au Québec, un bureau d'études thermiques a maintenant des bureaux à Embrun et à Aix. D'autres arrivent à se développer sur place.

Une commune des Hautes-Alpes qui vote à 70 % écolo, voilà qui est intrigant. Comment l'essor d'une communauté a provoqué la réussite d'un village.

1975, le village est presque vide : il ne reste qu'une dizaine de natifs.

La communauté hier...

Gilles Roy est d'origine bretonne, de milieu laïc. A 18 ans, à la fin des années 60, il se lance dans la communication et fait des reportages pour *Politique Hebdo*. Il découvre ainsi l'écologie et les mouvements spirituels. Il découvre aussi les dissidents soviétiques et les cercles de l'IRA en Irlande, ce qui l'amène à s'interroger sur la "conscience collective". En 1974, il part aux Etats-Unis à la recherche de la "contre-culture", visite des communautés, rencontre des Amérindiens, découvre la méditation et choisit alors d'appliquer la phrase de René Dubos : "*pensons globalement, agissons locale-*

Le contact avec les habitants du village passe assez bien : les jeunes aident les personnes âgées, ce qui leur permet de rester au village.

Le projet communautaire va se développer jusqu'en 1980. Elle attire de plus en plus de monde et cela pose des problèmes d'intégration dans le groupe. Il est alors demandé aux personnes du village s'ils veulent bien vendre des maisons à l'abandon pour permettre l'installation des nouveaux arrivants.

Les personnes viennent principalement de Grenoble, de Paris et de la Bretagne. Il y a aussi pas mal d'étrangers. Comme la population augmente, l'école finit par rouvrir. En 1989, Gilles Roy deviendra maire du village puis conseiller municipal jusqu'en 1995.

...le village aujourd'hui

Aujourd'hui, cinquante des soixante personnes présentes sont de la mouvance écolo, dont une quinzaine d'enfants. Onze nationalités sont représentées. Ces soixante personnes ont développé des projets distincts et variés : un studio d'enregistrement pour le groupe Los Incas, une infirmière, une activité bois en amont de la chaudière qui alimente les six logements sociaux de la commune, une biocoop "L'églantine" qui fonctionne pour le moment avec un contrat précaire, car elle n'arrive pas à dégager suffisamment pour un emploi complet, un éditeur ("Le Souffle d'Or"), une formatrice en santé, un institu-

teur qui enseigne dans une école privée, une secrétaire de mairie (ancienne de la communauté), un couple de maraîchers, un couple dont la femme fait de la thérapie manuelle et lui de l'animation jeunes nature, un autre couple agriculteur plus tourisme vert, une ferme avec de l'animation, un berger. Beaucoup de ces activités sont gérées sous forme associative. On compte également un ancien instituteur au chômage, quelques retraités, et quelques résidences secondaires. La dizaine d'habitants locaux encore présents sont tous des retraités.

Signe du dynamisme de la commune : son budget a été multiplié par dix en dix ans, ce qui la place en tête du département.

Vie collective

La dissolution de la communauté a provoqué des débats dans le village sur l'équilibre à trouver entre le collectif et le privé. Dans les faits, aujourd'hui presque tout est privé sauf le conseil municipal, des fêtes communes à la Saint-Jean et à Noël, l'utilisation de l'église qui sert de salles des fêtes et de lieu de méditation, une foire au troc et quelques activités ponctuelles proposées par les habitants sur un panneau à l'entrée du village. Sur ce panneau figurent aussi des annonces de départ de voitures pour favoriser les déplacements en commun.

Des activités communes existent aussi par petits groupes : par exemple pour l'achat en commun de matériel comme une machine à laver...

L'ensemble du village se réunit une fois par mois et discute librement de tout, en recherchant le consensus. Les conseillers municipaux et le maire n'ont qu'un rôle d'exécutif. Ils sont neuf au total et ont été choisis pour représenter les différents pôles en présence : 3 pour les résidences secondaires, 3 pour le village, 3 pour les hameaux. Ce conseil municipal fonctionne vis-à-vis de l'extérieur et des administrations comme tous les autres conseils municipaux.

Ce peu de vie collective est souhaité par certains, critiqué par d'autres. Du fait de la petite taille du village, celui qui veut en faire plus peut facilement passer chez les autres pour annoncer une activité susceptible de les intéresser.

Pour ceux qui le veulent, existe le "jeu de l'ange". Autour de la période de Noël, les volontaires mettent leur nom sur des papiers. Ceux-ci sont ensuite tirés au sort et vous aurez la charge d'offrir un bonheur à la personne que vous aurez tirée : ça peut être des mots gentils, des petits cadeaux anonymes (faciles à déposer dans les maisons qui la journée sont généralement ouvertes à tous), etc... A l'Épiphanie, une nouvelle réunion permet de révéler qui a été l'ange de qui... Ce jeu permet de faciliter la prise de connaissance des autres et d'éviter la constitution de groupes fermés.

Nouveaux arrivants

Depuis le début des années 80, les maisons se sont donc à nouveau remplies et aujourd'hui une nouvelle étape doit voir le jour : il va falloir construire des maisons nouvelles si le village veut continuer à grandir.

Jusqu'à maintenant, lorsque de nouvelles personnes se présentaient, il leur était proposé d'occuper en location un des six logements sociaux mis en place par la mairie dans une vaste maison située à l'entrée du village. Cela laissait le temps aux nouveaux de trouver un travail dans les environs et lorsque cela devenait financièrement possible, ils se portaient acquéreur d'une des maisons.

De fait, aujourd'hui, les logements sociaux servent toujours de lieu d'accueil, mais l'étape suivante est un peu plus compliquée puisqu'il va falloir construire. La mairie délivrant les permis de construire, cela a ouvert un débat au sein des réunions municipales pour définir quelle type d'habitations on veut. Il sera recherché au maximum un habitat sain, bioclimatique, économe en énergie, en ressources, en eau... Le débat est en cours. une réserve foncière a été prévue par la mairie. Parmi les personnes en location se trouvent précisément des personnes en recherche d'emplois. Certaines suivent une formation dans le bâtiment pour se lancer dans la construction d'un tel logement.

L'école

Les habitants ont choisi d'avoir une école privée sous contrat pour pouvoir choisir l'instituteur, ce que ne permet pas l'école laïque. Une

école privée sous contrat est une école qui applique le programme de l'éducation nationale au minimum et y ajoute ce qu'elle veut. Le contrat fait que l'instituteur est payé par l'Etat... mais il est choisi par l'association qui gère l'école.

A proximité de là, à Lachau (4 km), existe une école Steiner. Il s'agit là d'une école privée hors contrat où ce sont les parents qui paient l'instituteur. De fait, on assiste à un partage des enfants de la commune entre les deux écoles et certains enfants des communes voisines viennent à Eourres. Il y a cette année 12 enfants à Eourres en classe unique.

Une autre raison qui a fait choisir ce fonctionnement d'école est le refus des vaccinations qui est un des points communs des habitants du village. Ce refus des vaccinations leur vaut de multiples pressions administratives de la part des autorités et même de la presse locale qui en profite pour les accuser de secte.

Relations avec l'extérieur

Yves Michel, le maire, doit représenter la commune dans plusieurs organismes intercommunaux. S'il n'y a aucune volonté de se couper des autres, il présente souvent des propositions atypiques. Ainsi, avec l'obligation de fermer les décharges municipales, un débat a eu lieu sur ce qu'il fallait faire. Il a été le seul à proposer de réfléchir sur comment diminuer le volume des déchets.

En collaboration avec le Centre des technologies alternatives du Pays de Galles, la commune a envisagé de mettre en place une station de lagunage pour la régénération des eaux usées. Ceci afin de suppléer les actuelles fosses septiques qui ne donnent pas entière satisfaction. Ce projet se heurte à des problèmes de garanties de fonctionnement car la technique du lagunage est encore peu développée en France.

Du temps de la communauté, une association des Amis d'Eourres avait vu le jour. Elle existe toujours, mais a une activité limitée : des personnes de l'association viennent passer l'été sur place. D'autres liens à l'extérieur se font par les associations du village : réseau des Biocoop, réseau culturel par la musique, réseau lié à la maison d'édition du Souffle d'Or...

Enfin, il existe au niveau de la limite entre les deux départements tout un réseau de néo-ruraux qui se sont installés là, dans des régions où le climat est assez rude du fait de l'altitude mais où le soleil est généreux. Ce réseau qui se fréquente à travers ses différentes activités permet de se renforcer mutuellement : on trouve un marché bio à Séderon (15 km) et un peu plus loin la foire annuelle de Montfroc (20 km), la plus grosse foire bio en milieu rural.

Le parcours d'un maire original

Issu d'une famille d'agriculteurs, Yves Michel passe un bac scientifique avant d'entrer dans une école d'ingénieur agronome. Là, c'est la déception devant le bourrage de crâne et l'abandon des études. De 1973 à 1976, il s'implique alors dans le milieu associatif et coopératif parisien et en 76 devient permanent de Nature et Progrès. C'est dans cette association qu'il crée de nombreux liens et commence à s'intéresser au domaine de l'édition. En 1980, il se rend à Findhorn, une communauté spirituelle et écologique qui existe depuis 1962, au nord de l'Ecosse. Il y trouve une cohérence entre sa recherche spirituelle et une pratique.

En 1983, il crée les éditions du Souffle d'Or en région parisienne mais très vite cherche à s'installer à la campagne. Il a entendu parler de la communauté d'Eourres où il débarque un beau jour. Si la mairie lui trouve un logement, elle ne peut lui proposer de bureau et la maison d'édition s'installe dans une commune voisine, à Barret-le-Bas. Eourres étant en altitude, la maison d'édition est restée en bas pour des raisons de commodités : voisinage d'un bureau de poste, accessibilité pour les transporteurs. Progressivement la maison d'édition va grossir jusqu'à employer huit personnes aujourd'hui. L'orientation du départ était très "Nouvel Age", aujourd'hui, il parle plus volontiers de "développement personnel et social" et s'intéresse au passage de l'individuel au collectif : comment favoriser l'émergence de réseaux. Dès 1989, il est élu conseiller municipal et depuis 1995, il est maire.

Au niveau du village, il est très intéressé par les débats sur la démocratie directe — pourquoi certaines choses sont demandées au maire alors

qu'une simple solidarité de voisinage suffit souvent à résoudre les problèmes. Il est aussi préoccupé par la situation économique en milieu rural et intègre cela dans le projet de lotissement en débat pour l'élargissement du village actuel : comment répondre aux besoins sociaux non résolus et favoriser la circulation de la richesse que chacun peut créer. La croissance du village peut permettre la réapparition d'activités abandonnées comme celle de commerces. Intéressé par l'économie distributive, il partage l'idée que le problème n'est pas dans la pénurie de la production mais dans la distribution des ressources. Yves Michel essaie d'associer cela avec une vision écologique de la planète.

Une militante pour la paix

Marie-Catherine est fille de militaire catholique. Pour fuir ce milieu qui l'agresse, elle entre dans une école d'agronomie à Rennes où elle découvre ce que sont les objecteurs de conscience. Elle décide alors de s'investir dans le domaine social et va être volontaire chez les Compagnons Bâisseurs. Elle y restera deux ans et demi, le temps d'apprendre tous les métiers du bâtiment. On lui propose un poste de permanent à Paris, mais elle ne supporte pas l'agitation de la capitale. Passionnée par les écrits de Gandhi et de Lanza del Vasto, elle décide alors de s'installer au Cun du Larzac, en 1975, en pleine lutte contre le projet d'extension du camp militaire.

Elle prend la responsabilité de la construction des bâtiments. Elle reste sept ans au Cun... jusqu'au suicide de sa mère peu après le décès de son père. Le choc est rude : elle culpabilise car ses parents n'ont jamais compris son détachement de l'argent et du statut social. Elle commence alors une recherche en bioénergie et découvre ainsi Eourres où elle vient passer des moments de calme.

Elle a finalement choisi de s'installer dans le village où ses connaissances dans le bâtiment devraient être fort utiles. Elle a toutefois maintenu une activité extérieure : son engagement dans les Brigades de Paix Internationales, ces groupes de volontaires qui interviennent à titre préventif dans les pays où les tensions sociales sont fortes. Elle s'est ainsi, il y a quelques années, retrou-

vée à accompagner Rigoberta Menchu lors de son retour au Guatemala, quelques années avant qu'elle reçoive le prix Nobel.

Son travail d'animation au Cun lui a permis d'être une bonne animatrice de groupe et elle s'est vu confier la tâche d'animer les réunions mensuelles qui servent de conseil municipal. Elle est devenue le plombier du village et développe également une activité de thérapeute.

Perspectives

Selon Yves Michel, la dilution de la communauté ne s'est pas faite sans accroc. Le village a traversé une période difficile du fait de la présence de groupes en conflit. Il a fallu du temps pour calmer les choses et retrouver l'harmonie que l'on ressent aujourd'hui. Les perspectives d'avenir portent donc, pour lui, sur comment développer la convivialité pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

D'autres débats portent sur les activités à proposer aux enfants qui grandissent. L'ancien maire, Gilles Roy, par exemple, est parti lorsque ses enfants en ont eu marre d'être obligés d'être en internat.

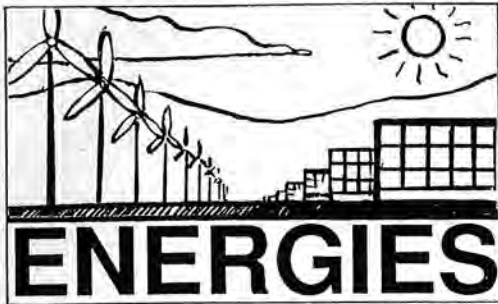
Beaucoup de gens souhaiteraient que viennent s'installer des personnes ayant des activités artistiques, enfin, il existe un vieux château en ruines que certains aimeraient pouvoir restaurer comme lieu de vie central du village...

Selon Edith, qui a vécu longtemps en Amazonie avant de venir à Eourres, ce village est un lieu de transformation : en découvrant ce qu'on reproche aux autres, on découvre que ces conflits sont en soi. La petite taille du village fait que l'on est obligé d'en prendre conscience. Pour Bernadette, maraîchère bio, dans un village de cette taille, les relations humaines sont source de croissance.

On n'arrive donc pas à Eourres par hasard. On y arrive au bout d'un long chemin et après une quête spirituelle. Le résultat est là : un village écologique, bien intégré dans son entourage, qui continue à grossir.

Michel BERNARD

Contact : *Mairie d'Eourres*, 26560 Eourres (Eourres est du côté Hautes-Alpes, mais rattaché à la Drôme pour la poste), fax : 04 92 65 20 49.



JAPON : BARRAGES INACHEVES

Dans les années 60-70, les dirigeants nippons pensaient que la croissance de la consommation électrique se poursuivrait sans répit. En plus de nombreuses centrales nucléaires, un plan de barrages voyait le jour : 380 sites potentiels étaient proposés. Mais comme partout, la consommation s'est plus ou moins stabilisée et aujourd'hui, 31 chantiers de barrages ont été abandonnés, alors qu'ils étaient en construction, parce que le pays n'a pas besoin de plus d'électricité. Le programme nucléaire est également aujourd'hui très ralenti et ceci d'autant plus que, contrairement à la France, le Japon a déjà développé les technologies solaires. (source : SOS Loire-Vivante, décembre 1997)

CHINE : ALTERNATIVES AUX BARRAGES

Au lieu de construire des barrages géants très destructeurs, la Chine pourrait se lancer dans une politique de maîtrise de l'énergie. En effet, l'industrie de ce pays consomme sept fois plus d'énergie à production égale que les industries occidentales. (source : Amis de la Terre Grenoble)

ESPAGNE : OBJECTIF EOLIEN DEPASSE

L'Espagne s'était fixé de dépasser la barre des 500 MW éoliens en l'an 2000. Fin 1997, cet objectif était déjà atteint : avec 334 MW installés en une seule année, les 1700 éoliennes espagnoles représentaient déjà une puissance de 555 MW. Le prix compétitif des éoliennes laisse penser que le développement devrait encore s'accélérer dans les années à venir. (source El País cité dans Ecologie XXI, janvier 1998)

ALLEMAGNE : 5000 EOLIENNES !

Au moment du sommet de Kyoto, l'Allemagne a inau-

guré sa 5000ème éolienne, franchissant ainsi le cap symbolique des 2000 MW. Ces éoliennes sont capables de fournir l'électricité de 700 000 personnes. (source : Ecologie XXI, janvier 1998)

ALLEMAGNE : CENTRALES SOLAIRES

L'Allemagne vient de débiter 94 millions de francs pour la construction de deux centrales solaires qui auront une puissance totale de 40 mégawatts. Cela place l'Allemagne à la première place mondiale pour la production d'électricité d'origine solaire.

Alors qu'actuellement, le courant d'origine solaire coûte 7 fois plus cher que le courant habituel, le gouvernement allemand espère que la construction de ces deux centrales feront diviser le prix de l'électricité solaire par deux. (source : Courrier International, 20 novembre 1997)

EOLIEN EN FRANCE

Le bureau d'étude "Espace Eolien Développement" à l'origine de l'installation des dix éoliennes de Dunkerque, a maintenant ouvert des bureaux en Bretagne et en Languedoc-Roussillon. Ils sont à même de faire les études préliminaires à tout projet d'implantation d'éoliennes pour des structures collectives (municipalités, coopératives privées...).

Contacts :

- EED, Philippe Bruyère, 16, rue Falderbe, 59000 Lille, tél : 03 20 74 04 00.
- EED, Dénez L'Hostis, 140, Boulevard du Créac'h Gwen, 29000 Quimper, tél : 02 98 10 17 87.
- EED, Jean-Paul Boulze, 87, rue de Verdun, 11000 Carcassonne, tél : 04 68 25 89 30.

RADIOS SOLAIRES...

Suite à l'annonce sur les radios-solaires parus dans Silence de janvier, le CIEN, centre international des énergies nouvelles de Tarbes, nous communique l'adresse d'une société qui distribue des radios solaires, mais aussi des lampes, des bornes de jardin, des lampadaires, des chargeurs de piles, des jouets... : SES, 10 rue Saint-Jean, 83570 Cotignac, tél : 04 94 04 77 34.

VIENNE : MEETING EOLIEN

Eole-France organise les 7 et 8 mars à Saint-Jean-de-Sauves, dans la Vienne, un week-end consacré à l'énergie éolienne : présentation de machines importantes (jusqu'à 1,5 MW) mais aussi d'éoliennes de petites dimensions très performantes et peu connues (de quelques centaines de watts à 10 kW pour les particuliers). Programme détaillé : Eole-France, Jocelyn Quintana, 86330 Saint-Jean-de-Sauves, tél : 05 49 50 83 19.

ADEME : NOMINATION DE PIERRE RADANNE

Le 14 janvier dernier, Pierre Radanne a été nommé président de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Né en 1950, Pierre Radanne a animé les Amis de la Terre de 1976 à 1979 avant de diriger la Maison de la Nature et de l'Environnement de Lille (1979 à 1982). A cette époque il lance un appel "C'est l'heure" appelant les écologistes à entrer au Parti Socialiste. Il est alors nommé directeur régional de l'AFME, ancêtre de l'ADEME, pour la région Nord-Pas-de-Calais. Il participe au lancement des Verts dès leur origine en 1984 où il représentera la tendance réaliste. En 1986, il publie une étude pour le compte des Verts portant sur les scénarios de sortie du nucléaire. Ceux-ci s'évaluent sur des durées de 7 à 25 ans. La même année, la droite le vire et, en 1987, il crée l'INESTENE, institut de prospective spécialisé dans l'énergie et l'environnement. A ce titre, il devient expert auprès de multiples institutions dont la Banque Mondiale... mais fournit également de multiples informations aux associations. Il réalise ainsi une contre-expertise sur le temps d'amortissement de la centrale de Fessenheim qui conclut qu'il faut 20 ans — et non 7 ans comme l'annonce EDF — pour rembourser la dette énergétique de la construction d'un réacteur. Les scénarios de sortie du nucléaire s'affinent et donnent naissance à une BD "le nucléaire détrôné" co-édité avec Silence. Avec le retour de la gauche au pouvoir, il devient directeur de cabinet adjoint de Dominique Voynet en juin 1997. Il est maintenant à la tête de l'ADEME... Cette nomination s'accompagne d'une hausse du budget de l'ADEME de 500 millions de francs.

ET DE L'ADEME A EDF...

Pierre Radanne remplace à l'ADEME Vincent Denby-Wilkes. A l'occasion de sa mise sur la touche — il a officiellement démissionné — il a déclaré à l'AFP : "J'ai mis en place l'ADEME avec un seul souci, celui de la neutralité et du sens de l'Etat, sans mettre en avant aucun choix politique". Qu'on en juge. En 1994, Jean-Pierre Souviron, ingénieur des Mines, réalise un rapport officiel dans lequel il analyse la politique énergétique de la France. Il dénonce à l'époque le "manque de transparence et de démocratie" des choix d'EDF, condamne Superphénix, prône une attention soutenue à la maîtrise de l'énergie et le développement de la recherche dans le domaine des énergies renouvelables. C'est-à-dire en gros un développement important des moyens de l'ADEME. Denby-Wilkes attaque alors Souviron publiquement en qualifiant ses propositions de "très générales, peu réalistes ou n'apportant pas d'éléments concrets de réponse"... et l'ADEME continuera ainsi à ne pas faire grand chose. Ce vaillant défenseur de la neutralité de l'Etat se voit aujourd'hui remercié par l'actuel gouvernement, mais aussi par EDF qui l'a immédiatement embauché. Probablement pour service rendu. (source : Politis, 22 janvier 1998)



MOSCOU : CONTRE L'EUROPE NUCLEAIRE

Des manifestants antinucléaires russes ont occupé les locaux de la représentation de l'Union européenne à Moscou, le 18 novembre dernier. Deux personnes ont réussi à grimper sur le toit pour y déployer une banderole de dix mètres avec le texte "nucléaire, non merci !". Ils entendaient ainsi protester contre les subventions européennes versées pour finir de construire des réacteurs à l'abandon depuis la chute de l'URSS. Ils ont remis une pétition demandant l'abandon de la construction de Kalinin-3 financée par l'Union Européenne.

(source : *The Verge*, déc. 1997)

INVESTIGATION PLUTONIUM

La France produit aujourd'hui environ 80 % du plutonium séparé dans le monde (obtenu par "retraitement"). Ce plutonium était destiné à la bombe atomique et à la surgénération. Nous n'augmentons pas le nombre de bombes ; la filière surgénératrice a été un échec... le plutonium s'accumule. Malgré les tentatives d'utilisation sous forme de MOX dans les réacteurs classiques, les stocks de ce dangereux produit augmentent de 10 tonnes par an. Or moins de 10 kilos suffisent à faire une bombe, un gramme peut suffire pour provoquer un cancer des poumons chez un million de personnes.

ALLEMAGNE : NOUVEAU CASTOR

Un nouveau transport de déchets radioactifs sous forme d'un conteneur appelé "castor" est annoncé entre le 20 et le 24 mars. Ce transport partira de la centrale de Neckarwestheim (à côté de Stuttgart) pour se rendre à Ahaus (en Rhénanie-Westphalie à la frontière des Pays-Bas). Les antinucléaires allemands se mobilisent pour rendre ces transports de plus en plus coûteux. Le dernier, en mars 1997, est revenu au gouvernement à plus de 500 millions de francs et avait nécessité un déploiement policier d'une importance inédite dans le pays : il avait fallu onze heures pour arriver à évacuer les dix-mille non-violents couchés en travers des voies ferrées et de la route. Cette fois-ci les opposants concentrent leurs efforts sur le blocage de la voie ferrée privée de 4 km à la sortie du réacteur. 1000 personnes ont déjà rendu un appel public annonçant leur volonté de faire obstruction et de chercher chacun à amener le plus grand nombre de personnes à les rejoindre. Pour qu'il y ait le moins de policiers disponibles pour évacuer les manifestants, d'autres actions radicales sont prévues dans le pays. Ceci a déjà provoqué une mesure assez incroyable : dix matches de foot ont été annulés entre le 20 mars et le 26 avril car le gouvernement ne peut à la fois assurer la sécurité de ces matches et la protection des déchets (à noter que le gouvernement se donne plus d'un mois pour arriver à faire le transport !). Comme ce problème concerne tout le monde, le groupe "Chiche" de Grenoble a décidé de coordonner un départ pour des militants français qui souhaitent participer à cette action et ainsi se former et importer les méthodes non-violentes antinucléaires allemandes en France.

Pour en savoir plus : Chiche 38 c/o Armin Simon, 101 cours Jean Jaurès, 38000 Grenoble, tél : 04 76 84 63 46.

Profitant de la somme liée à la remise du Prix Nobel Alternatif, l'agence de WISE-Paris, service mondial d'information sur l'énergie, a décidé de lancer un bulletin intitulé "investigation plutonium" qui se propose de donner de manière simple des informations sur l'ensemble de la filière. Chaque numéro traitera d'un sujet et c'est la politique française dans ce domaine qui ouvre la série. L'abonnement est de 100 F. La revue est disponible en français et en anglais. Contact : WISE-Paris, 31-33 rue de la Colonie, 75013 Paris, tél : 01 45 65 47 93.

DECHETS : DE LA FAUSSE DEMOCRATIE

Dans un souci de "démocratie", Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie a proposé que l'ANDRA, agence chargée de préparer l'enfouissement des déchets radioactifs, laisse une page de libre expression dans ses publications aux opposants. Dans une lettre datée du 12 janvier, la coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs décline l'invitation, estimant que la population a droit à une information contradictoire et indépendante du promoteur du projet. Elle se dit par contre intéressée par le souci de démocratie et demande donc au secrétaire d'Etat de lui fournir un budget communication de la même importance que celui alloué à l'ANDRA. La coordination pourra ainsi tout à fait légalement publier une revue, faire des campagnes publicitaires, arroser les élus locaux, etc... Si cela pose un problème de budget, la Coordination demande alors à Christian Pierret d'économiser ses sous en supprimant le budget correspondant de l'ANDRA.

Contact : Coordination contre l'enfouissement des déchets radioactifs, 33 rue du Port, 55000 Bar-le-Duc, tél : 03 29 45 45 55.

CHOOZ : NUAGE MAGIQUE

Dans "L'Ardenne à cœur", mensuel publicitaire de la centrale de Chooz, on peut lire (numéro d'octobre 97) : "dans l'hypothèse d'un accident grave, les autorités auraient largement le temps d'informer la population et d'ordonner la prise de comprimés. Les rejets d'iode ra-

CREONS DES EMPLOIS !

Contrairement aux emplois-jeunes, ceux du nucléaire sont plus durables : le plutonium qui se fabrique dans le combustible usagé des centrales nucléaires a une période de 24 400 ans... ce qui signifie qu'au bout de ce temps la moitié du stock s'est désintégrée... Il faut toutefois dix périodes soit 244 000 ans pour que 99 % du stock se désintègre... donnant naissance à de l'uranium 235 radioactif, lequel se désintègre en protactinium 231, un radio-toxique pire que le plutonium. Or l'uranium 235 a une période de 7 millions de siècles... et donc il faudra attendre 70 millions de siècles pour qu'il disparaissent à plus de 99 %.

Rajoutons donc à la surveillance de ces déchets, le risque d'accident. Un accident est fortement créateur d'emplois et donc serait une bénédiction pour le gouvernement : quand on pense aux 800 000 liquidateurs de Tchernobyl, tous en train de crever à petits feux, avec seulement trois accidents comme celui-là, on peut se débarrasser du chômage en France ! Et de manière durable... car on se sera aussi débarrassé de la France au passage.

Et si on arrêtait le nucléaire tout de suite ? Eh bien, tant pis pour l'accident, on se contenterait des déchets. Reste une épineuse question : comment avertir les populations qui, dans quelques millénaires, retrouveront par hasard les déchets radioactifs qu'il vaut mieux éviter d'ouvrir les fûts (si ceux-ci ne se sont pas ouverts tout seuls) ? Thomas Sebeock, de l'Université d'Indiana a fait trois propositions dans ce sens aux autorités des Etats-Unis :

- trouver un système d'image qui soit parlant quelle que soit l'époque et pour cela des recherches sont effectuées par des archéologues pour essayer de déterminer des signes du passé encore compréhensibles aujourd'hui.
- la deuxième solution proposée serait de mettre en place un système de relais avec des rendez-vous chaque siècle pour remettre à jour le langage employé.

• la troisième proposition serait de créer une "malédiction" proche de celle qui entourait la découverte des pyramides, malédiction qui serait entretenue par un "clergé atomique".

Ces trois solutions laissent rêveurs quand on sait la difficulté que l'on eu à comprendre les hiéroglyphes égyptiens qui ne dataient pourtant que de 4000 ans.

(source : *Stop-Nogent*, déc. 1997)

radioactif ne se répandraient que dans les 24 à 48 heures après l'accident". On imagine la scène : les militaires avec des grands ventilateurs maintenant le nuage radioactif sagement derrière les grillages de la centrale pendant que d'autres passent dans les maisons pour avertir de l'accident. Nous avions déjà arrêté le nuage de Tchernobyl à nos frontières en 1985, on peut bien demander à un nuage de rester stable au-dessus de la centrale.

Ah un coup de fil inquiet de la préfecture : euh, les ventilateurs, on les allmente comment en cas d'accident ?

GARD : RETOUR DE PHENIX ?

Le CEA semblent être en passe d'obtenir le redémarrage de Phénix. Phénix est le réacteur qui avait précédé Superphénix. Quatre fois moins puissant, mis en route en 1973 à Marcoule, dans le Gard, il avait relativement bien fonctionné à ses débuts (mieux que Superphénix en tout cas !). Puis les pannes se sont multipliées et des arrêts de plus en plus longs ont été observés. Enfin en 1989 et 1990, des réactions de sur-activités étaient observées qui provoquaient un arrêt que l'on croyait définitif. Cette sur-activité correspond à une brusque montée en puissance du réacteur de manière imprévisible. A chaque fois, les opérations de secours ont été efficaces et le réacteur a été contrôlé, mais c'est bien ainsi que peut commencer un accident majeur.

Depuis cette période, le CEA a essayé de comprendre le phénomène. Il a déterminé que ce sont des bulles d'argon dans le sodium du cœur qui provoquent cette réaction extrêmement dangereuse. L'argon est placé normalement au-dessus du sodium pour éviter que celui-ci ne soit en contact avec l'air ce qui provoquerait un incendie. Malgré des essais de 1990 à 1993, aucune explication satisfaisante n'a été trouvée sur la présence de l'argon dans le sodium.

Depuis 1993, le réacteur est totalement à l'arrêt. Vouloir redémarrer un tel réacteur — que les spécialistes disaient obsolète... pour justifier du maintien de Superphénix — sans avoir compris les causes de sur-activité est pour le moins criminel.

GOLFECH : OU EST LE CRIME ?

Le 9 mai 1996, pour la deuxième fois, trois militants antinucléaires de Stop-Golfech étaient montés en haut d'une des tours de refroidissement de la centrale de Golfech, près d'Agen. André Crouzet, Pierre Kung et Benoit Potel y sont restés trois jours. Le 26 janvier dernier, ils étaient convoqués devant le tribunal de Montauban sur plainte d'EDF. Deux jours avant le procès, une vingtaine de militants arrivent sur la place située devant le palais de Justice. En moins d'une demi-heure, les trois mêmes militants d'installent sur une grue d'un chantier voisin avec une immense banderole "où est le crime ?". Au pied de la grue, les autres militants montent une pile de bidons symbolisant les déchets radioactifs. Une distribution de tracts va se poursuivre pendant deux jours demandant aux passants ce qui est le plus criminel : rester sur une tour de refroidissement pour demander un débat sur l'énergie ou produire des déchets radioactifs dangereux pour des milliers d'années ?

Le lundi à 14 h, les trois militants, transis de froid, sont redescendus pour traverser la place et entrer au tribunal. Une centaine de personnes sont là pour les soutenir.

Très vite commence un dialogue de sourds : alors que le Président essaie de faire du procès une simple affaire d'effraction avec destruction d'un câble, les antinucléaires accusent les représentants d'EDF de refuser tout dialogue sur la question du nucléaire et demandent que cessent immédiatement ces installations dangereuses. Yves Canaff, directeur de la centrale est à la barre du témoin. Accusé de refuser le dialogue, il répond "Je suis payé à autre chose que de passer mon temps à débattre".

Pierre Kung pose alors le problème du légal face au légitime : qui doit-on juger quand tout débat est impossible ? Le procureur dénonce ces actions dignes de Fort Bayard et demande 10 000 F d'amende contre chaque prévenu. François Roux, avocat, rappelant les actions de Gandhi, s'oppose au juge en lui répondant : "cette conscience de citoyen, je ne peux pas accepter qu'on la traite par dérision". Les avocats de la défense plaident coupables mais demandent une dispense de peine pour des personnes qui ont le courage de leurs idées. Le tribunal a condamné les trois militants à 10 000 F d'amende dont la moitié avec sursis et accordé 17 774 F à EDF pour les dégâts commis.

André Crouzet, Pierre Kung et Benoit Potel ont annoncé faire appel pour se servir de nouveau du tribunal comme tribune : si c'est le seul moyen de rencontrer le directeur de la centrale, ils ont annoncé qu'ils n'hésiteront pas à y avoir recours. Le procès en appel devrait avoir lieu d'ici quelques mois. Ils ont besoin de votre soutien pour financer les frais de justice. Contact : Stop-Golfech, 108 Boulevard de la liberté, Impasse Darnait, 47000 Agen.



SUPERPHENIX : LA QUESTION SOCIALE

La région où est implanté Superphénix n'était pas, il y a vingt ans, une région d'essor économique. Essentiellement agricole, elle connaissait un pôle commercial en son centre, Morestel. Pour le reste... il fallait plutôt chercher un peu plus au sud, du côté de Bourgoin et de La Tour-du-Pin pour trouver un développement économique fort. Ces deux dernières communes sont en effet sur un axe routier et ferroviaire important : c'est là que convergent les axes provenant de la Suisse et de l'Italie vers la vallée du Rhône. De nombreuses usines se sont installées là avec des visées sur ces deux pays. C'est en particulier le cas de Hewlett-Packard (informatique) qui a construit à L'Isle d'Abeau et à Eybens, deux usines et des entrepôts pour l'ensemble de l'Europe ou de Photowatt (photopies) qui vise ainsi les trois marchés français, italien et suisse.

Hewlett-Packard a annoncé, en décembre dernier, son intention de créer 1200 emplois en trois ans sur ses deux sites. Photowatt, dans le même temps annonce 200 créations d'emploi prochainement.

Le rapprochement est évident : le médiateur du gouvernement sur la question de Superphénix ne pourrait-il approcher les directions de ces deux importantes sociétés (américaines toutes les deux) pour négocier une reconversion des sous-traitants de Superphénix (environ 1500 emplois menacés à terme... mais avec l'inconnue du nombre de personnes encore nécessaire pour le démantèlement) ?

L'absence de propositions claires du gouvernement a pour le moment provoqué une crispation des plus extrémistes et cela se traduit par des actions commandos dans la région, des menaces téléphoniques, des bombages de magasins... comme cette librairie de Bourgoin qui s'est vue, le 28 novembre dernier, peinturlurée pour avoir osé inviter Jacques Nelrinc, l'auteur du livre (excellent) "Les cendres de Superphénix" ou comme les menaces permanentes contre ceux qui ont le courage de prendre la parole pour rappeler que la majorité des gens dans la région sont pour l'arrêt du réacteur.

UN AMI QUI VOUS VEUT DU MAL

Le 6 décembre 1997, on parlait à Sauve, dans le Gard, de la politique économique mondiale. La salle de la mairie, pourtant vaste, était pleine pour la conférence organisée par l'Institut pour la relocalisation de l'économie (1). La juriste Lori Wallach, collaboratrice de Ralph Nader, le célèbre écologiste américain, expo-

public (comme l'emploi de main d'œuvre ou de matériaux locaux), et à anéantir les limites au rapatriement de capitaux ainsi que les exigences environnementales.

En outre, un investisseur qui s'estimerait lésé pourrait saisir directement un tribunal arbitral sans passer par l'intermédiaire de son gouvernement et exiger, soit des

de la libération inconditionnelle des investissements étrangers ont imaginé une autre solution : donner mandat à l'OCDE, "meilleur forum de négociation" selon Arthur Dunkel, alors directeur général de l'OMC, pour parvenir à un "traité autonome" qui serait ultérieurement multilatéralisé, c'est-à-dire proposé tel quel, et sans doute avec insistance, à la signature de tous les pays non membres de l'OCDE.

Bien que les textes soient presque prêts — la signature est prévue pour 1998 — nos parlementaires ne sont guère au courant. Afin de les alerter sur la multiplicité des champs d'action que se réservent les négociateurs de ce traité, l'Observatoire de la mondialisation (1) a organisé le 4 décembre une conférence-débat à l'Assemblée nationale. Mais leur taux d'absence à cette conférence n'est pas la preuve d'un grand intérêt pour le sujet.

Quelques exemples

Les dangers sont aussi aberrants que réels. Au cours de sa conférence à Sauve, Lori Wallach a désamorcé avec malice l'incrédulité du public : "vous croyez peut-être que je vois des fantômes, à cause du jetlag" (décalage horaire). Mais son discours montrait clairement qu'elle connaît le sujet et les deux exemples qu'elle a donnés par la suite ne prêtaient guère à rire :

Les Etats-unis, le Canada et le Mexique ont déjà un accord de libre échange (Alena : Accord de libre échange nord américain, appelé Nafta en anglais) dont on retrouve certaines clauses, encore plus renforcées, dans les textes de l'Ami.

Le gouvernement canadien a débattu de l'éventuelle interdiction, pour des raisons écologiques, d'un additif qui entre dans la composition de l'essence au plomb. MMT, la firme productrice, a considéré que ce débat était une mauvaise publicité et, sur la base de cet accord, a poursuivi le gouvernement canadien pour un montant de 250 millions de dollars. A la surprise de son avocat, il s'avère que la firme a de fortes chances de gagner.

Le gouvernement mexicain a osé protester contre l'implantation

Les multinationales nous préparent une nouvelle étape de la dérégulation mondiale. Si un gouvernement signe ces accords, plus rien n'arrêtera les investisseurs.

sait les dangers au niveau social, économique et écologique de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement, actuellement en préparation.

Depuis 1995, l'Accord multilatéral sur l'investissement (l'Ami, un joli sigle pour cacher Dracula) est en préparation à l'OCDE (2). Les négociations sont menées en l'absence de tout débat public et sans que les élus des pays concernés en soient informés. Le but de cet accord est de faire sauter tout vestige de contrôle et d'entraves à la mobilité des capitaux. En clair : les grandes firmes transnationales visent à interdire aux gouvernements nationaux d'encadrer les investissements étrangers et de les soumettre à des conditions d'intérêt

compensations pécuniaires pour son manque à gagner, soit l'abrogation des législations nationales ou régionales gênantes : "L'investisseur peut choisir de soumettre le conflit pour résolution à l'arbitrage selon les règles d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale" (3).

La démocratie à l'écart

Initialement, l'Ami était prévu pour être signé avec le 8e round du Gatt (sigle anglais pour Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce dans le cadre de la ratification de l'OMC (4)). Mais pour contourner la réticence de nombreux gouvernements, les partisans

(1) Fondé par Agnès Bertrand. Renseignements : 14 Grand-Rue, 30160 Sauve, tél : 04 66 77 07 04.
(2) L'Organisation pour la coopération et le développement économique, dont le siège est à Paris, rassemble des économistes gouvernementaux de 29 nations et leurs conseillers venus du monde des grandes entreprises.
(3) Les citations en italique sont extraites des textes de l'Ami actuellement en négociation.

éventuelle d'une grande décharge de produits chimiques dans une réserve naturelle. L'investisseur s'estime lésé et poursuit le gouvernement mexicain pour 400 millions de dollars.

Ces exemples montrent que, une fois l'Ami signé, les grandes firmes n'auront même plus besoin de travailler : il leur suffira de menacer avec des investissements indésirables pour passer à la caisse. Dans l'accord, tout est prévu, jusqu'à la protection de gains hypothétiques : *"pour que l'investisseur puisse agir contre l'état d'accueil [...], le dommage, bien qu'imminent, ne doit pas nécessairement avoir été subi avant que le différend puisse valablement être soumis à un arbitrage"*. A l'inverse, aucune procédure n'est prévue pour qu'un Etat puisse agir contre un investisseur "accueilli", car l'accord ne comporte aucune obligation pour les investisseurs, ce qui réduit à néant les risques de poursuites.

Et si vous voulez protester contre ce coup d'état mondial des firmes transnationales, il vaut mieux faire vite car l'Ami prévoit même dans son article *"protection contre les troubles"*, l'indemnisation d'un investisseur *"en raison d'un conflit armé, d'un état d'urgence, d'une révolution, de troubles civils ou autres événements similaires"*.

Une menace très vaste

Les textes de l'accord sont soigneusement structurés pour couvrir toutes les limites existantes des libertés des investisseurs et les redéfinir comme *"obstacles à l'investissement"*. De surcroît, par le truchement de la clause du *"traitement national"*, les investisseurs étrangers pourront réclamer les mêmes régimes fiscaux et appuis financiers que les entreprises nationales en difficulté. Si l'accord était signé, toutes les PME-PMI en France, en Europe et dans le monde devront affronter les géants qui dominent leurs secteurs d'activité, qu'il s'agisse de l'hôtellerie ou de la construction, de l'industrie alimentaire ou de l'audiovisuel. Même les entreprises publiques assurant des services dans les domaines de la santé, l'éducation, le



transport public ou autre, seront contraintes par le traité *"d'agir uniquement en fonction de considérations commerciales pour l'achat ou la vente de biens ou de services"*. Finis les tarifs subventionnés ou le maintien des services non rentables.

Cet accord menace indirectement des avancées sociales aussi fondamentales que l'exigence d'un salaire minimum, la subordination d'aides aux entreprises à la création d'emplois, les soutiens aux régions défavorisées, l'octroi préférentiel de contrats à des firmes respectant des critères écologiques. L'Ami constitue l'assaut final des firmes transnationales contre le droit et la capacité des gouvernements et des parlements à édicter des règles pour protéger les populations qui les ont élus.

Démantèlement sans retour

Le texte prévoit qu'une fois qu'un pays a signé l'accord, il ne

peut se retirer avant cinq ans, et même dans ce cas le contrat reste encore en vigueur pendant quinze ans. Dans l'article appelé clairement *"démantèlement"*, on peut lire que *"toutes nouvelles mesures de libéralisation seraient verrouillées et ne pourraient être, au fil du temps, ni abrogées, ni invalidées"*.

Il faut donc réagir maintenant pour empêcher nos élus de signer cet accord, dont les termes sont, par-dessus le marché, tellement complexes qu'ils n'en liront pas la moitié. Dans de nombreux pays, des associations commencent à se mobiliser pour informer citoyens et élus. Faites de même et parlez-en, surtout à vos élus. Lori Wallach a raconté que, dans les milieux militants américains, on comparait l'Ami à Dracula : *"Et quelle est la stratégie à adopter pour combattre un vampire ? Il suffit de l'exposer à la lumière !"*

Syb BOUMA

(4) L'organisation mondiale du commerce est entrée en vigueur en janvier 1995 pour la mise en œuvre du 8e round du Gatt, mais élargi en permanence ses champs d'action. C'est un organisme fait sur mesure pour les firmes transnationales. Sur les 20 000 pages de textes du traité de l'OMC, aucune ne concerne le droit du travail, ni la protection de l'environnement. Comme le dit Renato Ruggero, directeur général de l'OMC, *"nous écrivons la constitution d'une économie unique mondiale"*. Le "nous" a bien évidemment une signification très restreinte, loin des processus démocratiques.



PETITES PHRASES

"La politique, ce n'est pas comment on vote, c'est comment on vit"
Jerry Rubin.

"La culture que nous voulons ne s'impose pas, elle danse ; elle ne frappe pas, elle parle, elle ne sème pas d'obstacles, elle les enlève"
Déclaration des Zapatistes.

USA : LE JUGE SABO MIS A LA RETRAITE

Le juge Sabo, 70 ans, a la charge du dossier Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné à mort pour un meurtre qui semble de plus en plus être un coup monté du FBI pour se débarrasser d'un militant noir gênant. Le juge Sabo est connu par sa tendance à condamner les gens à mort : il en a condamné 32... dont 30 Noirs ! C'est un record pour un juge. Il a aussi le record des peines inversées en appel : 34 %, ce qui prouve le peu d'objectivité de ce juge. Le 31 décembre dernier, la Cour Suprême de Pennsylvanie a donné la liste des nouveaux juges élus pour les années à venir : il n'y figure plus. Voilà qui laisse un nouvel espoir pour la suite de l'affaire Abu-Jamal.

USA : LEONARD PELTIER

En prison depuis plus de vingt ans, après un procès truqué monté par le FBI pour se débarrasser de ce chef indien récalcitrant, Leonard Peltier est aujourd'hui malade. Il est l'un

des plus vieux prisonniers politiques au monde. Ses avocats demandent sa mise en liberté. Un sénateur, Ben Nighthorse Campbell, a demandé récemment au Congrès Américain de faire une audition du FBI pour étudier les malversations de celui-ci à l'époque des faits, lorsque des affrontements ont opposé les Indiens aux forces de l'ordre.

Contacts :
• Leonard Peltier, #89637-132, PO Box 1000, Leavenworth, KS 66048 USA.
• Le Mên Nelly, 7 place Jean-Jaurès, 13005 Marseille.

TURQUIE : PLUMES EN PRISON

La Turquie, qui ne cesse de tambouriner aux portes de l'Union européenne, détient toujours le sinistre record de journalistes incarcérés (78) ; en y ajoutant les écrivains, le pays compte 120 hommes de plume sous les verrous, loin devant la Chine (55)...

REFUGIES ISRAELIENS

Huit sans abris Israéliens lassés de ne pas être pris en considération par les autorités de l'Etat hébreu ont demandé l'asile politique à l'Autorité Palestinienne qui a accepté de les prendre en charge. Cette demande fait suite à la répression qui avait suivi l'évacuation d'un immeuble vide occupé par une centaine de SDF. (source : Al Hayat, Londres, repris dans le *Courrier International* du 18 septembre 1997).

UN BATEAU POUR LE CHIAPAS

En avril 1997, un bateau nommé "le rêve absolu" partait de Marseille pour apporter des témoignages de sympathie aux Indiens du Chiapas : dessins d'enfants, livres, brochures, vidéos, lettres... Ce bateau s'est arrêté au passage sur le lieu d'autres luttes : à Tarifa (lutte contre un câble électrique entre l'Espagne et le Maroc), aux Canaries, au Cap Vert avec les enfants des rues, à Santa Cruz avec les paysans et les

pêcheurs luttant contre les projets touristiques... Une exposition sur ce voyage est maintenant disponible. On peut en savoir plus auprès de : *Terres à Terres*, 42 rue Raspail, 76600 Le Havre, tél : 02 35 41 70 29.

NEGOCIATIONS ENTRE MINISTRES

La politique est faite de compromis. Ainsi si le gouvernement a débloqué 65 millions pour l'agriculture biologique en décembre 1997, il semble que cela soit le résultat d'une négociation avec le ministère de l'environnement en échange de l'autorisation du maïs transgénique.

Si le ministère de l'Industrie accepte de fermer Superphénix — ce qui n'est pas encore fait —, il demande à Voynet de signer de multiples décrets en échange : c'est déjà fait pour Civaux et maintenant la pression porte sur l'enfouissement des déchets et le redémarrage de Phénix, dans le Gard, l'ancêtre de Superphénix.

Tout n'est que rapport de force et les Verts, avec leur 3 % d'électeurs ne sont que rarement en position d'imposer leurs vues.

PARIS : MANIF POUR LE TIBET

Le 8 mars, sera célébré le 39ème anniversaire de l'invasion chinoise. Les défenseurs des droits humains et des peuples se retrouveront dans les grandes villes européennes pour manifester. En France, la manifestation aura lieu à Paris. Des départs en cars sont organisés depuis certaines villes.

Une course-relais partira de Lyon le 6 mars pour rejoindre Paris le 8 mars. Le départ est fixé à 17h30 place de la République à Lyon. Elle arrivera pour le début de la manifestation à Paris, le 8 mars à 13 h, place du Trocadéro.

Renseignements Car de Lyon : *Agrir ensemble pour les Droits de l'Homme*, 31, cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne, tél : 04 72 44 24 99. Renseignements course-relais : *Lion des Neiges*, 4 rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 04 72 77 56 73.

GRENOBLE : LES INCENDIAIRES DE L'IMAGINAIRE

Le centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles de Grenoble et la maison d'édition Atelier de Création Libérale organisent un colloque international sur le thème "Les Incendiaires de l'imaginaire" les 19, 20 et 21 mars au do-

GRANDE-BRETAGNE : CENSURE DE LA PRESSE RADICALE

Une action en justice a été engagée contre trois rédacteurs de la revue radicale *Green Anarchist*. Ils ont été accusés de "conspiration visant à inciter des personnes à commettre des actes criminels". Le 13 novembre dernier, ils ont été condamnés à 3 ans d'emprisonnement ! Ils ont fait appel, mais en Grande-Bretagne, cela ne les dispense pas de la prison tout de suite.

Ce que la Justice leur reproche : avoir publié des comptes-rendus d'actions radicales en expliquant les techniques utilisées pour les réaliser. Il s'agit surtout d'actions menées pour la libération des animaux. Les avocats ont fait remarquer que de nombreuses revues, dont certaines à grand tirage, ont publié des reportages similaires sans être inquiétées. Cette répression intervient alors que les autorités britanniques sont confrontées à une montée du radicalisme militant dans tous les domaines et la plupart des observateurs pensent qu'il s'agit surtout de faire peur aux jeunes et moins jeunes qui participent à ces actions. Une campagne de soutien a été lancée en Grande-Bretagne avec diffusion à grande échelle de tracts. De l'étranger, on peut écrire aux trois rédacteurs emprisonnés (si possible en anglais) :

• Noel Molland, CK4321, HMP Guys Marsh, Shaftbury Dorset SP7 OAH
• Saxon Wood, CK4322, HMP Guys Marsh, Shaftbury Dorset SP7 OAH
• Steve Booth, CK4323, HMP Lancaster, The Castle, Lancaster LA1 1YL.
Contact des comités de soutien :
• *Gandalf Defendants Campaign*, POBox 66, Stevenage SG1 2TR.
• *London Gandalf Support Campaign*, c/o London Greenpeace, Panther House, 38 Mount Pleasant, London WC1X 0AP

maine universitaire de Grenoble. Le colloque s'interrogera sur le lien entre les discours "enflammés" et la réalité des mouvements sociaux, les liens entre les groupes militants, intellectuels et les embrassements subis de la société... et sur les moyens mis en avant pour développer cet imaginaire : parole, écrit, action, science...

Programme complet : *Gisèle Peuchlestrade*, tél : 04 76 82 56 48, fax : 04 76 82 56 65.

QUI SONT LES ECOLOGISTES ?

Comment devient-on écologiste ? Qu'est-ce qui nous motive ? Vous aimeriez bien le savoir ? Nous aussi ; n'hésitez donc pas à reproduire le questionnaire présent dans le numéro de février et à le faire remplir autour de vous.

KANAKY : VERS L'INDEPENDANCE ?

Les accords de Matignon prévoyaient d'instaurer le "rééquilibrage". Celui-ci devait être réalisé grâce à une manne financière en provenance de la métropole sous forme de subventions diverses. En fait, la Nouvelle-Calédonie aurait plutôt besoin d'un réel partage des richesses, car après presque 10 ans, on s'aperçoit que ceux qui déjà possédaient, se sont enrichis, et que le gouffre s'est accentué entre les riches et les pauvres.

contribuable : on a sciemment créé des besoins, en mettant en place des systèmes de subventions. Les Kanaks sont éblouis par les miroirs aux alouettes et s'engagent, souvent en totale confiance, sur les pistes bien tracées par des fonctionnaires obligeants et paternalistes. Les dossiers sont complétés avec une assistance de tous les instants, créant ainsi une dépendance totale de l'individu à travers des sociétés ou des "groupements de droits particuliers".

En 1988, le gouvernement Rocard proposait une trêve de dix ans avant que ne se tiennent un référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Quelle est la situation actuelle ?

Les changements en Nouvelle-Calédonie sont terriblement lents et l'incompréhension entre les différentes communautés semble s'exacerber. Au lieu d'un progrès économique pour tous, la situation s'est dégradée et débouche sur une insatisfaction et une instabilité sociale actuelles qui se manifestent, fin 1997, par les barrages et blocages de toutes les exploitations minières, aussi bien des mines d'ERAMET/SLN (nickel), que d'autres secteurs miniers.

Un climat nauséabond

La colonisation est un phénomène toujours persistant, et pourtant, moins palpable. Elle se manifeste de différentes façons, mais surtout par l'infiltration de tous les partis politiques indépendantistes par des agents des renseignements généraux, de la direction générale de la sûreté extérieure, la DGSE, ou de la direction de la sûreté du territoire, la DST, autant dire les services secrets. Les postes qu'ils occupent au quotidien couvrent tous les milieux : du simple syndicaliste au préfet de province !

L'arme de la dette

Hier, les armes de la colonisation ont été très diverses : alcool, maladies nouvelles, inconnues du monde autochtone, religion, etc.

De nos jours, les choses se font de façon bien plus sournoise. La France est très généreuse avec l'argent du

Confronté à un monde économique qui lui est culturellement étranger, et dont il ne maîtrise pas les tenants et les aboutissants, le Kanak perd rapidement pied, vite criblé de dettes, et engagé dans les démarches compliquées à caractère politico-financières. Impossible de se retourner contre l'Etat, qui distribue si généreusement et peut exiger une faillite immédiate. Les exemples sont nombreux dans le monde rural.

Du compromis à la compromission

Les exemples seraient interminables en ce qui concerne la justice. On peut constater l'influence de la droite locale dans le sens de blocage des investigations de la brigade financière, avec le haut-commissaire qui interdit toute poursuite de certains dossiers concernant des indépendantistes véreux, maintenus en place par le gouvernement français, malgré les délits d'initiés, faux et usage de faux, détournements de fonds, trafic d'influence, trafic d'armes, menaces de mort envers ceux qui détiendraient des preuves de leurs agissements.

Un agent de la DGSE, qui était en poste à l'aéroport international de la Tontouta, proposait des "arrangements" et des interventions dans des dossiers de trafic d'armes, avant comparution au tribunal de grande instance, en échange de grosses sommes d'argent. Coincé en flagrant délit par les gendarmes à la suite d'une dénonciation, il fut condamné à deux mois de prison, et a

peut-être repris du service en métropole ou bénéficié d'une valeureuse retraite anticipée. Alors que des ouvriers en grève, qui ont volé des chaussures de travail dans une zone industrielle pendant une manifestation, on écopé de six mois de prison ferme et suppression de leurs droits civiques pendant trois ans ! Ils ne voteront pas en 1998 ! Dans le même temps, on constate que des bandes organisées font des casses pour récupérer des armes, dans la banlieue de Nouméa subissent une garde à vue de 24 h, et bénéficient de condamnations dites d'exception. Ce sont, pour la plupart des hommes de mains du RPCR (le RPR local) ou du FN et les poursuites judiciaires ou l'absence de poursuites dépendent du procureur de la République. Ne s'agirait-il pas d'une justice à deux vitesses ?

Les clans face aux investisseurs

Il ne faut pas oublier qu'il existe un matraquage médiatique de droite, et tout ce qui dérange est passé sous silence. Un dossier épineux tel qu'une revendication foncière, est présenté au public comme l'occupation de terres et comme un pillage systématique. Les chefs de clans constatant que jamais leur dossier n'est pris en considération, se voient acculés à la manière forte, ce qui forcément entraîne l'intervention des forces de gendarmerie et n'a d'issue pour ces chefs de clans, que la prison ! Libérés, ils se voient placés sous contrôle judiciaire !

Prenons exemple d'un dossier très largement médiatisé, parce que la revendication concernait des terres au bord de mer, proches de Nouméa, intéressantes à la fois du point de vue touristique et des possibilités d'exploitation de sable. Chaque semaine, ce dossier faisait la une du quotidien local !

Ayant suivi ce schéma, classique en Kanaky, Stanislas Gaïa et son clan de la région de Uïtoe, Païta, décide récemment de construire la case symbolique, officialisant ainsi sa revendication foncière. Cette démarche pacifique mais concrète, dérange tant l'administration française, que plus une seule ligne ou article ne paraît.

Malgré une demande réitérée à maintes reprises et qui date des accords de Matignon, d'une réforme de la Constitution, les partis indépendantistes n'ont pas obtenu gain de cause. L'Etat français allègue une difficulté, une durée d'exécution et de mise en place trop longues. Or, ils attendent depuis presque dix ans. Rien d'étonnant qu'ils aient choisi de se battre sur le plan économique et qu'ils exigent l'accès à la ressource et le droit de gérer leur patrimoine minier.

Dix ans après les accords de Matignon, et l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou, on peut ressentir, encore aujourd'hui, le vide laissé par le maître à penser Kanak.

Texte transmis par Combat Vert, une association kanak.



GRANDE-BRETAGNE : RETRAITES ESCROQUES

Deux millions de Britanniques ont été victimes d'une escroquerie sur les fonds de pension. Les fonds de pension sont des systèmes de retraite privés qui à partir de cotisation permettent de se constituer une retraite personnelle (épargne-retraite, assurance-vie...). Le gouvernement Thatcher avait favorisé la mise en place de cette retraite privée et de nombreuses personnes avaient stoppé leurs cotisations retraite en espérant toucher plus avec ces fonds privés. Or, les premiers arrivés à la retraite ont découvert qu'ils touchaient beaucoup moins que ce qui était annoncé. Le gouvernement actuel a demandé aux compagnies privées de verser ce qu'elles avaient promis à l'époque : à savoir au moins aussi bien que les retraites par cotisation publique. Des amendes jusqu'à 2 millions de francs ont déjà été infligées aux compagnies récalcitrantes. En France, le gouvernement

Juppé a autorisé ce genre de fonds de pension... (source : Viva, Janvier 1998)

PILLAGE DE MAGASINS

Les émeutes de la faim sont monnaies courantes dans les pays du Sud. Mais grâce aux vertus du "développement", le phénomène commence à exister au Nord. Le 15 juin dernier, plus de 150 personnes ont pris d'assaut un supermarché à Montréal. En août, ce sont 400 jeunes qui ont pillé un supermarché à Lille. (source "Brûlons les prisons", octobre 1997)

CHOMEURS : DEVIATION !

Le mouvement de décembre des chômeurs était très bien parti : une revendication logique sur les minima sociaux et un mode d'action non-violent dirigé contre des lieux symboliques. Cette démarche a fortement déstabilisé le gouvernement, d'autant plus que les chômeurs avaient le soutien d'une part

de plus en plus grande de la population (les sondages ont donné jusqu'à 70 % de sympathies). Et puis bizarrement en janvier le mouvement s'est effloché. Que s'est-il passé ? Certes, l'agitation permanente est fatigante, mais cela n'explique pas tout. Les syndicats en appelant à manifester pour les 35 h ont, semble-t-il, réussi à détourner le mouvement de ses revendications initiales et ramener les actions à des manifestations traîne-savates plus habituelles. Le PS peut se froter les mains et les chômeurs continuer à vivre avec 2000 F par mois. Dommage. A quand un sit-in permanent pour bloquer les entrées de la Bourse de Paris ?

NANTES : CHOMEURS EN ACTIONS !

Les chômeurs de Nantes ont réussi à pénétrer dans la Société Boursière et ils ont envoyé voler les archives par les fenêtres. Les mêmes ont parfumé les locaux du PS avec un tombereau de fumier. (Source : Soleil Vert, février 1998)

IMMIGRATION : LE POIDS DE L'IMAGINAIRE

Le nombre d'étrangers en France est sensiblement stable depuis 1974. Les régularisations de 1982 n'ont pas provoqué de "vague d'immigration" : il y avait 4 millions d'étrangers en France en 1974... il y en a 3,6 millions aujourd'hui parmi lesquels

ECARTS DE SALAIRE

La revue Alternatives Economiques (novembre 1997) a dressé un tableau des écarts de salaire dans les 120 plus grandes entreprises françaises. Celui-ci calculé entre les 10 plus gros et les 10 plus petits salaires est le suivant :

Société Générale	41,5
BNP	32,4
Delta Diffusion	27,3
Air Liquide	23,8
Bouygues	19,8
L'Oréal	15,5

(...)	
Techniatome	3,8
Eau et Force	3,8
Houillères Centre Midi	3,8
Le Progrès	3,6
L'Oréal est notamment proche du PS, Le Progrès (groupe Hersant) de droite... comme quoi, le partage des richesses n'est pas classable sur l'échiquier politique.	

2,2 millions sont issus des pays pauvres (hors OCDE). Si l'on en parle tant, c'est parce que d'habiles politiciens ont réussi à nous tromper par leurs harangues démagogiques et racistes: Les "flux migratoires" sont donc bien maîtrisés. Quand on voit la timidité du PS aujourd'hui sur le sujet, les dérapages régressifs de politiciens de droite, on peut penser que la "pollution morale" fonctionne à plein.

SEMAINE CONTRE LE RACISME

Du 21 au 28 mars, la Ligue de l'Enseignement, la FCPE, SOS-Racisme, le Réseau Jeunes Solidaires, Orcades, Hommes et Migrations et plusieurs revues pour jeunes, organisent une semaine d'éducation contre le racisme et propose des fiches pédagogiques, une exposition et des numéros spéciaux sur le sujet.

Contact :

- La Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75007 Paris.
- Réseau Jeunes Solidaires, 10, quai Richemont, 35000 Rennes, tél : 02 99 30 48 11.
- Orcades, 12, rue des Carmélites, 86000 Poitiers.
- Hommes et Migrations, 40, rue de la Duée, 75020 Paris.

35 H ET EMPLOIS

Trois études ont été publiées fin janvier au moment du début du débat à l'Assemblée nationale sur la réduction du temps de travail à 35 h. Ces études ont essayé de chiffrer combien d'emplois devraient être créés par cette mesure. Les résultats vont de 200 000 à 700 000 emplois d'ici 2002, date d'entrée en vigueur pour les petites entreprises. L'écart important

de ces chiffres traduit que les choix d'accompagnement sont très politiques et auront une grande importance. Dans le scénario le plus mauvais, 200 000 emplois créés donc, il est à noter que cela correspond à une stabilisation du chômage car ce sera sensiblement égal à l'augmentation de la masse salariale attendue pendant ce délai. Dans l'hypothèse haute, 4 h de réduction donnerait 700 000 emplois, comme il y a au moins 3,5 millions de chômeurs, cela signifie qu'il faudrait multiplier cette réduction par 5 pour revenir au plein emploi... soit descendre à la semaine de 20 h ! On est pour ! En supprimant les gadgets inutiles, on peut aller encore plus loin : travailler deux heures par jour n'est pas une utopie ! Et pour financer cela ? Il faut partager les richesses : le revenu moyen par Français est actuellement de l'ordre de 15 000 F par personne dont la moitié est dépensé par les services publics, ce qui nous laisse quand même 7 à 8000 F par mois par personne, enfants compris. Tout le problème est donc dans la répartition des richesses et non dans l'emploi.



Se sera, paraît-il, l'année de la coupe du monde de football en France. En fait de sport, force est de constater que ce sera surtout une débauche de fric et d'exacerbation des nationalismes. Les pauvres du monde entier s'exalteront devant des "surhommes" aux grandes chaussettes cousues d'or qui ne loupent jamais l'occasion (une balle dans un filet) de se rouler des pelles.



Mais pire que les footballeurs ou les commentateurs sportifs chauvins et xénophobes, des millions de supporters au Q1 à peine supérieur

à celui d'une canette de bière vide finiront d'achever ce qui aurait dû rester un beau sport amateur. Le supporter est une vision de ce que l'humanité peut engendrer de pire après l'égorgeur du FIS

A MORT L'ARBITRE!



En voyant le nouveau grand stade de France je me suis d'ailleurs demandé si les architectes n'avaient pas cherché à éliminer ce fléau. Car si le toit suspendu coulisait, il permettrait de se débarrasser d'un seul coup de plus de 50 000 braillards imbibés d'alcool et dont la seule quête existentielle se résume à voir leur équipe marquer un but.



COUPE DU MONDE DE LA PUBLICITE

La Coupe du Monde de la publicité est organisée cette année du 10 juin au 12 juillet sur toutes les chaînes de télévision. Pour reconnaître les émissions de cette méga-campagne de pub, il existera un logo commun : un ballon rond. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une nouvelle campagne se déroulera du 12 juillet au 1er août avec un autre logo : un vélo. Les pré-sélections pour cette Coupe du Monde ont déjà commencé : le résumé des matchs en cours est programmé à la télévision tous les soirs entre 20h30 et 21h (avec la météo pendant la mi-temps). (d'après une idée de Résistance à l'agression publicitaire, 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin).

ECOLES ET PANNEAUX PUB

Choqué par l'apparition d'un panneau publicitaire sur un mur d'une école parisienne, un militant de Résistance à l'agression publicitaire (RAP) a engagé une réflexion sur les arguments possibles pour demander le retrait d'un tel panneau :

- en distrayant l'attention des automobilistes, on risque d'avoir des enfants renversés,
- le niveau culturel de la publicité est incompatible avec l'apprentissage du français et de l'orthographe,
- l'incitation à la consommation peut induire des phénomènes de rackets dans l'établissement.

Si vous avez d'autres idées pour lutter contre les panneaux publicitaires : RAP 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, tél : 01 46 03 59 92.

COURSE A L'AUDIENCE

Pour savoir qui regarde quoi à la télé, on a d'abord eu recours dans les années 60 au carnet d'audience, puis au début des années 80, on est passé à l'Audimat, un boîtier électronique relié aux téléviseurs de volontaires qui donne des indications sur quand la télé est allumée et quelle chaîne elle capte. Mais le fait que la télé soit allumée n'indique pas combien de personnes regardent. En 1989, Audimat est remplacé par Médiamat, un boîtier individuel que cha-

que personne du foyer volontaire doit actionner quand elle s'installe devant la télé. A la même époque, un appareil concurrent est proposé Motivac sous forme d'une caméra posée sur la télé qui calcule combien de silhouettes sont présentes devant l'écran et leur degré d'attention (mouvements). Ce nouvel appareil montre un taux d'écoute, au moment des passages publicitaires, moitié moindre que Médiamat. Dans ce dernier cas, en effet, les gens oublient souvent d'indiquer qu'ils sont absents pendant un court instant. Inquiet de cette nouvelle mesure, les publicitaires ont décrié Motivac et c'est Médiamat qui continue à être utilisé... ce qui permet de vendre la publicité deux fois plus cher. Dans la presse écrite, des essais de mesure du temps de lecture de magazine ont également été faits. Au Japon, en 1988, une montre vendue comme mesurant votre rythme cardiaque et devant être rechargée chaque mois a été diffusée... alors qu'elle contenait en fait en plus un détecteur de puce électronique. Cette dernière était collée sous la couverture des magazines et la montre mesurait ainsi le temps de lecture. Découverte : là aussi le temps d'arrêt sur les pubs testées étaient sensiblement la moitié de ce qu'avaient estimé les publicistes. La montre a été abandonnée et les résultats étaient restés

cachés jusqu'à ce jour. Bref, non seulement les publicistes trompent les consommateurs, mais ils trompent tout autant les annonceurs. (source : RAP, déc. 1997)

MOMES-SANDWICHES

Jadis, les hommes-sandwiches étaient rémunérés. Aujourd'hui, on en croise mille par jour qui le font bénévolement et même qui paient pour le faire ! Ceci en portant des vêtements ostensiblement griffés. Cela semble même être devenu la règle pour les enfants et les adolescents. C'est pourquoi, le "Publiphobe" vous propose si votre enfant vous demande un tel vêtement de lui faire la réponse suivante : "mais bien sûr, mon chéri, je vais te l'acheter. Et non seulement, tu pourras le mettre, mais en plus tu gagneras de l'argent en le portant. Nous allons demander l'adresse du fabricant et, puisque tu veux faire sa publicité, ce qui est ton droit, tu vas lui écrire pour lui demander combien il te paiera pour cela. Quand nous aurons la réponse, s'il t'offre un salaire suffisant, je t'achèterai le vêtement. Car tu ne veux tout de même pas travailler comme un esclave pour ce monsieur que tu ne connais pas". Ça devrait provoquer quelques débats...

Contact : Le Publiphobe, Yvan Gradis, 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne-Billancourt.



Après les JMJ en 1997, cette année c'est le foot. Chacun sa secte ! Le jour où je verrai autant de monde pour applaudir un vieillard habillé en mariée, ou des milliardaires en short, que de manifestants pour sauver la planète et ses habitants je me dirai qu'on a gagné. Mais pour le moment la seule coupe du monde qu'on est sûr de remporter, c'est celle de la connerie.



Pourtant, c'est que c'est chouette le foot ! Je me rappelle des longues parties que nous faisions moi et mes poteaux d'école d'Etampes, au pied de la tour de Guinette. Bien qu'amateurs, notre conscience de l'importance du sport dans une éducation réussie nous poussait à sécher les devoirs.



Enfin, pour être épargné par ce délire de fric et de fric, jetez la télé si c'est pas déjà fait et profitez-en pour en faire autant de tous les objets inutiles et destructeurs

que nous impose cette société de consommation. Savez-vous que Jacqueline Kelen c'est bouleversant, sur le fond comme sur la forme ?



Et si on ne reste pas planté devant le mondial, on pourra sûrement s'appeler et se voir... et même jouer au foot.

Alors ça sera vraiment une

BONNE ANNEE 1998 !

Vincent Cheynet



2000 : ANNEE POUR UNE CULTURE DE PAIX

L'Appel des Prix Nobel (voir Silence de septembre 1997) a été partiellement entendu : sur proposition de l'UNESCO, le 20 novembre dernier, l'ONU

SUISSE : INITIATIVES ANTIMILITARISTES

Le groupe pour une Suisse sans armée, qui compte 25000 membres, a lancé, le 23 novembre dernier, lors de son assemblée générale à Soleure, deux initiatives populaires pour lesquelles la collecte de signatures en vue d'une votation débutera le 17 mars 1998. Celle intitulée "Sécurité plutôt que défense ; pour une Suisse sans armée" vise à abolir les corps de troupes. Elle requiert de surcroît que le peuple décide d'une participation à des opérations internationales de maintien de paix en dehors du territoire helvétique. La seconde initiative "La solidarité amène la sécurité : pour un service civil volontaire pour la paix" souhaite contribuer au désarmage des situations de violence. Toute personne intéressée bénéficierait d'une formation de base quant à la résolution pacifique des conflits. Pour Nico Lutz, le secrétaire du GSSA, "nous ne voulons pas déléguer la sécurité et la paix aux stratégies militaires... Durant des décennies, l'armée incarnait la politique du repli national. Aujourd'hui nous nous étonnons que l'Europe et le monde s'arrêtent à nos frontières...". Le GSSA, fondé le 12 septembre 1982 à Soleure, avait suscité une adhésion non négligeable lors de deux précédentes consultations : 35,6 % des électeurs s'étaient prononcés le 26 novembre 1989 en faveur de la suppression de l'armée ; le 6 juin 1993, le moratoire sur l'achat des avions de combat américains F/A-18 avait recueilli 42,7 % des suffrages. R.H.

a déclaré l'an 2000, "année pour une culture de paix". Les Nobel demandaient plus : une décennie pour l'éducation à la non-violence. Le projet n'est pas enterré pour autant : le gouvernement Sud-Africain a annoncé sa volonté de soutenir cette proposition lors de l'assemblée générale prévue à l'automne 1998. (source : Non-Violence Actualité, janvier 1998)

ISRAEL : LIBEREZ VANUNU !

En 1986, Mordechai Vanunu, ingénieur israélien, est kidnappé à Rome par le Mossad, services secrets israéliens et ramené de force en Israël. En 1988, il est condamné à 18 ans de prison ferme pour "trahison" : il avait révélé au monde entier que son pays préparait en cachette des armes atomiques. Il est maintenant en prison depuis 12 ans et a fait les deux tiers de sa peine, dans un isolement quasi-total. Une campagne de lettres se poursuit pour demander sa libération sans condition.

On peut écrire à :
 • Ambassade d'Israël, 3, rue Rabelais, 75008 Paris.
 • Mordechai Vanunu, Ashkalon Prison, PO Box 17, Ashkalon, Israël (en anglais de préférence).

GRANDE-BRETAGNE : SERGENTS RECRUTEURS

L'armée britannique a du mal à recruter : il lui manque 5000 hommes dans l'armée de terre. Elle a donc officiellement remis au goût du jour les sergents recruteurs qui sont envoyés dans les pubs pour faire signer des engagements aux personnes bourrées, ou dans les ailes pour SDF où ils font miroiter la paie et la nourriture, enfin, l'engagement est proposé aux jeunes délinquants pour leur éviter la prison. (source : Union Pacifiste, janvier 1998)

SUISSE : COMMUNICATION NON-VIOLENTE

L'association suisse des formatrices et formateurs en communication non-violente propose des stages de formation dans plusieurs villes de Suisse. Vous pouvez obtenir le programme complet auprès de : Barbara Kunz, Wasserfallenhof, Postfach 232, CH 4418 Reigoldswill, tél : 061 941 24 40.

MARSEILLE : SEMAINE PACIFISTE

L'association de promotion de l'objection de conscience,

VIOLS EN SOMALIE

À u début des années 90, l'ONU envoie des casques bleus en Somalie (souvenez-vous de Kouchner et de ses sacs de riz). Depuis, les dérapages des militaires remontent peu à peu en surface. En juin 1997, Francesco Aloï, un sous-officier italien, raconte dans "Panorama" les viols, les morts suspectes, les trafics d'armes... qui ont accompagné la "mission de paix". Son témoignage lui a coûté cher : de retour à sa caserne, il est officiellement tombé dans les escaliers. Souffrant d'un traumatisme crânien, il fait des crises d'épilepsie. Emmené devant un tribunal militaire, il en ressort inanimé et doit être hospitalisé. Il a également perdu son appartement de fonction. Comme quoi, l'armée c'est vraiment un super-métier ! (source : Courrier International, 8 janvier 1998)

La couverture de l'Union Pacifiste telle qu'on l'a loupée le mois dernier



Avec ce casque vous pouvez devenir meurtrier, tortionnaire, violeur, serial killer, fasciste...

Les Larmes de la Terre recrutent des jeunes dans de nombreux domaines. Le meurtre devient un métier de spécialiste. Les candidats auront une formation professionnelle et pourront l'approfondir. Pour postuler, il faut avoir entre 17 et 24 ans, mais il faut surtout avoir le sens de la soumission. Pour tous renseignements, contactez votre Centre d'Information et de Recrutement des Larmes de la Terre.



L'embrigadement par excellence.

APOC, le centre international de recherches sur l'anarchisme, CIRA, le réseau d'information aux réfractaires, RIRE, et l'Union Pacifiste, organisent du 4 au 7 mars une semaine pacifiste avec au programme, le mercredi 4 mars à 20 h sur Radio-Galère (88.4) une émission avec A. Arru, insoumis pendant la guerre de 39-45 ; le vendredi 6 mars à 18 h, à la Maison des associations, 93 La Canebière, débat "Citoyen(ne) soldat(e) ? Quel antimilitarisme après la conscription" avec la projection d'une vidéo de témoignages d'objecteurs réalisée par l'APOC et la participation de M. Montet, de l'Union Pacifiste ; samedi 7 mars, à 17 h, au CIRA, 3 rue Saint Dominique, débat sur Louis Lecoq, une vie pour la paix. Renseignements : APOC, BP2402, 13215 Marseille cédex 02.

PARIS : PACTE DE L'AN 2000

Georges Krassovsky initiateur de l'appel "pacte de l'an

2000" pour la promotion du désarmement fera une conférence sur le sujet dans le cadre du Salon Vivre et Travailler Autrement, le 23 mars. Renseignements : Nouvel Humanisme, BP164, 75664 Paris cédex 14, tél : 01 45 40 41 80.

ISERE : RELATIONS ET NON-VIOLENCE

La communauté de l'arche de Saint-Antoine, dans l'Isère, organise toute l'année des formations autour du thème de la non-violence ; animation de groupe, gestion positive des conflits, pédagogie et non-violence, faire face à l'agression, écoute active, communication non-violente, chanter et vie communautaire. Elle propose également des formations sur la spiritualité, les expressions corporelles, la calligraphie, la santé, etc... Programme complet : Arche de Saint-Antoine, Cour du Cloître, 38160 Saint-Antoine l'Abbaye, tél : 04 76 36 45 52.



PETITES PHRASES

"Le patriarcat n'a pas seulement opprimé les femmes, il a aussi aliéné les hommes d'une large partie d'eux-mêmes en leur proposant un prototype de mâle héroïque et dur, qui ne communique pas ce qu'il ressent. Si bien que nombre de femmes croient que les hommes sont incapables d'éprouver le moindre sentiment et que leur compétence est nulle en matière d'organisation familiale et d'éducation des enfants. Ce qui correspond à l'inverse du parti pris masculin qui voudrait que les femmes ne puissent pas penser.

Continuer à entretenir de tels préjugés équivaut à perpétuer les inégalités engendrées par la société des patriarques. N'y a-t-il pas lieu de reconnaître que les hommes comme les femmes sont solidaires au sein d'un même drame historique ?"
Guy Corneau, "N'y a-t-il pas d'amour heureux ?" 1997.

USA : INEGALITES DEVANT LA JUSTICE

Aux USA, alors qu'une personne sur huit arrêtée pour meurtre est une femme, la proportion de condamnés à mort est de une femme pour soixante-dix hommes et depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976, sur 433 personnes exécutées, il n'y a eu que deux femmes. Pour une fois, l'inégalité profite aux femmes. Nous ne revendiquons toutefois pas d'avoir plus de femmes condamnées, mais plutôt la suppression de la peine de mort... ou même de la prison.
(source : Courrier International, 8 janvier 1998)

CANADA : WOMEN & ENVIRONMENT

Depuis 1976, la revue "women & Environment" examine les rapports de la femme et de son environnement d'un point de vue féministe. Contact : Women & Environ-

ment, 736 Bathurst Street, Ontario M5S 2R4 Canada, tél : 001 416 516 2600.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES EN L'AN 2000

La Fédération des Femmes du Québec a décidé cet automne d'organiser une marche mondiale des femmes en l'an 2000 sous le signe "du pain et des roses" et avec trois objectifs : promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ; stimuler un vaste mouvement de groupes de femmes de base, dénoncer le patriarcat, le capitalisme dans sa forme néo-libérale actuelle et apporter des alternatives fondées sur l'égalité et la justice. Une marche internationale devrait être précédée des marches nationales. On peut en savoir plus en télépho- nant au Québec à : Diane Matte, 00 1 514 948 3262. (source : Relations, décembre 1997)

INEGALITES DANS LES SALAIRES

En moyenne l'écart en Europe entre les salaires des femmes et des hommes se situe entre 30 et 45 %. Au 1er janvier 1996, la différence de pension de retraite moyenne des hommes et des femmes atteignait 52 %. Mais si l'on additionne le travail ménager et l'emploi rémunéré, les femmes travaillent en moyenne 38 % de plus que les hommes, ce qui augmente encore l'écart.
(source : Alternative libérale, novembre 1997)

FEMMES EN PRISON

L'Observatoire international des prisons, OIP, organise une campagne sur le thème "Femmes en prison". Les femmes représentent en moyenne 4 % de la population carcérale. Elles sont 118 000 aux Etats-Unis, 2200 en France, 1004 au Japon... Leurs besoins spécifiques ne sont généralement pas pris en compte. Les atteintes à l'intégrité morale et physique des personnes détenues sont rarement rendues publiques. Les femmes sont, encore plus que les hommes, victimes de ce tabou. L'action "femmes en prison" de l'OIP vise à briser ce silence. Elle dénonce les discriminations que connaissent les femmes détenues, notamment dans l'accès au travail et à la formation. Elle s'élève contre les viols, les sévices sexuels et la

prostitution forcée dont elles sont victimes dans de nombreux pays. L'OIP se propose de mettre en place un réseau d'"observateur/trices" dont le travail sera précisément de venir en aide aux femmes.

Pour en savoir plus : OIP 16 avenue Berthelot, BP7083, 69301 Lyon cédex 07, tél : 04 72 71 83 83.

BORDEAUX : SOS VIOLENCES SEXUELLES

L'association SOS Violences Sexuelles cherche des bénévoles formés à l'écoute pour assurer des permanences. Contact : SOS Violence Sexuelles, BP24, 33038 Bordeaux, tél : 05 56 44 62 09.

RIONS UN PEU

"L'acte génésique est très coûteux pour l'organisme masculin (...) dans chaque émission de semence, c'est par millions que ce comptent ces microzoaires, les spermatozoïdes, dont chacun contient, avec des réserves d'énergie prodigieuse, des particules capables d'assurer les ressemblances héréditaires ; et de ces microorganismes, un seul suffit à la procréation. Or, la fréquente répétition de l'acte séminal (...) ne peut qu'épuiser les réserves de la vitalité du mâle et affecter profondément ses autres activités. (...) Il n'y a pas en effet, entre l'homme et la femme, réciprocity dans les risques ; et dans le jeu de l'amour, tel qu'il se pratique actuellement, la mise des femmes peut être considérée à peu près comme nulle. En effet, l'acte génésique, chez la femme, ne s'accompagne d'aucune perte d'énergie et de matières précieuses (...) La femme, quelle que soit son activité sexuelle, ne pond qu'un ovule par mois, et cette ponte ne comporte un apport spécial d'énergie et de matière que s'il y a fécondation (...) Dans la recherche de ce plaisir et la pratique de ces excitations, que la femme considère comme normales, légitimes, parce qu'elle est persuadée que l'homme a le devoir, et dirait-elle volontiers, l'unique devoir de lui procurer le plaisir sexuel, la femme joue donc un rôle non équitable, disons malhonnête. Car, à chaque orgasme sexuel, l'homme lui abandonne vraiment une partie de sa force qui sera à jamais perdue ; et s'il ne meurt pas, après l'accouplement, comme il advient de certains mâles, il n'en sacrifie pas moins, sur l'autel du plaisir, une partie de sa vie. La femme elle n'y apporte rien, et peut y retourner aussi souvent qu'il lui plaît, sans amoindrir son trésor"
Dr Héricourt, Traité d'hygiène moderne, 1907.

PALABRES



Edité en français (Palabras) et en espagnol (Palabras), cette revue est une Initiative de l'association "le monde selon les femmes" qui diffuse des récits de luttes concrètes de femmes, du Sud et du Nord, dans un regard croisé. Le premier numéro aborde le développement rural et l'agriculture durable. Il présente comme témoignages : le Mouvement des Sans Terres au Brésil, les femmes maraîchères d'Enda au Sénégal, l'expérience de la Conamuca, en République dominicaine,

un syndicat qui a pour objectif de développer de nouvelles relations entre les femmes et les hommes et entre les femmes et la nature, enfin des expériences d'alternatives communautaires en Europe pour faire revivre des régions agricoles.

On peut demander un numéro spécimen à : Le monde selon les femmes, 9 quai du commerce, B 1000 Bruxelles, tél : 00 32 2 250 12 62.



SUISSE : CENTRE PREVENTION SANTE

Le Centre Prévention Santé de Colombier organise des cours et des conférences sur différents sujets tout au long de l'année. A signaler une série sur "les maladies de civilisation" avec le jeudi 5 mars les pollutions électromagnétiques, le 19 mars, la pollution de l'air et le bruit, le 3 avril, le génie génétique, le 15 mai, les pollutions de l'eau, du sol et des aliments. Un atelier de cuisine sur le thème "manger moins de viande" se tiendra le 27 avril et le 4 mai, en soirée.

Programme complet : Centre prévention et santé, rue Haute 21, CH 2013 Colombier, tél : 032 841 36 08.

BEGALEMENT MASCULIN

90 % des personnes qui bégaient sont des hommes. La quasi-totalité d'entre eux n'ont aucun problème physique mais seulement un problème psychologique. Il

semble que l'origine du bégaiement, qui intervient la plupart du temps entre six et huit ans, soit lié à la sensibilité intérieure des garçons qui sont sensés refouler leurs émotions. Aux parents de laisser pleurer en paix leurs petites garçons. Une association propose des stages pour se sortir du bégaiement avec succès : "Le fil d'argent", 15, rue des Buttes, 21000 Dijon, tél : 03 80 71 20 08.

DU DROIT DE MOURIR

L'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) a réalisé une enquête sur les Français et la mort volontaire. Comme en 1987, le pourcentage de personnes favorables à ce qu'il soit possible de choisir de mourir ne varie pas : 84 % sont pour une aide à la mort en cas de maladie grave et de souffrance, à partir du moment où le malade en a exprimé la volonté par écrit à l'avance. Les opposants à cela se recrutent surtout chez les catholiques pratiquants, les sympathi-

MAIS TRANSGENIQUES : CAMPAGNE DE CARTES



Agir pour l'environnement, en partenariat avec Greenpeace, Ecoropa, Nature & Progrès, France-Nature-Environnement, la confédération Paysanne et l'association des familles laïques, lance une campagne de cartes postales qui durera jusqu'à la mi-avril pour demander au gouvernement un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés.

Dans la mesure où le choix de ces mutations génétiques est irréversible et dans la mesure où l'on ne connaît pas toutes les conséquences que cela peut avoir, il est en effet complètement contradictoire de voir d'un côté le gouvernement afficher sa volonté de dialogue et de l'autre autoriser la culture du maïs transgénique. La Confédération paysanne a lancé par ailleurs une campagne d'information auprès des agriculteurs pour les inciter à refuser d'utiliser du maïs transgénique au printemps prochain.

Pour obtenir des cartes et des documents explicatifs, il faut payer 5 F l'exemplaire (carte + dépliant) port compris, puis 2 F l'exemplaire jusqu'à 50 ex, 1,20 F l'exemplaire pour des quantités plus importantes.

Commandes à adresser à : Agir pour l'environnement, BP52, 75965 Paris cédex 20.

65 925 SUBSTANCES CHIMIQUES

L'association suisse des Médecins en faveur de l'environnement (Umweltmedizin) a publié un impressionnant tableau des substances chimiques qui arrivent sur le marché :

Nombre	Niveau d'étude toxicologique	très complet	partiel	quelques études	très incomplet	inexistant
3350	Pesticides	9 %	25 %	2 %	25 %	39 %
3410	Cosmétiques	2 %	14 %	10 %	56 %	18 %
1815	Médicaments	18 %	18 %	3 %	35 %	26 %
8627	Additifs	4 %	15 %	1 %	34 %	46 %
48521	Autres produits	0 %	11 %	10 %	0 %	79 %

Ainsi sur 65 925 substances chimiques commercialisées recensées, seules un peu plus de 1000 ont été correctement étudiées et près de 45 000 ont des effets totalement inconnus. Sur celles étudiées totalement ou partiellement, plus de 3500 sont déjà connues pour avoir des effets néfastes sur la santé et entre 150 et 200 sont connues pour avoir des effets cancérogènes. Chaque année, 300 nouvelles substances sont commercialisées... presque toujours sans aucune connaissance des effets sur la santé.

(source : Panda-WWF, 1er trimestre 1998)

sants du Front National, et chez les personnes âgées. 82 % des Français se prononcent pour une réforme du code pénal.

Pour en savoir plus : ADMD, 103 rue La Fayette, 75481 Paris cédex 10, tél : 01 42 85 12 22. (source : Alternative Santé, janvier 1998)

TOUS MYOPES ?

Le taux de myopie augmente rapidement dans la population. Une étude de l'armée de Singapour montre que dans ce pays on est passé de 30 % de myopes en 1985 à 62 % en 1995... et ce taux atteint même 80 % chez les appelés ayant fait des études supérieures. L'augmentation de la myopie est constatée partout et la prin-

cipale cause serait la lecture rapprochée dans de mauvaises conditions de lisibilité : livres lus avec un mauvais éclairage, lecture sur écran d'ordinateur ayant une mauvaise définition (Internet nous rendra aveugle !). Les solutions ? S'assurer d'un niveau de lumière suffisant, lire les documents à plus de 40 cm de l'œil, alterner les travaux de lecture avec d'autres travaux nécessitant une plus grande mobilité de l'œil, enfin favoriser les travaux physiques. Le pays où il y a le moins de myopes est pour le moment le Népal (seulement 10 %).

(source : Courrier International, 24 décembre 1997)

URGENCE !

PAYSANS SAGES CONTRE MAÏS FOU

Des militants de la Confédération Paysanne de l'Aveyron, avec le soutien des écologistes, ont mené une action contre les stocks de maïs transgéniques de Novartis, à Nérac, dans le Lot-et-Garonne, le 8 janvier dernier. Après avoir réussi à vider un silo, ils l'ont inondé avec des lances à incendie, ce qui devrait faire pourrir le grain. Le personnel de l'usine a essayé de s'interposer. Trois militants, José Bové, René Riesel et Francis Roux, ont été interpellés suite à cette action et sont pas-

sés au tribunal en comparution directe. L'avocate est alors intervenue pour demander ce que les juges feraient si des médecins avaient, il y a dix ans, détruit des sacs de sangs destinés à la transfusion, si des équarrisseurs avaient détruit, il y a cinq ans, des sacs de farines animales. Le procureur a demandé des peines de prison ferme. Les militants ont demandé à être maintenus en détention sinon ils s'engageaient à recommencer ! Le tribunal a décidé de reporter le procès à une date ultérieure et les trois militants ont été laissés en liberté conditionnelle avec assignation à résidence. Le procès est prévu à Agen le 3 février.

Le procès s'est tenu à Agen le 3 février. A l'extérieur du tribunal, la Confédération paysanne soutenue par de nombreuses associations écologistes avait réuni environ un millier de personnes. Sur les banderoles : "Novartis nous transgénique !", "1985 : contaminés, 1986 : radioactifs, 1998 : transgéniques" "la bouffe c'est la vie, nous

voulons des garanties". A la tribune, les organisateurs de la manifestation ont indiqué avoir reçu le soutien de 120 groupes de plus de trente pays et des représentants néo-zélandais, indiens et de toute l'Europe étaient là...
Le paysan autrichien a raconté comment la mobilisation de sa profession a permis d'obtenir du gouvernement de son pays l'interdiction de l'arrivée du maïs transgénique. Claude Julien, ancien directeur du Monde a expliqué le déni de démocratie que provoque les pressions incessantes du lob-

qui sont stériles et qui ne produisent pas de nouvelles graines, obligeant les paysans à acheter chaque année des graines. Elle a expliqué qu'avec le risque d'évasion du gène mutant, le risque était pour les paysans d'avoir de nouvelles espèces d'herbes folles beaucoup plus résistantes aux traitements habituels. Elle a remercié au nom des paysans du Sud les trois paysans de la Confédération Paysanne pour leur courage.

Des scientifiques ont expliqué pourquoi ils étaient pour un moratoire. Arnaud Apoteker pour Greenpeace a montré comment Novartis avait contourné le droit européen pour obtenir ses autorisations de culture. La Confédération Paysanne, enfin, a insisté sur les intérêts mercantiles : les laboratoires ayant beaucoup investi, ils veulent rentabiliser au plus vite, au risque de tout contaminer. Novartis demande six millions de francs pour les semences détruites, le procureur a demandé six mois de prison dont une partie avec sursis. Le jugement est en délibéré au moment de la clôture de ce numéro (jugement le 18 février).

Il est intéressant de noter que le gouvernement a prévu un grand débat sur le maïs transgénique pour fin mai, début juin... sachant que le maïs se plante jusqu'au 15 mai !

Francis VERGIER

Contact : José Bové, Montredon, 12100 Millau.

Trois paysans de la Confédération Paysanne ont détruit un important stock de maïs transgénique. Un acte courageux qui devrait aider à amplifier l'opposition aux organismes transgéniques.

by agro-alimentaire. Philippe Boursier des Verts a dénoncé cette brèche ouverte par les intérêts financiers de l'agro-alimentaire qu'il est urgent de colmater. Seul couac dans cette manifestation : la CFDT n'avait rien trouvé de mieux que de se porter partie civile pour le personnel de Novartis !

Alors que les inculpés ont parfois du mal à se souvenir des faits, c'est très calmement que les trois militants de la Confédération paysanne ont expliqué leur geste : la destruction des semences sans atteinte ni au personnel, ni au matériel.

L'avocat de Novartis a essayé d'expliquer que Novartis faisait du transgénique pour "lutter contre la faim dans le monde". En tant que témoin, Vandana Shiva, écologiste indienne, auteure d'un livre sur le sujet, lui a répliqué en expliquant ce qui se passe réellement dans les pays du Sud : alors qu'avant les paysans y faisaient leur propre semences, on leur vend aujourd'hui des semences de plantes hybrides

MAIS TRANSGENIQUE VOYNET A MENTI

Selon le dossier transmis à la presse le 27 novembre 1997, "le comité de prévention et de précaution, saisi par le Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, confirme l'absence de risque pour l'environnement de la variété de maïs modifié génétiquement par Novartis". Hervé Kempf, journaliste à la Recherche, a retrouvé l'avis de ce comité datant du 5 septembre 1997. On peut y lire que les gènes de résistance aux antibiotiques utilisés comme indicateurs dans certains cas présentaient un risque de diffusion : "comme il est techniquement faisable d'enlever ces gènes indicateurs avant mise sur le marché, il faut recommander, à l'avenir, l'interdiction de toutes constructions transgéniques qui en contiendraient". Or le maïs de Novartis en contient. Non seulement, Dominique Voynet a trahi la position des Verts, mais en plus, elle a menti. Responsable et coupable.



ENVIRONNEMENT

LILLE : TROIS INCINERATEURS FERMÉS

La situation devient critique pour les promoteurs des incinérateurs après la décision de la communauté urbaine de Lille de fermer les 3 incinérateurs qu'elle gère, dès la fin février, et de remettre les ordures en décharges. Cette décision a été prise dans l'urgence après la révélation de la présence de dioxine dans le lait d'exploitations agricoles proches des usines : 15 picogrammes par litre alors que le seuil d'alerte est de 3 et l'interdiction de consommation à 5.

Le ministère de l'environnement a réagi en demandant aux préfets de prendre des mesures pour obliger les exploitants d'incinérateurs qui ne sont pas aux normes à faire les travaux nécessaires dans les six mois, pour tous de publier les taux de dioxines dans les fumées et enfin

de prendre les mesures nécessaires lorsque la loi n'est pas respectée.

Cette annonce n'aura toutefois pas l'effet escompté : le problème réside dans le fait que des dioxines se forment par refroidissement des fumées après le passage dans les filtres. De la même manière que le retraitement à l'usine Cogéma de la Hague ne résout pas la question des déchets nucléaires, les incinérateurs ne résolvent pas celle des déchets ménagers : on sépare ces derniers en plusieurs éléments liquides, gazeux et solides, mais ils sont toujours là et parfois sous des formes encore plus dangereuses.

Les solutions sont les suivantes : éviter de produire des déchets en favorisant des produits durables, réutilisables (comme les bouteilles consignées), recyclables (comme la récupération du papier), biodégradables (comme les

emballages en cellulose), associé à des collectes sélectives (ne pas mélanger des produits dont la réutilisation sera difficile) et pour simplifier tout cela, diminuer la consommation de tout ce qui est inutile, favoriser l'uniformisation de ce qui reste utile (exemple : en Allemagne, toutes les boissons sont livrées dans deux formats de bouteille utilisés par toutes les marques).

Pour en savoir plus : *CNIID, 26 rue d'Annam, 75020 Paris, tél : 01 43 58 68 65.*

HAUTE-SAVOIE : STAGES PROFESSIONNELS

Aux côtés de multiples animations à destination du public et des enfants, la FRAPNA Haute-Savoie a mis en place, dans le cadre du Réseau Education Nature, des stages à destination des pro-

fessionnels : "entretien du matériel", "sécurité sur les chantiers", "conflit d'usage et protection des milieux", aménagement et entretien des rivières et des zones humides", "élagage par grimpe", "aménagement de l'espace en montagne", "abatage et façonnage d'arbres", "aménagement et entretien des sentiers", "utilisation d'une débroussailleuse". Renseignements : *FRAPNA, 58 avenue de Genève, 74000 Annecy, tél : 04 50 67 37 34.*

BRETAGNE : SOS BROCELIANDE

Le massif forestier de Brocéliande est toujours menacé par un projet de barrage destiné à l'irrigation agricole. Pour proposer des alternatives, l'association SOS-Brocéliande organise le samedi 7 mars, à la salle polyvalente de Belignon (Morbihan) une journée d'information avec le matin des conférences sur les alternatives agricoles et la qualité de l'eau (avec Eau et Rivières de Bretagne, le témoignage d'un agriculteur bio. L'après-midi sera consacré à une visite de la vallée de l'Aff, sur le site du projet. Une soirée fest-Noz méliée se tiendra ensuite avec des groupes de Côte d'Ivoire. Programme complet : *SOS Brocéliande, La Lande, 56380 Belignon, tél : 02 97 75 74 04.*

ANIMAUX

CHASSEURS EN VOIE DE DISPARITION

L'ASPAS, association pour la protection des animaux sauvages, avait engagé un recours auprès de la commission européenne des droits de l'homme pour protester contre la loi Verdelle qui autorise les chasseurs à pénétrer sur les terrains d'autrui. L'ASPAS mettait en avant que cette loi ne respectait pas la liberté de chacun à disposer de sa propriété. Fin 1997, la commission européenne leur a donné raison. Si ceci se traduisait dans les faits, les chasseurs ne pourraient plus chasser que sur leurs propres terres. Les chasseurs disent que cette loi leur permet de chasser le sanglier qui sinon ferait trop de dégâts dans les cultures... en oubliant de dire que ce sont eux qui ont introduit trop de sangliers. Quant à Dominique Voynet, elle s'est engagée devant

les chasseurs à ne pas toucher la loi. Pour une adhérente du ROC, rassemblement des opposants à la chasse, voici un curieux retournement de position.

NON TESTES SUR LES ANIMAUX

L'association Pro-Anima diffuse deux listes : la liste des sociétés qui se sont engagées à ne pas diffuser de produits ayant été testés sur des animaux et également la liste des laboratoires qui utilisent des procédés alternatifs à la vivisection. Salutaire.

Contact : *Pro-Anima, 16 rue Vézelay, 75008 Paris, fax : 01 45 63 10 89.*

TAUROMACHIE : SOUTIEN DES VERTS ?

Les députés-maires d'Arles et de Nîmes ont constitué un groupe de travail pour la défense de la tauromachie... dans lequel figure Noël Mamère, député nouvellement rallié aux Verts. (*source : Aequalls*)

DOUBS : MASSACRE D'ANIMAUX

Pour lutter contre les campagnols, les agriculteurs du Doubs ont obtenu l'autorisation de déverser du grain empoisonné dans leur champs, en totale contradiction avec la législation existante. Résultats : sur les communes où ce traitement a été effectué, on a retrouvé les cadavres de 70 rapaces, 8 sangliers, 5 renards, 1 chien, une martre. L'année précédente, on avait déjà trouvé 13 renards, 4 sangliers, 1 lynx, une buse, un épervier... Les chasseurs ne sont pas plus contents que les protecteurs de la faune car il leur est déconseillé de manger les bêtes abattues qui peuvent être contaminées. La solution ? Rappelons qu'un seul renard peut manger 10 000 campagnols par an et que ces rongeurs constituent une part importante du régime alimentaire des rapaces. Un meilleur respect des prédateurs aurait donc sans doute un meilleur effet que les empoisonne-

ments chimiques... qui tuent aussi bien les campagnols que leurs prédateurs. Contact : *Serge Grass, MEI, 77 grande rue, 25360 Nancray.*

LOIRE-ATLANTIQUE : DAUPHINS EN PRISON

Fraîchement condamné pour avoir mis en place un "village Bamboula", le Safari Africain de Port-Saint-Père, entre Nantes et Pornic, se lance dans de nouvelles animations : "les dauphins de l'Atlantique" dont l'ouverture est annoncée pour le 1er mai 1998. Les associations de protection des animaux dénoncent ce projet qui exploite les dauphins. Non seulement ceux-ci sont captifs, mais en plus ils sont maintenus constamment affamés, condition nécessaire pour leur faire faire des exercices spectaculaires.

Pour en savoir plus : *Aequalls, 12, rue du Fief, 92100 Boulogne-Billancourt, tél : 01 46 21 08 03.*

TRANSPORTS

MUNICH : CONTRE LA VOITURE

Après les assises de Lyon, une prochaine rencontre est organisée à Munich du 11 au 18 octobre prochain avec de nombreux ateliers pratiques sur la manière de lutter contre la voiture.

Pour en savoir plus : *Michael Hartmann, Limesstr. 10, D 81243 Munich, tél : 00 49 89 871 39 107.*

GENT : VILLE SANS VOITURES

Depuis le 1er novembre, le centre ville de Gent (Flandre orientale, en Belgique) est totalement interdit à la voiture sur une surface de 340 000 m².

(source *Tam-Tam, déc. 1997*)

LA VOITURE TUE LES PIETONS JEUNES ET PAUVRES

Une étude publiée en Grande-Bretagne par le *New Scientist*, montre que ce sont surtout les piétons, jeunes et pauvres qui sont tués par des accidents de la route. On compte le plus grand nombre de victimes entre 5 et 16 ans.

(source : *Courrier International, 20 novembre 1997*).

VALLEE D'ASPE : DOUBLE DISCOURS

Alors que les Verts relaient l'appel à manifester en mai contre le projet d'autoroute en vallée d'Aspe, Dominique Voynet interrogée le

26 janvier dernier au "Grand débat" de *France Culture-Le monde a déclaré que "le temps ayant pensé bien des plaies"*, elle acceptait d'être expulsée du terrain qu'elle avait acheté collectivement avec 3000 autres personnes à l'époque où elle était porte-parole des Verts... Le temps n'a rien pensé du tout et si on ne réagit pas rapidement, les blessures dans la vallée n'en seront que plus profondes. (source : *Le Monde, 29 janvier 1998*)

PARIS : UN TRAMWAY CIRCULAIRE

Le Mouvement Ecologiste Indépendant a proposé à la mairie de Paris d'utiliser le site propre de la petite ceinture ferroviaire pour le transformer en un tramway moderne circulaire. Un tel aménagement améliorerait très nettement les liaisons entre les quartiers périphériques de la capitale. Il coûterait un peu plus d'1,5 milliard de francs, une somme que le MEI propose de financer par l'augmentation de la taxe foncière sur les bureaux parisiens : cette taxe est pour le moment inférieure de 72 % à celle de la moyenne nationale.

Contact : *Laure Schneller, Hôtel de Ville, bureau 528 G, 75196 Paris RP, tél : 01 42 76 49 92.*

CORREZE : PROCÈS DES MILITANTS ANTI-A89

Les militants ayant été surpris en train de saboter du matériel sur le chantier de l'autoroute A89 sont passés en procès le 21 octobre der-

nier et le jugement a été pour chacun : un mois de prison avec sursis, 150 heures de travail d'intérêt général et un remboursement des dégâts à hauteur de 8500 F. Le procès a été l'occasion d'une distribution de tracts contre l'autoroute et en faveur de l'aménagement de la voie actuelle en deux fois deux voies avec les contournements de quelques villes. Le procès ayant été bien médiatisé, on n'avait jamais autant parlé de l'opposition à l'autoroute.

Il est interdit de faire des souscriptions pour financer des peines de justice, mais on peut les aider à payer les tracts en envoyant un chèque à : *Alban Bellin, Le Poulaillet, route de Mauriac, 19160 Neuvic.*

AUVERGNE : FEU VERT A L'A89

Alors que les commissaires enquêteurs, acceptant les critiques émises par les associations d'opposants, tant sur le plan économique qu'écologique, avaient émis un avis défavorable pour l'autoroute A89, conseillant la mise à 2 fois deux voies de la RN89, le gouvernement — et donc Dominique Voynet — vient de donner son feu vert à cette autoroute inutile qui traversera les volcans d'Auvergne. Cette autoroute sera déficitaire et donc contrevient aux dispositions européennes déconseillant la création de tels tronçons autoroutiers.

Contact : *Collectif contre l'autoroute dans les Volcans d'Auvergne, 19 rue Chabrol, 63200 Riom, tél : 04 73 86 56 07.*

CEVENNES SANS AUTOROUTE

Afin de désengorger la vallée du Rhône, le projet de l'A79 prévoit de relier Lyon à Narbonne en passant par les Cévennes. L'engorgement de la vallée du Rhône est essentiellement dû au passage de milliers de camions remontant des fruits et légumes vers le Nord de l'Europe. L'alternative passe par le rail avec le développement de lignes de fret spécialisées dans le transport des primeurs : une ligne régulière entre Perpignan et Rungis permettrait d'enlever une bonne partie des camions... et avec un taux de remplissage exceptionnel : en soirée, les camions de primeurs occupent une file continue de l'autoroute sur des dizaines et des dizaines de kilomètres. A cet effet, la SNCF étudie des "trains longs" comme cela se fait aux Etats-Unis : des trains à deux niveaux de frets et faisant jusqu'à 2 km de long... pouvant remplacer chacun plusieurs centaines de poids lourds. Il existe des associations pour contester le projet autoroutier :

• *Cévennes sans autoroute, chez Hélène Roussel, les Rompudes, 30170 Durfort.*

• *Collectif Cévennes Garrigues des opposants à l'A79, 15, rue de la Madeleine, 34190 Laroque, tél : 04 67 73 94 17.*

LYON : AUTO-PARTAGE

Nouvelle adresse pour l'association de co-voiturage : *Auto-Partage, 18 rue Cozeneuve, 69008 Lyon, tél : 04 78 09 91 50.*

ILLE-ET-VILAINE : AGRICULTURE DURABLE

L'APRES, association pour le respect de l'environnement et de la santé, dans le cadre de son assemblée générale, organise un débat avec André Pochon, agriculteur, sur le thème "agriculture durable agriculture rentable". Cette soirée se tiendra le vendredi 27 mars à la salle polyvalente de Chanteloup à 20h30.

Contact : *APRES, Mairie de Chanteloup, 35150 Chanteloup.*

AUVERGNE : PETITION CONTRE VULCANIA

Le sursis à exécution prononcé par la Cour d'Appel de

Lyon le 9 décembre dernier sur le dossier Vulcania est particulièrement important car en reconnaissant l'insuffisance de réglementation du plan d'occupation des sols dans un milieu à protéger, il peut provoquer l'annulation de toutes les autorisations administratives. Malheureusement, avec le soutien des médias locaux, Giscard continue à faire le forcing pour relancer le chantier. C'est pourquoi les opposants continuent à faire circuler leur pétition. Celle-ci a passé en janvier le cap des 20 000 signatures.

On peut l'obtenir auprès de : *Puy-de-Dôme Environnement, 19 rue Chabrol, 63200 Riom, tél : 04 73 63 09 75.*

STRASBOURG : LA MAIRIE PERD LA PLACE DE L'ETOILE

Le projet mégalomane de l'aménagement de la Place de l'Étoile, à Strasbourg, a été annulé par la communauté urbaine après le recours gagné par les associations devant le tribunal administratif. Mais l'urbanisme fou continue à régner sur la ville : la municipalité vient de baisser le coefficient du nombre de places de garage exigées lors de la construction d'un immeuble prétextant la future diminution du nombre de voitures dans la ville. Dans la réalité, les associations craignent que les promoteurs en profite

pour densifier l'habitat en accord avec la mairie qui verrait augmenter ses recettes perçues par la taxe d'habitation.

CANTAL : STAGES NATURALISTES

L'association Regard propose des séjours et stages naturalistes dans les monts du Cantal et en Espagne. Elle propose également classes de découvertes et séjours thérapeutiques.

Tarifs selon les moyens, nourriture bio et/ou végétarienne possible.

Pour en savoir plus : *Regard, Alexandre et Gabriella, Maison Solaire, Le Puy Basset, 15140 Fontanges, tél : 04 71 40 77 23.*



PARIS DAKAR : CINQ MORTS DE PLUS

Cette année la course des automobilistes infantiles a encore fait des siennes : un équipage, après abandon, revenant vers le Maroc, a percuté violemment une voiture sur une route de Mauritanie provoquant 5 morts et 2 blessés graves dans ce véhicule. Comme d'habitude, la presse française a donné les noms des deux assassins, mais a ignoré superbement le nom des victimes. Cela porte à une quarantaine le nombre

de victimes de ce que certains appellent un "sport".

TRAVAIL DES ENFANTS : VALEUR D'UN LABEL ?

Nestlé, la multinationale alimentaire, a prévu de frapper un grand coup au moment de la coupe du monde de football en diffusant des ballons à son effigie. Pour couper court à toute polémique concernant leur lieu de fabrication, elle a adhéré au label "No child labour" (pas de travail d'enfants) qui en principe garantit qu'il n'y a pas d'enfants exploités à l'origine. Un journaliste italien

a essayé de remonter la filière de fabrication. Il s'est alors heurté à une avalanche de sous-traitants en cascade et n'a pu trouver le réel fabriquant. Il s'est alors rendu en Inde pour y constater de visu : "il suffit d'aller dans les taudis de Jalandhar pour voir des montagnes de ballons portant le logo officiel de l'événement sportif attendant d'être cousus". A la suite de cela, Nestlé a réagi le 22 décembre dernier en "ordonnant une enquête" et en s'engageant à rompre le contrat si cela était vérifié. Le même journaliste révèle que la télévision suédoise a eu l'idée de faire la même chose concernant des produits Ikéa vendus sous le même label. Là aussi l'équipe de tournage est remontée jusqu'aux bidonvilles du Vietnam et des Philippines. La conclusion est évidente : les labels actuels n'offrent pas une garantie suffisante et leur contournement est aisé.

(source : Courrier International, 8 janvier 1998)

MARCHE DES ENFANTS

La marche contre le travail des enfants est partie de Manille le 14 janvier dernier. Plus de 5000 personnes ont participé à la première étape dans les rues de la ville. Parmi les marcheurs permanents, on compte des enfants prostitués, des enfants qui ont réussi à fuir des usines, etc... 50 enfants ont pris l'avion le 25 janvier pour poursuivre la marche au Vietnam.

Ils passeront ensuite au Cambodge, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, au Bangladesh, en Inde, en Iran, en Turquie puis circuleront en Europe pour terminer le 4 juin devant le siège de l'OIT, organisation internationale du travail, à Genève, la veille d'une conférence sur le travail des enfants.

Contacts :

- Toulouse : Michel Bonnet, 8 rue Lafayette, 31190 Austerive, tél : 05 61 50 02 42 (passage le 18 mai).
- Lyon : Peuples Solidaires, 10 rue Lanterne, 69001 Lyon, tél : 04 78 29 67 99 (passage le 27 mai).
- Paris : Marche Mondiale, Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75341 Paris cédex 07, tél : 01 45 49 73 67 (passage du 23 au 26 mai).

DE L'ETHIQUE SUR L'ETIQUETTE

La fédération des groupes et boutiques Artisans du Monde coordonne une campagne d'information et de sensibilisation aux conditions concrètes du commerce mondial. Les relations suivies qu'ils ont avec les coopératives des pays dits du sud, dont la centrale d'importation Solidarmonde diffuse les produits en France, leur permettent de se faire une idée plus précise de l'iniquité des pratiques commerciales courantes. En diffusant quelques produits en circuit court, ils participent à l'effort d'auto-développement de producteurs qui entendent bien vivre dans leur pays, assurer leur subsistance et mener à bien un projet social qui, dans chaque cas, est clairement identifié et décrit.

La campagne actuelle porte sur les textiles et les cuirs. Regardons nos vêtements de grande diffusion : où sont-ils fabriqués ? Le plus souvent dans des usines ou des ateliers de pays à faibles salaires, éventuellement avec des investissements de capital délocalisés. Chacun de nous, certes, essaie d'acheter au meilleur prix, mais est-ce le meilleur choix ?

Que dire quand le prix est le résultat du travail de jeunes enfants ? Quand les mains qui ont travaillé sont celles de personnes réduites à l'esclavage, privées des droits individuels les plus élémentaires ? quand dans ces usines ou ateliers, les travailleurs sont interdits d'expression collective ?

La démarche que propose Artisans du Monde est une prise de conscience, à la fois des droits et avantages des individus et des populations, qui nous semblent normaux dans nos pays du nord, et du lourd tribut d'injustice qui entache les "bonnes affaires" que nous permet le commerce sud-nord. Bien entendu, une des convictions de base est que la non-dignité des conditions de production là-bas est un morceau de notre propre "dignité limitée" ici.

En se tournant vers les firmes qui commercialisent textiles et cuirs pour leur demander de vérifier dans quelles conditions sont fabriqués nos vêtements usuels, Artisans du Monde recherche et conclut des accords "de bonne conduite" respectant les droits de l'homme et de l'enfant.

L'exposition réalisée s'adresse à tout public, mais insiste pour informer et former les jeunes générations (dès 15 ans). Un document de présentation est disponible que l'on peut demander dans les boutiques Artisans du Monde.

L'exposition sera :

- Du 16 au 28 mars, à Metz, aux caves Sainte-Croix (rue du Haut-Poirier, près du Musée), 13 h - 19 h. Contact : Artisans du Monde, cours Saint-Etienne, 11, place de la Cathédrale, 57000 Metz, tél : 03 87 37 04 12.
- Du 31 mars au 8 avril, à Mulhouse. Contact : Artisans du Monde, 2, rue Bonbonnière, 68100 Mulhouse, tél : 03 89 56 21 22.
- Du 10 au 19 avril, à Belfort. Contact : Artisans du Monde, 1, rue Mulhouse, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 12 03.
- Du 21 au 29 avril, à Caen. Contact : Artisans du Monde, CITIM, 38, quai Hammelin, 14000 Caen, tél : 02 31 83 09 09.
- Du 5 au 15 mai, à la Maison pour Tous des Ulis. Contact : Maison pour Tous, Avenue Saintonge, 91940 Les Ulis, tél : 01 69 07 02 03.
- Du 19 au 28 mai, à Melun. Contact : CCFD, 16 rue Paul Valéry, 77000 Melun, tél : 01 64 52 52 29.
- Du 4 au 13 juin, à Bobigny. Contact : CCFD, 4 rue Frémin, 93140 Bobigny, tél : 01 48 49 29 60.

LE RIZ QUI RIT

Réalisé par un atelier artisanal alternatif en Inde, "le riz qui rit" est un jeu de groupe (de 6 à 25 personnes) conçu autour du cycle du riz. Il s'accompagne de fiches pédagogiques et est destiné plus particulièrement aux classes scolaires.

On peut soit l'acheter soit le louer à la semaine auprès de : Réseau Adecom, s/c A.M. Fournel, 43140 Saint-Victor Malescours. (source : Peuples en marche, janvier 1998)

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

Peuples Solidaires organise le samedi 7 mars à Lyon, une journée de formation à l'Education au développement et à la citoyenneté internationale. Cette journée s'adresse aux enseignants, aux animateurs socio-éducatifs et aux militants intervenants en milieu scolaire (6 à 15 ans).

Au cours de cette journée, différentes campagnes seront présentées : campagne "Demain le monde, le défi alimentaire", "marche mondiale contre le travail des enfants", "clubs Afrique"... Date limite d'inscription : le 2 mars. Renseignements complémentaires et inscriptions : Peuples Solidaires, 10, rue Lanterne, 69001 Lyon, tél : 04 78 29 67 99.

DEMOCRATIE ET ENVIRONNEMENT

Beaucoup d'écologistes et d'experts de la Banque Mondiale ont réduit le développement durable à des problèmes techniques : réfrigérateurs sans CFC, agriculture biologique, énergie solaire. Parce que dans ces domaines, il est facile de fournir des conseils et de vendre des techniques.

Prenons l'exemple de la Révolution Verte. Dans les années soixante, alors qu'elle souffrait d'une grave sécheresse, l'Inde prit conscience qu'elle négligeait son agriculture. Immédiatement, on lança une politique visant à accroître la production. On encouragea l'utilisation de variétés à hauts rendements stimulées par des engrais chi-

coup de dégâts à l'environnement, mais on n'a pas cherché à développer en même temps des types d'agriculture à la fois productive et respectueuse de la nature. Ici, la démocratie indienne n'a pas joué son rôle : l'Etat, dont dépendaient tous les agronomes et tous les médecins, a toujours refusé d'admettre les dangers que pouvait comporter l'usage des engrais pour le maintien de la fertilité des sols et le caractère nocif des pesticides sur la santé humaine. Maintenus dans l'ignorance de ces choses, notamment par la bureaucratie et par les institutions de l'Etat qui sont largement dépourvues d'esprit démocratique, les gens n'ont même pas tenté de résoudre ces problèmes.

Si l'on a tant de mal à mettre en pratique des solutions aux problèmes écologiques, c'est avant tout parce que la démocratie réelle n'existe à aucun niveau, local, national ou mondial.

miques. Et on fut récompensé de sa peine. Grâce à la Révolution Verte, on put nourrir une multitude de gens. L'Inde se suffisait à elle-même. Sans cela, elle n'aurait pas pu s'opposer, sur la question des réfugiés du Pakistan oriental, au grand fournisseur d'aide alimentaire de l'époque, les Etats-Unis. Et le Bangladesh n'aurait pas été créé. Mais bientôt la démocratie indienne allait constater qu'en augmentant la production alimentaire, on pouvait remplir des entrepôts sans pour autant remplir l'estomac des pauvres. Au cours de la sécheresse qui sévit de nouveau dans les années soixante-dix, on mit en place des programmes de soutien à l'emploi pour permettre aux pauvres parmi les pauvres d'avoir quelques sous pour survivre. Depuis, la sécheresse a encore frappé le pays mais les Indiens n'ont pas connu la famine.

Par contre, ils n'ont pas encore pris conscience des conséquences de la Révolution Verte sur le plan de la santé et de l'environnement. Elle cause beau-

Pour que les gens soient capables d'apprendre et de rectifier leurs façons de procéder, il faut que la pratique démocratique ne se limite pas à élire les hommes politiques qui vont diriger le pays. On doit aussi encourager le débat et la réflexion en diffusant librement l'information, en laissant les gens s'exprimer sans crainte et s'organiser pour une action citoyenne. Parfois, il faudra encore aller plus loin, et des pratiques démocratiques devront s'instaurer au sommet de l'Etat jusqu'au ras des pâtures. Ici aussi, l'Inde a échoué. C'est pourquoi l'herbe est aujourd'hui si maigre dans ses pâturages.

Parlons également des forêts. Il faut à la fois les exploiter et les conserver. Cela est vrai aussi bien du point de vue de l'économie du pays en général que de la vie des populations démunies qui habitent à leur périphérie ou à l'intérieur. Il ne faut pas croire qu'au ministère de l'environnement, le ministre ou le bureaucrate va pencher en faveur de ces gens. Souvenons-nous du mouvement

Chipko, au début des années soixante-dix. C'est là que nous avons compris combien il importe que les décisions soient prises à l'échelon local. L'Inde a connu des succès parce qu'elle est une démocratie. Elle a aussi enregistré des échecs retentissants parce qu'elle n'est pas assez démocratique. Son système bureaucratique, créé par l'ancien pouvoir colonial, reste en place, avec un esprit aussi colonial qu'auparavant. Il imprègne si fortement les élites du pays qu'elles ne se rendent même pas compte des vrais problèmes. Il faudrait passer à la moulinette l'administration indienne, incompétente et apathique, la direction des forêts, les bureaucrates qui s'occupent de l'eau ou d'autre chose, et en faire du compost. Sinon, le noyau dur des politiciens et des fonctionnaires ne bougera pas, et l'Inde restera immobile sur ses fondations. Notre tâche est donc de faire naître dans la société des organisations de base dans un esprit participatif et démocratique.

Beaucoup de problèmes environnementaux communs apparaissent et perpétuent tout simplement parce que la pratique démocratique n'existe pas au niveau mondial. Les Etats-Unis, l'Inde, et bien d'autres pays, sont sans doute des démocraties électives au niveau national. Mais les discussions portant sur les questions de l'environnement, comme le réchauffement de l'atmosphère, ont lieu dans le cadre d'assemblées peu structurées où sont représentés les gouvernements nationaux. Et si un Indien, un Bangladeshi ou un Maldivien disparaît du fait de l'élévation du niveau des mers, est-ce que cela affectera vraiment le gouvernement des Etats-Unis ? Dans ces négociations qui ne sont pas sans conséquences économiques pour les Américains, ce gouvernement exigera des contre-parties, et il n'acceptera pas le coût élevé des conséquences de ce phénomène pour les populations côtières démunies dans des pays marginalisés. S'il y avait des structures démocratiques au niveau mondial, les gens du Bangladesh auraient le droit d'empêcher les citoyens américains de profiter de la terre entière au point que l'existence même de leur pays est menacée. Toutes ces parlottes à propos de "la Terre, notre Mère à tous" resteront sacrément creuses tant qu'un droit démocratique de cette nature ne sera pas reconnu et qu'il n'aura pas véritablement force de loi. Pour garantir le long terme, il faut absolument renforcer toujours plus la pratique démocratique au niveau national et la renouveler au plan local et au plan mondial.

Anil AGARWAL

Ce texte, écrit en octobre 1996, est extrait du deuxième recueil en français de la revue "Down to Earth" que l'on peut se procurer auprès du CRISLA, 1, avenue de la Marne, 56100 Lorient, tél : 02 97 64 64 32 (prix 55 F + 11 F de port).



EMPLOIS - DEMANDES

- Doctorant en psychologie à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, je cherche des contacts pour élaborer un projet "Vivre et travailler ensemble et autrement". Je suis intéressé par le développement de la recherche en sciences sociales, dans une perspective cognitive, systémique et écologique. Je cherche aussi un emploi à temps partiel, CDD, ou tout autre travail alternatif en milieu associatif si possible (éducation, formation) sur Paris/Banlieue. Connaissances informatiques et statistiques. Patrick Denis, Bât A, 3, rue de la Frette, 95240 Cormelles-en-Parisis, tél : 01 39 97 33 87.
- Jeune Homme 25 ans cherche emploi dans le cadre des emplois-jeunes dans le milieu associatif (culture, radio...). Intéressé et motivé par toutes les activités liées à l'animation, la communication... Expériences associatives variées. Aime le contact. Secteur souhaité : 21, 71, 69, 42. Alain Crozier, 31 rue Lamarline, 71800 La Clayette, tél : 03 85 28 08 60.
- Je cherche un stage en contrat de qualification pour une formation BEATEP "accompagnement scolaire et construction de la citoyenneté" dans la région de Lyon. Contact : Marie Dol, tél : 04 90 69 70 68.
- Objecteur de conscience recherche poste d'animateur nature à partir de mars 1998. Titulaire BTA et DUT "carrières sociales". Sautereau Arnaud, 10 rue Lamonnaye, 21000 Dijon, tél : 03 80 31 64 08.

OBJECTEURS

- Le Mouvement de culture biodynamique cherche un objeteur pour participer aux activités d'information, animation (salons et foires bios), secrétariat... selon intérêts et compétences dans un des domaines suivants : agriculture, jardinage, alimentation, communication, rédaction. Contact : Jean-Michel Florin, 5 place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 03 89 24 36 41.

CONTACTS

- Recherche partenaires en vue d'un projet de vie communautaire en Vendée. A partir d'un lieu qui pourrait être une ferme, le projet comprendrait culture et élevage biologiques, vente des produits, hébergement et restauration (chambres et tables d'hôtes), création, fabrication et vente d'artisanat (d'art ou utilitaire), organisations de manifestations (spectacles, expositions, conférences, animation musicale...), mise en valeur d'un service de télétravail, organisation de voyages. Tout cela n'est pas facile à mettre en œuvre, surtout en même temps, mais il s'agit de pistes pouvant servir de bases de discussions. L'essentiel pour moi est de trouver des gens motivés et décidés à investir du temps, de l'argent (eh oui, il en faut un peu), des connaissances, pour tenter cette expérience.

Jean-Guy Laldet-Lévy, 160, rue du Docteur Charcot, 85100 Les Sables d'Olonne, tél : 02 51 95 09 82.

- Nous formons avec plusieurs amis proches un groupe de dix adultes et de trois enfants, ayant le projet de créer un lieu de vie commun en milieu rural. Au travers de notre démarche, nous espérons pouvoir permettre une vie plus proche des valeurs d'humanisme et de respect de la nature, tout au moins pour nous, nos enfants, et les personnes qui graviteront d'une manière ou d'une autre autour du projet (partenaires, clients, voisins, acteurs locaux, visiteurs). Notre projet n'est au départ ni philosophique, ni politique, ni religieux. Nous ne prétendons pas constituer une de ces fameuses alternatives au système dominant. Nous considérons simplement que ce projet est nécessaire à notre épanouissement et peut contribuer au bien-être d'autres personnes. A l'heure actuelle, nous n'avons pas arrêté précisément les activités que nous mettrons en place dans l'avenir. Cependant nous envisageons la création d'une ferme, autour de laquelle, à terme, se grefferait des activités artisanales (boulangerie ?...), artistiques ou encore une structure d'accueil pour jeunes en difficulté. Tout cela reste pour l'instant de l'ordre du projet et ces activités évolueront sans aucun doute en fonction des opportunités et des contraintes qu'offriront la région d'installation. Nous sommes bien conscients que notre projet a besoin de temps pour se monter et qu'il évoluera peu à peu. Nous privilégions pour l'instant l'aventure humaine et nous comptons sur ce que nous vivons ensemble pour définir les modes d'organisation qui nous conviennent, pour gérer la vie quotidienne et pour assurer au projet une viabilité économique. C'est dans cette optique que nous envisageons, dès ce printemps, de louer un site où toutes les personnes disponibles s'installeraient de manière provisoire. Cette période nous permettra, d'une part de mieux nous connaître, et d'autre part, de mieux définir les activités que nous mettrons en place. Pour en savoir plus : Régis Godéc, Gaëlle Olliva, Briette, 03160 Saint-Palais, tél : 04 70 67 14 77.
- Michel et Marion Gehin, L'Ebrouelle, 54290 Froville, tél : 03 83 72 88 50, ont trouvé un lieu de vie permettant de développer de nombreuses activités. Ils souhaitent que d'autres se joignent à eux dans un mode de vie communautaire dans l'esprit de l'Arche.
- Chantier international d'été : une association sénégalaise vous propose de participer à des chantiers de jeunes en juillet et août, à Bandia, à 64 km au sud de Dakar. Ces chantiers sont organisés par le Groupement féminin et l'association des jeunes du village : chantier de reboisement, chantier de confection d'objets africains, chantier d'aménagement d'un champ agricole du groupement de femmes, chantier d'adduction d'eau et construction d'un centre d'alphabétisation fonctionnel,

chantier lié à la case de santé. Week-end à la plage. Renseignements : Vision Panoramique, Jean-Claude Ormbila, BP11214 Dakar, Peytavin, Sénégal, tél : 00 221 821 61 22. Fax : 00 221 823 86 92.

- Famille végétarienne offre à jeune femme ou maman + enfant, ou grand-mère (non fumeuses) une année de convivialité dans grande maison avec jardin bio, à 30 km au sud de Bordeaux, cadre forestier, espace et tranquillité, à partir de mars-avril 1998. Demande en échange garde enfant de trois ans en journée (solrées et week-end libres), logement dans chambre indépendante et nouriture. Permis si possible. Etude toute proposition. Contacter Tiana au 05 56 68 76 19.

RENCONTRES

- Référence 229.01. Ecrivain écologiste (mais pas fondamentaliste), 46 ans, bien conservé (en paraît 12), bon cuisinier, vivant en pleine forêt, cherche en région PACA une compagne de jeu, de politique et d'émerveillement. Ecrire au journal.
- Référence 229.02. Rencontrerai lectrice de Silence pour faire un bout de chemin. 52 ans. Ecrire au journal.

RECHERCHES

- Petit budget. Nous retapons une ferme. Nous recherchons panneaux solaires, photovoltaïques et d'accès et accessoires. Thierry Laval, Quartier d'Ain, 26750 Saint-Michel sur Savasse, tél : 04 75 71 41 34.
- Recherche informations sur un cabinet d'étude basé dans le département de l'Isère : le CERREP SA. Il vient de pondre un projet d'aménagement du Massif du Puy Mary dans le Cantal... c'est une catastrophe. Jean-Claude Rocher, Scillithes, 15800 Thiezac, tél : 04 71 47 56 63.
- Est-ce que quelqu'un connaît en Bretagne un centre de formation avec un esprit alternatif, et aussi des lieux de vie et d'accueil avec le même esprit ? (ou sont-ils tous dans le sud ?). Merci d'avance. A. Macchi, Kerguichen, 29340 Riec sur Belion, tél : 02 98 06 47 44.
- M. cherche petite location meublée pour vacances ou projet d'achat, sur région Nyons - Vaison-la-Romaine. Tendances écologiques et échanges services souhaités. Tél : 04 76 24 20 28.
- Recherche info toilette sèche ou bio. Rosfelder 04120 La Garde.
- cherche personne esprit Silence pouvant m'envoyer souche de Kombucha (contre frais de port) et échanger observations : A. Aharonian, Domaine de la Dragonnière, 34450 Vias.

VACANCES

- Vivez au rythme de la nature, au cœur de la Franche-Comté. Vous pourrez vous rencontrer, découvrir la vie des paysans dans une région qui a gardé son caractère authentique. Nous vous accueillons dans un "gîte accueil paysan" pour 8 personnes à côté de notre ferme en bio. 1000 à 1400 F/semaines. 450 F/week-end. Pascale et Patrick Jeannin, "Ferme de Bellevue", 70110 Courematon, tél : 03 84 20 29 33.

A LOUER

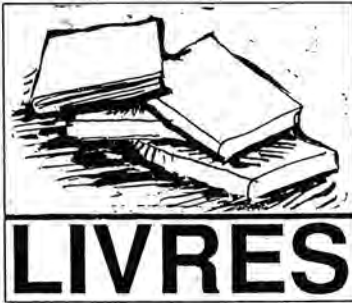
- Loue en juillet 98 puis à l'année à partir du septembre 98, ancienne ferme rénovée tout confort 5 pièces + cuisine à 3 km de Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) dans hameau, 1200 m² de terrain. Loyer modéré : environ 2000 F selon les revenus. Tél : 03 85 45 24 74.
- Loue appartement T5 rez-de-chaussée/duplex dans bâtiment de caractère en campagne biolo-

gique du Lot-et-Garonne. Libre le 30 avril. Réservé à famille non imposable recherchant vie rurale solidaire et écologique. Hameau de Boussac, tél : 05 53 87 20 01 ou 05 53 87 47 85 ou 05 53 47 61 80.

- Loue à associations ou particuliers d'anciens ateliers, en bon état, 200 m² chacun, pour en faire des espaces d'accueil dans l'esprit de "Silence" : avec animations, rencontres, restauration, expositions, magasins d'échanges, produits bio, hébergement, documentation, etc. Je reçois toute proposition. Situé à 15 km au nord-ouest de Nantes, proximité campagne, transports en commun proches. Ecrire ou téléphoner : Paul Brethomé, 49 rue Alexandre Olivier, 44220 Coueron, tél : 02 40 84 09 65.

A VENDRE

- Portugal, région Beira Alta, ferme bio en vente. Deux hectares cultivables en terrasses, exposition sud, sources, un hectare de bois, construction typique en granit du XVIIIe siècle, en partie restaurée. Renseignements : Joël et Yachia Touja, Jardin de Gala, Coães, 3660 São-Pedro-do-Sal ou chez Mr Touja Gilbert, Garganvillar, 82100 Castelsarrasin, tél : 05 63 95 63 17.
 - Bordeaux centre. Vends restaurant spécialités indiennes et végétales. Tenu 8 ans, mention Gault-Millau. Couverts sur deux salles dans cave voûtée. Loyer : 1100 F/mois. Fonds : 150 000 F. Possibilité de suivi de démarrage surtout si restaurant purement végétarien. Unique à Bordeaux, possibilité logement. Tél : 05 56 52 18 19 de 14 à 18 h.
 - Recyclage des pneus. L'association L'An Vert du Monde recycle artisanalement une partie (il est vrai infime) des 35 millions de pneus usagés par an en France. Elle cherche à vendre deux unités de transformation sur la France : une en région Nord, une dans le Sud-Est. Prix de l'unité : 55 000 F. Permet la transformation en tapis d'extérieur, balançoires, compositeurs, etc... Renseignements : L'An Vert du Monde, Le Treuil, 85320 Rosny, tél : 02 51 28 23 87, Christian Bargils.
 - vends ferme entre Nantes et Vannes, 19 ha, quotas laitiers 73 000 litres, vente directe. Plus plusieurs maisons à rénover ensemble ou séparément. Tél : 02 40 01 49 09.
 - A vendre (ou à louer) important hôtel-restaurant, 26 chambres, pouvant recevoir des groupes, des séminaires, des banquets. Piscine. Le tout en très bon état. Situé en Côte d'Or. Toute négociation possible. Edouard Duhamel, 15 route de Sauvignay, 89200 Avallon, tél : 06 14 27 98 50.
 - Vends dans hameau convivial et collectif maisonnette en bois, sur 2500 m² de terrain, bioconstruction plus solaire, 25 m² habitables. 100 000 F. Contact : Rurals, Domaine de Boussac, tél : 05 53 47 61 80.
- Gratuites :** Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés. Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 30 F en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



LIVRES

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

de Serge Halimi
Ed. Liber
1997 - 110 p. - 30 F.

Ce livre pourrait s'intituler "lettre ouverte à ceux qui crolent encore à l'indépendance des médias". En un peu plus de cent pages, l'auteur ne se contente pas de démontrer le contraire. Il explique méticuleusement comment les "stars" des médias (journalistes célèbres, intellectuels de service,...) sont les intimes et les complices des grandes sociétés industrielles et financières. Mais comment pourrait-il en être autrement alors que les principaux médias appartiennent tous à ces groupes ?

Comment s'étonner de l'uniformisation des nouvelles quand on constate les accointances et la docilité de ces chroniqueurs envers leurs financiers ?

Dans une connivence non dissimulée, et malgré des divergences de façade (même si le média consulté est différent, on retrouve les mêmes désinformations ou absence d'informations), ils font la pluie et le beau temps dans les médias, marquant de leur idéologie productiviste et libérale toutes les informations et les commentaires. Les faits récents les plus significatifs de ce front commun, ont été le traitement d'événements tels les grèves de 1995, le référendum sur le traité de Maastricht, ou la guerre du Golfe.

Cette petite minorité de journalistes et de gens bien-pensant, mais aussi d'hommes politiques les plus en vue, est, de plus, omniprésente. Chacun s'invite, ou se faisant inviter dans l'émission de l'autre, rédigeant un papier dans les colonnes de son petit copain. L'intérêt de ce livre est de constater à quel point l'information officielle est verrouillée et de plus en plus médiocre. Il est évident que le lecteur ne portera plus le même regard sur la télévision, la radio, ou la grande presse. Alors, même si l'au-

teur se penche essentiellement sur les plus connus des journalistes, cet ouvrage est nécessaire et utile pour comprendre les rouages de cette puissance au pouvoir. Face à ce matraquage, il est indispensable d'encourager les initiatives lucides et alternatives. MJ.

JACQUES DE BOLLARDIERE

De l'armée à la non-violence
de Vincent Roussel
Ed. Desclée de Brouwer
1997 - 134 p. - 72 F

Après le livre sur Tolstoï, voici encore un excellent livre sur une des figures de la non-violence. L'histoire de Jacques de Bollardière n'est pas banale. Né en 1907 dans une famille où la tradition militaire est forte, il fera ses études dans les institutions militaires. Mais la bêtise des règlements va vite l'irriter. Ainsi, au lieu de faire sa formation d'officier en deux ans, il la fera en trois ans... après 350 jours d'arrêt de rigueur pour indiscipline ! Malgré cela, il fait carrière à l'armée, persuadé d'être ainsi

un défenseur de l'Homme. Pendant la guerre de 39-45, il est chargé d'organiser la résistance dans les Ardennes. Il découvre alors que les civils sont tout à fait capables de s'organiser efficacement pour mener des actions de libération et il commence à s'interroger sur le rôle de l'armée et sur son rapport avec la population.

Pendant la guerre d'Algérie, il a la charge d'une région entre Alger et la Kabylie. Il essaie par tous les moyens de réconcilier Français et Algériens en mettant en place des travaux pour les plus démunis, en mêlant les parachutistes à la population, et surtout en interdisant toute torture ou représailles. Cela provoque une situation bancale : alors que l'Algérie s'enflamme, sa région reste étonnamment calme, ce qui fera dire ensuite à des historiens que si l'armée avait été dirigée partout comme dans cette région, le conflit aurait peut-être pu se résoudre autrement. Avec l'arrivée du général Massu, partisan de la violence et de la torture, le général de Bollardière craque et s'affronte ouvertement avec lui. Rappelé en France, il soutiendra publiquement Jean-Jacques Servant-Schreiber, un de ses anciens lieutenants, qui à la tête de l'Express dénonce les tortures en Algérie. Cela lui vaut de faire deux mois de cachot pour atteinte au moral des troupes. Quelques années plus tard, il écrira à ce sujet : "la guerre n'est qu'une dangereuse maladie d'une humanité infantile qui cherche douloureusement

LA VIE A L'ENDROIT

de Rachid Boudjedra
Ed. Grasset

Ecrivain algérien le plus traduit à l'étranger, censuré dans son propre pays, chahuté par des concitoyens lors de son passage à Lyon le 30 octobre dernier, Rachid Boudjedra a publié, en juin 1997, un "roman d'actualité" : *la vie à l'endroit*. A travers la vie de Rac et Flo, personnages condamnés à mort par les intégristes, Rachid Boudjedra écrit le chant poignant d'une Algérie blessée où la vie l'emporte malgré tout.

Il le fait aussi par un hommage au personnage (réellement mort assassiné à Alger) de "Yamaha", mascotte du club de football de Belcourt. Grâce à lui, en ef-

fet, les supporters fêtant la finale gagnée de la coupe d'Algérie de 1995 débordent les autorités et rompent le couvre-feu. C'est lui le héros grâce auquel le roman finit par ces mots "le couvre-feu fut donc définitivement levé, au cours de cette nuit du 26 mai 1995. A moins que..."

Pour Rachid Boudjedra, "Yamaha" a été tué par les intégristes. Deux balles dans la tête. A moins que...

Le véritable "Yamaha" est mort le 11 juin 1995. La finale de la coupe d'Algérie a eu lieu le 5 juillet et non le 26 mai. Le couvre-feu ne fut levé qu'en octobre 1995, peu avant les élections présidentielles. Le soir de la finale, la *daira* (sous-préfecture) de Belcourt était bouclée par l'armée et l'inva-



JACQUES DE BOLLARDIERE

De l'armée à la non-violence

sa voie. La torture, ce dialogue dans l'horreur dégradé celui qui l'inflige plus encore que celui qui la subit. Céder à la violence et à la torture c'est, par impuissance à croire en l'Homme, renoncer à construire un monde humain".

En octobre 1970, il assiste à une conférence du jeune Jean-Marie Muller qui vient de publier le livre "L'évangile de la non-violence". Il se reconnaît pleinement dans ses propos et ce sera le début d'une longue amitié. Il s'engage alors dans la naissance du MAN, mouvement pour une alternative non-violente : "La non-violence, c'est l'appel à une vraie force qui ne s'exprime pas par des moyens violents. La non-violence doit apporter des solutions concrètes à des problèmes concrets". En juillet 1973, il embarque sur un bateau qui se rend à Moruroa pour protester contre les essais nucléaires. Il est alors arrêté

sion d'Alger par les supporters en délire n'a pas eu lieu. Pourquoi ces modifications dans la fiction de Rachid Boudjedra ? Qui avait réellement intérêt à éliminer "Yamaha" ? Les intégristes, que le couvre-feu gêne dans leurs activités nocturnes ? Ou ceux-là même qui ont instauré ce couvre-feu ?

Au delà de la littérature, quels crimes faut-il réellement imputer au GIA et au FIS ? Quel est le rôle joué par l'armée ? Il est facile de crier au loup islamiste, et de tenter de "renforcer" la vérité, plus difficile de rechercher sincèrement la vérité. Mais c'est pourtant, bien souvent, la seule façon d'arrêter la haine...

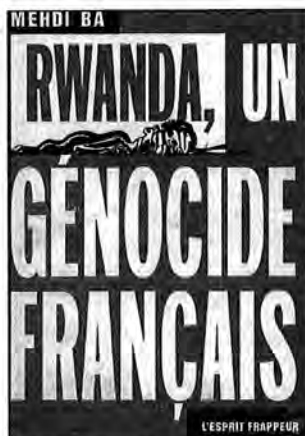
Patrick SOULIGNAC,
Chiche à Lyon.

avec l'équipage et mis aux arrêts. Il démissionne alors de l'armée. *"Depuis E=mc2 de Einstein, l'humanité pour la première fois sait qu'elle peut s'autodétruire et depuis accumule de plus en plus vite les armements nucléaires qui donnent la possibilité concrète de le faire. Ceci pour assurer la sécurité de la planète ! Il est temps que la non-violence éclate, avant que la bombe ne s'en charge"*. Souvent interrogé sur l'évolution de son parcours il répond : *"les objectifs que je poursuivais quand, à vingt ans, je suis entré dans l'armée, sont dans l'ensemble les mêmes objectifs que je poursuis aujourd'hui. Seuls les moyens sont différents. Je me suis aperçu en cours de route que les moyens qui étaient les miens dans cette structure de l'armée étaient des moyens mauvais qui risquaient de me dégrader moi-même"*. Il est alors de toutes les luttes non-violentes et en particulier celle des paysans du Larzac des années 70-80 : *"Les paysans du Larzac, par leur découverte progressive de la non-violence et de ses méthodes d'action, préfigurent, plus que les manœuvres désuètes de l'armée ce que les Hommes recherchent confusément pour redonner un sens à leur histoire : une nouvelle forme de résistance à l'oppression qui permette à l'humanité de dominer sa propre violence"*. Il meurt en février 1986 et ce petit livre, facile à lire, vient bien à propos rappeler l'exemplaire parcours de ce militaire. Seul petit regret, la partie sur la fin de sa vie, la plus intéressante, est un peu trop brève. MB.

RWANDA, UN GENOCIDE FRANÇAIS

de Mehdi Ba
Ed. Dagorno
1997 - 112 p. - 10 F

Pour ceux qui lisent la presse étrangère, la question ne fait



pas l'ombre d'un doute : la France a des responsabilités dans le génocide qui s'est déroulé au Rwanda entre avril et juin 1994. L'auteur retrace ici l'histoire récente de ce pays d'Afrique en mettant en lumière plus particu-

lièrement le rôle de la : les liens d'amitié entre Mitterrand (père et fils) avec la famille au pouvoir à l'époque, les ventes d'armes, les instructeurs militaires, les aides financières... Il y a suffisamment d'éléments pour affir-

mer que le gouvernement français de l'époque (Balladur, Juppé) et l'Elysée (Mitterrand) étaient au courant de la préparation du génocide par les "nazis africains". L'auteur analyse alors comment les médias français, parfaite-

Le livre du mois

L'ENERGIE AU FUTUR

de l'Association pour le développement des énergies renouvelables

Ed. d'en Bas (Lausanne)

1997 - 264 p. - 120 FF

(disponible au Réseau sortir du nucléaire)

Sortir du nucléaire ? Oui, mais comment ? Alors que le moratoire en Suisse arrive à sa fin, des universitaires ont réalisé un énorme travail de vulgarisation pour montrer tout d'abord l'énorme potentiel d'économie d'énergie que l'on peut faire en réfléchissant à l'efficacité énergétique dans tous les domaines. L'exemple le plus spectaculaire est celui du logement. Alors que les constructions récentes consomment déjà 5 fois moins en moyenne que les habitations anciennes, il commence à exister en Suisse, des maisons sans aucun mode de chauffage autre que les apports gratuits du soleil et des habitants. Dans les transports les gains sont possibles (voitures économes) mais les résultats seront d'autant meilleurs que l'on abandonnera l'avion et la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport. Dans le domaine de l'alimentation, le recours aux engrais est une grosse source de gaspillage... tout comme l'environnement que nous avons de consommer les mêmes fruits et légumes toute l'année : si nous acceptions de consommer des produits de saison et locaux, cela jouerait de manière importante sur le flux des camions. Un chapitre essaie de montrer comment il faut raisonner face à la question : faut-il acheter un nouvel appareil plus économe ou continuer à utiliser un vieil appareil jusqu'au bout... sachant qu'il faut de l'énergie pour fabriquer le nouvel appareil. Il n'y a pas de réponse standard car cela dépend évidemment de l'écart de consommation entre l'an-

cienne et la nouvelle technologie. Mais on peut aussi se poser la question de l'utilité de tous ces petits moteurs qui nous aident dans la vie : le corps humain est un excellent moteur, pourquoi le remplacer toujours par des prothèses ? La multiplication de la bureaucratie est une source de consommation de plus en plus importante : 81 % de la consommation d'un fax est provoqué par la veille de l'appareil ! 53 % pour un photocopieur ; on pourrait faire une économie de l'ordre de 90 % sur tous ces appareils en multipliant les "économiseurs". Une fois diminuée notre consommation d'énergie, ce qui reste à produire (de l'ordre du quart de ce qu'on consomme actuellement), devrait être uniquement par des énergies renouvelables. Il est aujourd'hui possible, dans l'hydraulique, de faire des centrales allant de quelques kW

milliers de micro-centrales à installer ; jusque dans les égouts des villes où l'on peut capter une quantité d'énergie non négligeable. Le potentiel du bois est aussi fort intéressant : il y a d'abord la valorisation des déchets de l'industrie du bois encore pas assez utilisée, mais également la possibilité d'exploiter des forêts sans nuire à ses qualités écologiques. Le solaire présente de multiples ressources : lumière, chauffage, électricité photovoltaïque. Dans ce dernier cas, le développement des toits solaires est une voie en plein essor : si l'on fait l'effort de recherche nécessaire pour encore faire baisser le prix des photopiles, il est possible de fournir rapidement une bonne partie de l'électricité sous cette forme. La biomasse représente de l'énergie solaire en conserve (qui a dit qu'on ne savait pas stocker l'énergie solaire ?) : outre le bois, il est possible de récupérer le gaz des composts, des fumiers, voir d'en faire du biocarburant... Dans un pays comme la Suisse, on pourrait penser que l'énergie éolienne a peu de chance de se développer (c'est sur les bords de mer que l'on a les meilleurs rendements). Il existe toutefois des lieux en montagne : au bord des cols routiers par exemple, où l'implantation d'aérogénérateurs est possible. La conclusion de cet ouvrage fait ressortir que le vrai problème n'est pas dans la sortie du nucléaire car il est possible d'économiser l'électricité et de la produire autrement. Le vrai problème, c'est de sortir du pétrole : 31 % de l'énergie finale consommée en Suisse est représentée par les carburants destinés aux transports. C'est là que les alternatives seront les plus dures à mettre en place. Un remarquable travail de vulgarisation à partir des travaux les plus en pointe de la recherche sur l'énergie. A lire et à faire lire à vos élus. MB.



(pour une maison individuelle) à plusieurs dizaines de MW pour l'industrie. Si pour les grands barrages, il n'y a plus de place, il reste des

EN JEU MA PLANETE

Jeu informatique vendu en CD-Rom

Le premier réflexe de l'écologiste que je suis a été d'être étonné par l'emballage dix fois trop grand pour ce qu'il contient. Le CD-Rom est aussi épais que le fond de la boîte. De là à penser que l'on m'a vendu du vent... Mais c'est peut-être de la pub pour l'énergie éolienne.

Le but du jeu est de "gagner les élections pour sauver la ville de la pollution". Chouette ! Ça flatte mon côté "écologo-mégalo". Je vais vite déchanter et tomber dans le stéréotype du système politique actuel.

Je m'explique.

Avant de pouvoir commencer votre campagne, vous êtes obligés de choisir un conseiller en communication parmi quatre postulants. Ça commence bien, moi, je n'en veux pas. C'est pas prévu. Alors j'en prends un pour pouvoir continuer de jouer, mais je me promets de ne pas le laisser guider mes réactions.

Là où le jeu devient vraiment instructif, c'est à votre QG où vous pouvez consulter des fiches techniques et quelques vidéos (réactualisables par Internet). J'essaye une vidéo au hasard : "la firme Peugeot est la première au monde à se lancer dans la voiture électrique de masse". Hein, c'est vrai ça ? Oui, hélas, mais on ne nous dit pas qu'elle est aussi la première à polluer au diesel. Ça commence à sentir l'arnaque. Je vous avais dit que cela devenait instructif.

Les séries de tests et questions que vous posent les spécialistes et les habitants de la ville sont le point positif de ce jeu. D'ailleurs les questions sont si pointues que très vite vous vous demandez pourquoi il y a des problèmes de pollution dans cette ville. C'est sûr, ils sont tous abonnés à Silence ! Et puis, ils sont tellement compétents qu'ils feraient mieux de se présenter à ma place aux élections. Hélas, le stock de questions étant restreint, elles reviennent en boucle. Là, on atteint la limite du jeu. Il est alors facile de rester au même endroit et répondre aux mêmes questions. Votre cote de popularité ne cessera de grimper. Elle grimpera

aussi avec la caution des experts, ce qui accrédiète dans le jeu l'idée que les spécialistes sont tous dignes de confiance et que les électeurs les suivent aveuglément. Je me suis trompé, ils ne sont pas abonnés à Silence.

On n'échappe pas non plus au politiquement correct : une zone de la ville est appelée pompeusement "zone d'habitat vertical". Si vous vivez en HLM, je vous donne un conseil, dites que vous vivez dans un BHV (bâtiment d'habitat vertical).

La question suivante est une illustration de leur conception de l'écologie : choisir une flotte de véhicules pour la municipalité pour :

- les employés des espaces verts,
- les animateurs-éducateurs,
- les facteurs,
- les livreurs-traitiers

(cette dernière est une nouvelle catégorie d'employés municipaux ?)

Alors que les dessins les représentent tous à pied, on vous propose :

- le scooter,
- la voiture,
- le camionnet,
- le camion

Et comme mode de fonctionnement (dans cet ordre) :

- l'électrique
- hybride électrique-essence
- le diesel
- l'essence

Eh oui, ni le vélo, ni la marche à pied, ni les transports en commun ne sont proposés. Étonnant non ? En fait, ce qui me gêne le plus, c'est cette idée que, en tant qu'élu, vous n'aurez qu'un choix imposé et qu'il n'y a vraiment pas de place à l'originalité : qu'il n'y a pas d'alternatives. De plus, ma fibre "écologoludo" étant passablement excitée, j'imagine que ce jeu ne va pas convertir les fous. D'autant que la "jouabilité" comme l'on dit, n'est pas follochonne. Si j'avais commencé par vous dire que ce jeu est, entre autres, parrainé par Perrier-Vitel (Nestlé), Onyx (CGEA), PSA/Peugeot/Citroën, vous seriez déjà passés à autre chose. J'ai donc bien fait d'en terminer par là. Jean-Pierre TRAVERS.

ment contrôlés par le pouvoir en place, ont systématiquement déformé l'information, à tel point qu'aujourd'hui, il y a des doutes sur l'origine des massacres : Amnesty International vole au secours des "exilés" de l'ancien gouvernement et le Petit Robert présente le génocide de telle manière que l'on ne sait pas si c'est l'actuel gouvernement ou l'ancien qui en est à l'origine. Le livre a subi une censure en règle jusqu'à ce qu'un reportage du Figaro ouvre la brèche sur ce dou-

looureux "héritage Mitterrand". A lire d'urgence, MB

LA DICTATURE MEDICO-SCIENTIFIQUE ou l'emprise des lobbies financiers dans le domaine de la santé

de Sylvie Simon
Ed. Fillpacchi
1997 - 280 p. - 119 F

Dans des domaines aussi variés que l'eau, les déchets, la viande, le cancer, les vaccins, le sida... l'auteure a collecté des déclarations qui

montrent que sur chacune de ces questions, le débat sur la santé est pollué par le pouvoir de l'argent. Les décisions ne sont pas prises en fonction de la santé, mais en fonction de ce qui rapporte le plus. Ce livre est donc surtout un catalogue de citations, de reprises de documents d'associations ou d'autres livres, qui toutes vont dans le sens d'une accusation générale du mode de fonctionnement de l'industrie pharmaceutique. Si Sylvie Simon est convaincante dans certains domaines (les vaccins, la lutte contre les médecines non conventionnelles), elle l'est moins sur d'autres sujets (l'environnement) et à vouloir faire simple, elle multiplie les approximations.

Une information mal digérée qui fait perdre au livre de sa crédibilité.

Autre critique que l'on peut faire : les citations naviguent entre des revues comme *The Lancet* (plus grande revue médicale mondiale) et des sources franchement douteuses (*National Hebdo*, *Minute*, *Le Lien*) en passant par les déclarations des associations sans que l'auteure fasse de distinction ou de présentation de ces sources. Tout cela fait que sur le fond, ce livre exprime une idée tout à fait exacte, mais la forme laisse à désirer. MB.

RAMADAN PLOMBE

de Patsy
Ed. Monde Libertaire,
145, rue Amélot, 75011 Paris
et Alternative libertaire,
BP 103, 1050 Bruxelles
1997 - 128 p. - 45 FF ou 300 FB

Après un premier roman noir "No pasaran", Patsy, militant anar de Nantes, récidive avec deux nouvelles aventures de ses anti-héros : "Ramadan Plombé" suivi de "Un Gorille sinon rien". La première intrigue, qui tourne autour de la guerre d'Algérie, est un peu faible, par contre la deuxième est très bonne, et très réaliste. L'univers est toujours aussi glauque que dans le premier roman, et les héros toujours aussi fatigués. Le Soleil se lève à l'Est (très important dans ce roman !), et les pruneaux assaisonnent nos anarcho-punks à chaque fin d'histoire. Les rapports fics-punks ne feront peut-être guère avancer la problématique du grand soir révolutionnaire, mais le livre est, comme le précédent, vendu au profit de l'Ecole Bonaventure, école libertaire située sur l'île d'Oléron. FV.

NOUS AVONS EGALEMENT REÇU

EDUQUER A LA RESPONSABILITE
de l'association AERE
Ed. Chronique Sociale (Lyon)
1997 - 172 p. - 92 F

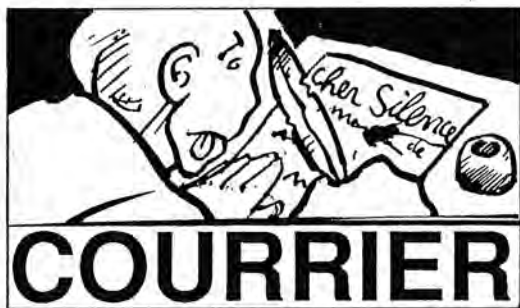
Nous sommes responsables de nos actes. Comment faire passer cette idée dans la pédagogie pour que les enfants apprennent à devenir responsables et ceci tout en respectant leurs désirs et leur liberté ? Le livre, principalement destiné aux enseignants, présente, en première partie, une réflexion théorique en douze clés : la réflexion silencieuse, le partage de la parole et du temps, les règles de vie, le rapport aux règles, le conseil des élèves, le rôle de l'erreur, la médiation, le témoignage, les intervenants extérieurs, le travail en équipe, le parrainage, la technique du pardon. En deuxième partie, il propose 32 fiches destinées aux élèves et douze pour les professeurs.

GUERRE ECONOMIQUE : L'HEURE DE LA RESISTANCE
du collectif COTMEC
Ed. St-Augustin (CH St-Maurice)
1997 - 168 p.

Nous avons reçu ce livre suite à nos demandes de renseignements sur des démarches pour reprendre le contrôle de nos caisses de prélèvement social. Le COTMEC est un groupe de réflexion de l'Eglise catholique de Genève qui, dans cet ouvrage, en arrive, comme nous, à penser que c'est par la réappropriation de notre épargne que nous pouvons lutter contre le mal-développement. L'interview de Dominique Bledermann a attiré notre attention : directeur de la caisse de prévoyance du canton de Genève, il s'interroge sur les 3,5 milliards de FS (15 milliards de FF) qu'il a à gérer : depuis deux ans, cette caisse qui assure 20 000 actifs et 6000 retraités a commencé une réflexion sur la possibilité de faire des choix éthiques dans ces placements. Quatre critères ont été retenus à ce jour : refus de la production d'énergie nucléaire, refus de l'industrie du tabac, refus de l'industrie de l'armement, refus des jeux de hasard. Enfin est en discussion de rendre publique la liste des titres possédés par la caisse de prévoyance. De nombreux autres textes présentent des réflexions intéressantes sur les placements éthiques.

L'HOMME ET LA TERRE
d'Elysée Reclus
Ed. La Découverte/Poche
1998 - 400 p. - 85 F

Elysée Reclus, géographe libertaire, est-il le précurseur des écologistes ? Cette question agite depuis longtemps les milieux anarchistes. Cette publication qui comprend une centaine de pages sur Elysée Reclus avant de publier des chapitres de son œuvre maîtresse "L'Homme et la Terre" ne permettra pas de se faire sa propre idée car le propre des extraits est d'alimenter la polémique. Cela reste toutefois un excellent moyen de découvrir la pensée d'un grand auteur à un prix modeste, en particulier sur les liens entre géographie et impérialisme.



ESPERANTO

Pas un numéro de Silence où une allusion n'y soit faite : petites phrases, courriers des lecteurs, infos... A quand un article de fond (peut-être est-il déjà fait, paru il y a longtemps) ? On parle de l'élargissement de l'Europe. Peut-être serait-il bon de rappeler que l'anglais n'est pas la solution de communication mondiale. Pour quoi pas des mini-cours d'initiation mois après mois ?
Richard FORGET
Doubs

Silence : nous avons publié trois articles dans les numéros 91, 93 et 94 pour marquer le centième anniversaire de l'Espéranto... mais c'était en 1987. Depuis, c'est vrai, on n'a fait que des brèves régulières. On va donc y réfléchir. Pour les cours, on y avait déjà pensé, mais l'expérience d'autres journaux montre qu'un cours par mois est un rythme trop lent. Mais un premier cours, pourquoi pas...

DU VELO EN VILLE

A Colombes, comme ailleurs, nous — les vélocomanes — empruntons les sens interdits, généralement en bonne intelligence avec les automobilistes : on se voit, on se serre un peu et avec le sourire le plus souvent. Or notre commune s'est (je cite le bulletin municipal) "engagée avec détermination dans une politique de maîtrise générale de la circulation et des déplacements". Concrètement, pour nous, ça se traduit par l'installation de parkings vélos à des points stratégiques (pour les voleurs ?), des couloirs ont été peints sur certaines chaussées, dans certaines rues la vitesse est limitée à 30 km/h (ce qui nous fait deux belles jambes !) et des panneaux autorisent certains sens interdits aux vélos. Je me marre parce que depuis que ces mesures sont entrées en vigueur les automobilistes ne

coopèrent plus, font la gueule, particulièrement dans les sens interdits-autorisés. Ils ont fort de faire la gueule car ces mesures ont valu à Mr le Maire le prix du vélo d'or, remis des mains mêmes de Mme Voynet et de Mr Gaysot, respectivement ministre de l'environnement et des transports (au zèle déployé). Certes, notre ville ne manque pas de vétérans-vélocomanes qui sillonnent les rues en toutes saisons, arborant leurs cheveux d'argent et qui méritent bien ce genre de récompense. Mais ce n'est pas ce qui était prévu dans le protocole. On proposera donc aux ministres sus-nommés (ou simplement l'une des deux) de remettre le vélo d'argent au chauffeur du Maire et le prix du vélo de bronze à la dernière personne qui l'a vu faire du vélo. Ça économisera le bronze !
Dominique GAMBIER
Hauts-de-Seine.

DE L'AMITIE

Je viens réagir à l'article d'Alain-Claude Gallié. Je voudrais vous remercier pour cet article, l'un des rares à mettre en lien la vie intérieure, intime, et les luttes sociales. Mais je crois que c'est l'esprit entier de votre revue dont je viens de faire connaissance. Dans cet article, il y a une idée maîtresse : la sympathie, qu'on peut définir par la création de liens, d'estime entre tous les êtres. J'y ajouterais (ou plutôt reformulerais différemment), la notion de sentiments partagés. Car sinon, qui est l'autre sinon un être sensible, assoiffé de bonheur, d'estime comme moi ? C'est parce que nous avons les mêmes sentiments que nous pouvons entrer dans le désir de l'autre (et l'autre dans le mien), que la vie de l'autre a cette valeur. Mais je peux aussi manipuler l'autre. Par le pouvoir, le mépris, le viol de l'intimité de l'autre comme la publicité. L'autre, de proche en proche, a un nom, une valeur si je fais attention à lui. Il existe. Je peux le faire rentrer dans ma niche écologique, dans ma personne. C'est l'amitié. Désormais, ses problèmes seront mes problèmes. Je vivrai aussi mes problèmes d'une autre façon.

Ainsi — et l'article le souligne — la recherche de moi sera une recherche des autres, car les autres me constituent. Ce sera un dialogue car je suis constitué de tous ceux que j'aime. Mais pour construire un monde fraternel, fondé sur le respect de chaque être vivant, je crois qu'il faut lutter en ayant pour objectif la construction de liens d'amitié avec eux. Ayant participé au mouvement de novembre et décembre 1995, participant au mouvement des sans-papiers, des chômeurs, je suis entouré de personnes ayant envie de justice sociale, de redistribution des richesses, de papiers pour tous. Mais cela ne me semble pas suffisant. Si on ne lutte pas pour de vraies relations d'amitié, dans le sens que j'ai cité plus haut, au risque de retrouver les défauts (je dirais les plaies) du libéralisme telles qu'ils sont décrits dans l'article : anthropocentrisme, sélection "naturelle", matérialisme... Quelques exemples : tels ou tels syndicats qui manifestent pour maintenir les arsenaux ; tels autres qui réclament un 3ème aéroport parisien dans l'Oise au nom de la création d'emplois ; tels syndicats demandant des

revalorisations des salaires pour augmenter le pouvoir d'achat et soutenir le consommateur et l'activité économique. On reste dans le système des toujours plus... Telles personnes, mariées à un sans-papiers demandant (à juste titre) un soutien, mais ne se sentant pas concernées par le partage du travail ou des richesses. Si tous les acteurs de nos luttes mettaient en avant le mot amitié, nos luttes auraient plus de succès, plus de profondeur. Je rêve d'un monde où l'autre serait un ami, l'étranger un frère. Les luttes seraient plus fortes, on exigerait le partage pour ne pas accepter qu'un seul de nos frères et sœurs ne meurt dans l'indifférence. Car s'il faut revendiquer un partage du travail, des richesses, il faut avoir à l'esprit, je pense, le partage du cœur, le mé-tissage de liens, non seulement entre les hommes, mais avec la nature, les plantes, les animaux. Je souhaiterais qu'un numéro de Silence soit consacré à l'amitié. Elle seule relie les hommes, les animaux dans leurs différences, comme les différentes cordes d'une guitare.
Dominique LE MELINAR
Oise

PAS BESOIN DE MILLIONS DE GANDHI

Il nous manque un "rouet". Pas besoin de millions de Gandhi. Au plus quelques uns en cas d'accident. Parmi vos 2000 abonnés et 10 000 personnes touchées, combien ne consomment pas d'électricité nucléaire ? Combien ne consomment pas de médicaments chimiques ? Combien produisent un minimum de jardinage pour s'alimenter sainement loin du syndrome de la vache folle et du maïs transgénique ? On devrait bien trouver des coins de banlieue à transformer en "oasis" chères à Pierre Rabhi. "Oasis en tous lieux" : pour quoi pas à Lyon, au milieu du désert urbain et de ses cités, silos à misère ? (...) Alors passons des annonces : "recherchons Gandhis (es) ou à défaut rouets pour filer nouvelle écologie positive populaire".
Pierre BLANCHARD
Nièvre

UNE DOSE

Silence est l'une de mes drogues favorites. Il y a peu, quelqu'un se plaignait qu'il y ait autant de mauvaises nouvelles dans ce Journal. Il lit mal : à la différence de nombreux journaux, on n'y masque pas des réalités détestables et les brèves de Silence sont suivies d'un détail magnifique et exaltant : les coordonnées de l'association ou du collectif qui se bat contre cette détestable réalité, donc la possibilité de réagir, une petite note d'espoir, fragile, ténue, mais présente. Je ne crois pas que Silence ait pour vocation de nous procurer une béate quiétude, ce genre d'héroïne est déjà dispensé par un maximum de journaux. Je crois que son rôle est de nous éveiller à une conscience plus aiguë et plus active et il remplit parfaitement cette mission que personne ne lui a donné. En cela, il se rapprocherait plutôt du peyotl. Donc, j'en reprends une dose !
Renaud KRAAL-FENYO
Val-de-Marne.

PASTEQUE

J'apprécie toujours autant Silence et ne manque pas de le faire connaître autour de moi. J'aime surtout l'indépendance de la revue. Les pastèques — apparemment vertes, mais quand on gratte la couche superficielle, on s'aperçoit que le cœur est rose — et les roses c'est très joli dans un jardin, mais en politique c'est dégueulasse ! Continuez à nous parler d'alternatives quand d'autres se compromettent dans un pseudo-réformisme de façade.
Aloïs DURAND
Vosges.

IRONIE ET NON-VIOLENCE

J'apprécie l'ensemble de la revue, beaucoup moins les pointes ironiques, entre autres celle de Lasserpe p10 du n°225 (ndlr : sur Giscard et Vulcania), qui m'inspirent deux réflexions : "la fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la graine" et "rabaïsser quelqu'un ne grandit pas son auteur". Bonne continuation.
Paul GARDE
Isère.

SORTIR DU VASE CLOS

Bien qu'étant un fidèle et ancien abonné, je me suis senti en accord parfait avec les sentiments d'étouffement, de vase clos et de trop-plein de Roger Lahu (courrier paru dans le n°220-221), cela pour deux raisons. L'une concerne le fond. Pendant et après la lecture de chaque numéro, j'ai toujours l'impression de subir un univers effroyable, d'être pollué, irradié, exploité, ranconné, pris en otage par des fous implacables, sans aucun scrupule et prêts à tout pour sauvegarder qui leur célébrité, qui leur pognon, qui leur pouvoir, qui leur emploi au détriment de la Nature et de tout le reste de l'humanité. A tel point que, je vous l'avoue, je ne lis que rarement les pages *nucléaire* tellement toutes ces mauvaises nouvelles affolantes (surtout celles-ci) me minent le moral, me font peur, m'horrifient quant à l'inconscience de l'humanité, quant à mon avenir, ma santé, ma vie et ceux de la planète ! L'autre concerne la forme. Avec pour moi aussi une sensation de vase clos, d'étouffement, de restriction des articles aux seuls "Initiés", car, mises à part ses nombreuses qualités, je trouve Silence trop pointu, beaucoup trop spécialisé dans le seul domaine strict de l'écologie (alternative et non-violence). Notre magazine me semble, moi aussi, fait pour une "élite", réservé à un seul petit groupe de connaisseurs et de spécialistes : le bois cordé, les écoles Stelner, un "éco-féminisme radical" et autres thèmes dont certaines fois je

ne comprends même pas le titre, ce qui ne m'incite pas à lire l'article ! On ne peut pas dire que ce sont des articles intéressants le grand public ! Loin de là. Roger Lahu vous dit "A qui n'a pas vos certitudes militantes, votre revue peut sembler étrangère (comme peut l'être une revue spécialisée...)". C'est ce que je pense et vous dis aussi. Je vous suggère que Silence s'ouvre petit-à-petit à un lectorat moins pointu, différencié des seuls accros, c'est-à-dire qu'il cible plus large. De la même façon que le faisait le magazine *ReporTerre*. Je trouvais ce magazine idéal, car il a su, d'après moi, marier à la perfection des articles d'écologie avec les articles passe-partout qu'on lit dans tous les autres magazines. De plus, c'étaient des articles populaires, intéressants tout le monde, sur un animal, une plante, la pollution, le bruit aux abords des autoroutes, des conseils simples et concrets pour économiser l'électricité... Des articles qui amenaient ainsi, petit-à-petit, ses lecteurs à se sensibiliser à l'écologie, l'environnement, les pollutions, la connaissance de la Nature... *ReporTerre* savait très bien intégrer lentement mais sûrement l'écologie dans la vie quotidienne de ses lecteurs. Silence, au contraire, ne sait pas intégrer la vie quotidienne dans ses colonnes. Ou alors très peu. (...) Bien sûr, c'est une excellente chose de parler de tout ce dont Silence parle, de dénoncer aussi les salauds et les saloperies de toute sortes, je ne le reproche pas : je vous suggère

re au contraire de parler aussi du reste. (...) Mes suggestions n'entrent peut-être pas dans la ligne directrice de Silence, mais au moins vous aurez l'avis de l'un de vos lecteurs qui jusqu'ici ne s'était encore jamais exprimé.
Bernard MOINGEON
Hérault

Silence : *ReporTerre* comme les Réalités de l'Ecologie, et d'autres avant eux, avaient fait le pari de faire un journal grand public, en kiosque, en couleur... Toutes ces initiatives ont fait faillite, preuve que cela n'est pas facile. Silence a fait un autre choix ; celui de relier des personnes déjà actives dans le domaine de l'écologie (au sens large), qui développent des alternatives et pratiquent la non-violence. Nous avons un budget limité mais en équilibre. Sur la difficulté de lecture de certains articles, nous essayons de faire le plus lisible possible, mais sur certains sujets, ce n'est pas évident (nucléaire, effet de serre...). Sur le "côté pratique", nous développons assez peu mais nous renvoyons systématiquement à des livres, d'autres revues, des associations... et ceci par manque de place. En quinze ans, nous sommes passés de 20 à 40 pages, nous avons "densifié" la revue en écrivant de plus en plus petit. Nous aurions de quoi publier aujourd'hui au moins 100 pages par mois, mais nous n'en avons pas les moyens. Nous avons pris l'habitude prudente de ne pas nous endetter... ceci explique sans doute notre durée (*ReporTerre* : 9 numéros !). Et on ne peut que grandir doucement.

SYNERGIES

Dans votre numéro de janvier 98, vous avez bien voulu faire un encadré sur le projet *Synergies*, ce dont je vous remercie. Il s'y est glissé malheureusement deux extrapolations que je souhaiterais corriger.
1 - Des Réseaux comme le REAS, Agir Ici ou Biocoop qui se sont déclarés intéressés ne sont pas impliqués dans ce qui n'est pour l'heure qu'un

projet qui sera ce que les personnes et mouvements qui s'y impliqueront en feront.
2 - Les Verts ont pris l'initiative mais ils entendent que celle-ci leur échappe et que *Synergies* ait sa vie propre : il est donc hors de question d'obliger qui que ce soit à adhérer aux Verts même si par ailleurs j'invite tout un chacun à le faire. L'idée de *Synergies* c'est qu'il n'y a pas que le bulletin

de vote. Le porte-monnaie est notre première arme : selon la façon dont nous dépensons notre argent, nous induisons un certain type d'économie. C'est donc à tous les consommateurs désireux de défendre une consommation solidaire que ce projet s'adresse. Un projet similaire existe en Belgique.
Alain UGUEN
Finistère.

AMIS PRECIEUX

Amis précieux, merci à toute l'équipe, merci mille fois pour la revue. Voilà quelque chose de réel, de vrai dans notre société non pas en décomposition (quoi que !) mais je pense en pleine mutation. Merci donc de nous faire vivre cela en temps réel.

Comme demandé, voici quelques exemples édifiants sur la "propagande EDF", état dans l'état s'il en est. J'appelle de mes vœux un vrai et large débat sur l'énergie en général et le nucléaire en particulier. Merci de nous fournir informations sur informations à ce sujet.

Profitant de ce courrier, je vous propose de faire des économies et de refuser les inepties du système :

1 - France-télécom vous propose moyennant 120 F par an de connaître le numéro de téléphone de votre correspondant. Paie-t-on une surtaxe pour mettre son nom au dos d'une lettre ?

2 - Si vous faites partie des personnes n'étant pas branchées au "tout à l'égout", vous pouvez demander à ne pas payer la taxe à la pollution payée par le consommateur sur sa facture d'eau (12 %) : c'est explicitement prévu dans le sixième programme d'intervention de l'agence de l'eau Adour-Garonne (cette taxe se justifiant par le principe pollueur-payeur), mais il faut écrire pour signaler que vous n'avez pas de rejets dans un "tout-à-l'égout". C'est ma position depuis plusieurs mois et l'action de tous les non-branchés pourrait être déterminante.

Merci aussi de nourrir une réflexion car depuis maintenant sept ans j'ajoute une heure d'émission par semaine sur la radio locale D4B et depuis un an, ma femme et moi avons lancé un SEL sur Brioux.

François RIEDEL
Deux Sèvres

DROIT DE VIE, DROIT DE MORT

Suite à la réaction de Damien Laurent (n°226-227), je trouve pénible cette prétention qu'ont les humains de vouloir déposséder leurs semblables de leur propre vie en décidant à leur place ce qu'ils doivent en faire, au nom de Dieu ou du bon sens. Ces mots là n'ont justement aucun sens : Dieu est une forfanterie de ces hommes qui veulent imposer et soumettre d'autres hommes à leur volonté sous prétexte d'une puissance supérieure (en quoi ?) ; ta vie t'appartient et tu es libre de te soumettre à Dieu si tu le veux mais pas d'imposer cette soumission à d'autres ; ton bon sens est mauvais pour moi. Comment peux-tu juger du courage, ou de son manque, de ceux qui souffrent puisque tu re-

connais toi-même ne pas pouvoir imaginer ces souffrances que tu n'as jamais subies, et c'est tant mieux.

Bien sûr qu'il est préférable de vivre la vie dans l'espoir et dans la construction d'un avenir meilleur, que ce soit à travers l'espéranto (et je recommande à ce sujet la passionnante biographie de Zamenhof "L'homme qui a défié Babel") ou des tas d'autres moyens, mais n'oublions pas de respecter le choix que d'autres peuvent faire, même si nous ne les comprenons pas.

Le droit de chacun de disposer de son propre corps est imprescriptible : c'est le premier fondement de la liberté.

Patrick URLACHER
Vienne.

SEL : LETTRE OUVERTE A UN REPUBLICAIN

(Réponse à un éditorial de Philippe Val paru dans *Charlie-Hebdo* n°291 qui se félicite de la condamnation de trois membres d'un SEL de l'Ariège)

Un Républicain nous est né. Qui eut cru parmi les admirateurs de Font et Val, du contestataire des années 70, que celui qui chantait l'autogestion deviendrait ce défenseur inconditionnel de l'Etat républicain. Pourtant, il faut se résoudre à l'admettre, Philippe Val, tu nous as quitté, tu as rejoint les rangs des prosélytes de l'autorité. Depuis quelques années tu étais sur le départ. Ta réflexion, certes généreuse, se nourrit au lait de Platon, Montesquieu et Rousseau. Cette source ne t'amenaient jusqu'à présent qu'à des contradictions inoffensives. Ton article sur les SEL termine ta conversion et t'amène logiquement à la condamnation agressive des SEL et de ceux qui les constituent. Contre l'avis général, tu remets en cause le bien fondé des SEL, et en cela tu as raison : il faut tout revisiter sans cesse. Mais malheureusement, tu le fais en t'appuyant sur des principes qu'après 200 ans d'application méritent, au vu des résultats, une petite révision.

Tu contestes les SEL, au nom du droit, de l'éthique républicaine, de la légitimité de l'Etat. Tu ne peux le faire sans nous en dire plus et surtout sans te demander avec nous en quoi ces principes sont légitimes.

Passons sur le mépris que tu affiches pour ceux qui choisissant le SEL, choisiraient selon toi "l'inculture, l'abrutissement, bref la version poil de chèvre, la version misérable du terrorisme libéral". Revenons plutôt à ton argumentaire que je résume en te citant : "choisir le SEL, c'est refuser le droit... c'est en abandonnant ses devoirs, abandonner ses droits... La République ne peut déroger à sa devise d'égalité devant la loi et c'est contester à l'Etat son rôle régulateur et au législateur son rôle d'acteur de la démocratie".

Alors ce droit dont tu nous parles et dont les gouvernants se gargarisent, quel est-il ? Veux-tu parler de ce droit naturel de chaque individu à défendre son existence, sa liberté, sa dignité ? Ou bien, nous parles-tu du code civil ? Et ce droit, que les tribunaux appliquent sans remords et qui leur a permis de condamner les Ariégeois du SEL, d'où sort-il ? En bon républicain, en fils de Rousseau, tu répondras : du peuple, via ses "représentants" certes, mais du peuple tout de même. Tu nous expliqueras sans doute que, depuis la chute heureuse de la monarchie, c'est la volonté générale de ce peuple libéré par la révolution française qui dicte sa loi. "Mais ce bel édifice, Montesquieu l'avait vu, ne pouvait se passer de la vertu... et qu'est-ce que la vertu ? Pour le philosophe bourgeois d'alors, c'est la conformité à la nature et en politique, la conformité à la loi qui exprime la volonté générale. Toute désobéissance à la loi ne vient donc pas d'une imperfection, supposée impossible, de la loi, mais d'un manque de vertu chez le citoyen réfractaire" (Camus, "L'homme révolté"). Cette loi est donc incontestable puisque l'expression de la volonté générale et qu'elle s'incarne dans l'Etat.

Le "Contrat social" qui fonde cette république "n'est d'abord qu'une recherche sur la légitimité du pouvoir" (Camus, idem). Le tour de passe passé est terminé, l'Etat légitimé et l'individu enchaîné.

C'est par ce raccourci superbe, que la bourgeoisie de 1789 et celle d'aujourd'hui, légitiment et confisquent le pouvoir. C'est le théorème fallacieux que le peuple, abusé, adore depuis 200 ans et que tu voudrais nous voir adorer avec toi.

"Mais pour adorer longtemps un théorème, la foi ne suffit pas, il faut encore une police" (Camus idem) et rajoutons une justice que tu voudrais nous voir applaudir.

Ta foi dans l'Etat te conduit fatalement à porter, au bout du compte, sur les SEL un pur jugement moral qui t'éloigne de la réalité des SEL. Elle te fait voir dans cette démarche "un pauvre parc à déchets humains abrutis par leur isolement" et non une auto-organisation de citoyens, pas forcément exclus. Elle est justement une volonté de sortir de cet isolement que la société marchande (qu'heureusement tu condamnes encore) nous impose. Les SEL sont la recréation de rapports sociaux non basés sur le commerce et la compétition, mais sur l'échange et l'entraide. Cette démarche, loin de ce que tu affirmes du haut de tes certitudes, n'est pas une acceptation de la défaite, mais est dans la lutte contre le capitalisme, partiellement peut-être, mais au moins aussi importante voire plus efficace, car pragmatique, que les moyens (grèves, pétitions, occupations de lieux de travail...) que tu concèdes aux citoyens, au nom du respect de la République. Cette volonté de s'autogérer est, de fait, une contestation de la logique d'exploitation de ce système politico-économique : elle soustrait de la richesse (notre travail) de l'avidité du marché et de ses serviteurs. Les SEL loin de choisir la tribu, bien sur isolée, comme tu le prétends (jugement ethnocentriste d'un autre siècle) tendent à se fédérer, à multiplier les échanges entre eux.

C'est d'ailleurs bien cette volonté de fédérer toutes ces initiatives qui les condamne aux yeux des défenseurs de l'Etat de droite comme de gauche, voire d'extrême-gauche, et des "libéraux". C'est bien leur expansion, leur développement et cette orientation fédérative qui sont en jeu dans cette histoire et qui obligent la justice à intervenir. Tu le dis d'ailleurs et en cela tu défends logiquement l'Etat "ces initiatives ne sont tolérables que marginales, folkloriques". N'en doutons pas,

les "libéraux" se joindront bientôt à tes cris si les SEL se développent. Car ni Madelin, ni Trichet ne refusent l'Etat, ils se le refusent, pour eux mêmes, sûrement pas pour les classes dominées. Pas si fous ! Sans l'Etat et sa machine répressive, qui maintiendra cette inégalité fondatrice de cette République qu'est la propriété privée des moyens de production ? "Sans le lien de la propriété, jamais il n'eût été possible de soumettre les hommes au joug salutaire de la loi" (Ch. Toullier, 1752-1835, *jurisconsulte cité par Proudhon dans "Qu'est-ce que la propriété ?" 1840*).

Que le nombre de citoyens réfractaires augmente et tous les défenseurs de la liberté (d'exploiter) ne manqueront pas d'appeler à l'Etat pour remettre dans l'économie capitaliste ce travail et ces richesses qui leur échappent, comme ils le font d'ailleurs avec la sécurité sociale par exemple qu'ils veulent voir cassée ou au moins contrôlée par l'Etat (Plan Juppé). Et comme toi, ils le feront au nom de la culture (la leur), de la civilisation (la leur), et des droits de l'homme (les leurs). Ces droits de l'homme, constitutifs de cette République que tu défends, et qui placent au côté de la liberté et de l'égalité, droits naturels et légitimes, la propriété, cette création scandaleuse d'une partie de l'humanité, inscrivait ainsi, dans l'incohérence la plus totale, égalité et inégalité comme droits imprescriptibles.

Plutôt que de défendre des principes indéfendables, parie avec nous, qu'associés aux mouvements sociaux qui contestent la même logique inégalitaire et liberticide, les SEL permettront de mettre à bas tous ces faux principes qui nous enchaînent.

Bernard GILET
Membre du SEL
des Vallées de l'Orb et du Jaur
Hérault.

salon
VIVRE
autrement

travailler
se soigner
s'habiller
marcher
jardiner
manger bio
vivre nature

19 - 23 MARS 1998

11h - 19h30 nocturne 21h les 20 et 21

ESPACE AUTEUIL

métro porte d'auteuil sortie SNCF

SPAS organisation 86 rue de Lille 75007 Paris

Tél. 01 45 56 09 09 Fax. 01 44 18 99 00

Vous voulez goûter la vie ?

Alimentation biologique
Respect de l'environnement
Conférences
Repas bio

Thème de
l'année :
L'EAU



Soirée
BAL FOLK

Forum-Bio
de **CAMBRAI (59)**
Palais des Grottes
21 et 22 mars 1998

Alors, goûtez la bio !

Entrée gratuite

Le nouvel hors-série de Silence est paru !

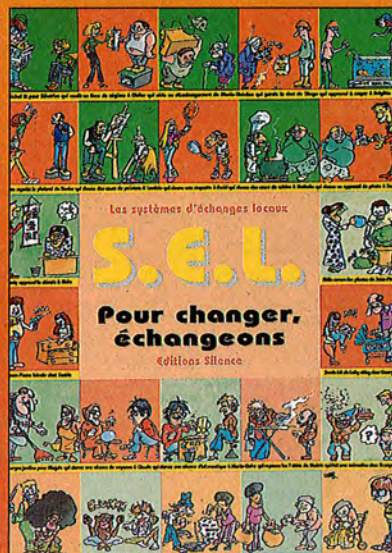
Systeme d'échanges locaux
Pour changer, échangeons

Depuis 1994, les **SEL** se sont multipliés dans toute la France. Nouvelle forme d'économie ? Retour à la **convivialité** ? **Solidarité** avec les exclus ? Contestation de la **mondialisation** ? Ils suscitent de multiples débats.

Plus de 30 contributions (dont les **deux tiers inédits** pour les lecteurs de Silence)

3 parties :

- Les monnaies locales
- Un peu de théorie
- Beaucoup de pratique



80 pages - 50 F